

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Politique neuchâteloise Sel et sucre

En politique des hommes et des femmes représentent des idées, certes mais les courants de pensée priment.

Dans le canton de Neuchâtel une idée combattue avec véhémence devient-elle respectable si l'on respecte d'abord l'homme qui véhicule l'idée contestée?

Oui. Oui, disent les libéraux qui ne combattent pas la candidature du socialiste René Meylan au Conseil des Etats et refusent de faire liste commune avec les radicaux tout en proposant l'appareillement au National où politique et arithmétique font bon ménage tactique.

Y aurait-il moins de différence entre libéraux et socialistes au Conseil des Etats qu'il n'y en a entre socialistes et libéraux au National?

Sur le plan des personnes, certainement.

Si l'on s'apparente c'est que l'on se reconnaît de vive parenté, de la même famille de pensée, frère ou cousin à tout le moins. Mais qu'est-ce que l'on apparente? Des hommes et des femmes qui passent ou des idées qui déterminent un mode de vie à long terme?

Et on ne bâtirait pas le même avenir pour les mêmes habitants d'un même pays aux Etats et au National dans les rangs d'un même parti?

Au-delà des simples opérations tactiques à fins électorales, la cohérence de l'idée politique ne permet pas de s'accommoder de ces nuances sel et sucre qui finissent par ternir la crédibilité du combat d'idées.

Les radicaux neuchâtelois qui se réunissent en congrès cantonal demain, à La Chaux-de-Fonds auront-ils le cran de faire le choix de la cohérence politique à travers la cohérence du refus de la proposition ambiguë des libéraux de limiter l'alliance ou le combat pour le National?

Dans cette affaire un peu lancinante de l'appareillement ou du combat en solitaire, les radicaux se font promener par le bout du nez par des libéraux habiles à leur faire porter la responsabilité d'une «rupture» de l'unité bourgeoise. Et ce n'est pas là, la moindre de leur habileté.

Dans deux ans, lors des élections cantonales, au Conseil d'Etat, libéraux et radicaux iront seuls à la lutte, chaque parti avec deux candidats pour tenter de reprendre un siège aux socialistes.

Voici trois élections importantes, les deux fédérales de cet automne et la cantonale de 1985 et par deux fois libéraux et radicaux choisiront la règle du juste combat sans équivoque, chacun pour soi. Alors pourquoi une fois autrement?

Page 2 Gil BAILLOD

Au Chili: l'appel à la grève générale partiellement suivi



Allo, le stade!... C'est toujours à louer pour loger des gens qui sont à la rue?

Des milliers de chauffeurs routiers ont cessé le travail hier paralysant le plus grand port du Chili, mais dans l'ensemble du pays la plupart des travailleurs ont ignoré l'appel à la grève générale illimitée lancée par les adversaires du régime militaire du président Pinochet - la première grève générale depuis son arrivée au pouvoir il y a dix ans.

Il n'y avait pratiquement plus de camions sur la route à Santiago et Concepcion, les deux plus grandes villes du pays. Résultat, le complexe portuaire Talcahuana-San Vicente près de Concepcion était pratiquement inactif.

Mais les premiers rapports sur la grève ne faisaient pas état d'un important absentéisme dans les industries-clés, comme les mines de cuivre, la sidérurgie et le pétrole.

Page 2

Après avoir rencontré Lech Walesa Jean Paul II a quitté la Pologne

La rencontre très attendue entre les deux Polonais les plus célèbres du monde, le pape Jean Paul II et Lech Walesa, a finalement eu lieu hier avant que le souverain pontife ne quitte son pays natal à l'issue de sa seconde visite depuis son élection.

Peu de détails ont filtré de cette rencontre, qui s'est tenue dans le plus grand secret. «Le Pape a reçu aujourd'hui en audience privée M. Lech Walesa, accompagné de sa femme et de quatre enfants. Cela s'est passé en fin de matinée», a simplement annoncé le Vatican hier après-midi à l'aéroport Balice de Cracovie, avant le départ de Jean Paul II.

L'heure précisée dans ce communiqué semble indiquer que la rencontre a eu lieu dans la vallée de Chocholaska, dans les monts Tatra au sud du pays près de la frontière tchécoslovaque, à environ 90 km. au sud-ouest de Cracovie. A ce moment de la matinée, l'hélicoptère du Pape a en effet été vu se posant dans la région, que Jean Paul II connaît bien pour y avoir pratiqué le ski quand il était jeune prêtre à Cracovie.

Cependant le porte-parole de Lech Walesa, M. Jozef Borowczak avait déclaré auparavant que l'entrevue avait lieu en début de matinée dans la ville de Cracovie. Il a ajouté que l'ancien président de «Solidarité» était reparti pour Gdansk, et ne ferait pas de déclaration à la presse avant ce matin.

Cette dernière journée du séjour pontifical en Pologne était d'ailleurs une

journée privée, puisque la visite officielle s'était achevée mercredi après-midi.

Jean Paul II a passé sa dernière nuit polonaise dans la résidence de l'archevêque de Cracovie. Puis, en milieu de matinée, il s'est rendu en voiture au parc de Blonie, d'où il a pris un hélicoptère pour les monts Tatra. Bien que la nouvelle du départ n'ait été annoncée qu'aux petites heures de la matinée, des dizaines de milliers de Polonais étaient massés sur le parcours entre la résidence et le parc, et scandaient: «O reviens, reviens».

Deux autres hélicoptères militaires ont accompagné celui du Pape dans les monts Tatra, et l'on pense que Lech Walesa et sa famille étaient à bord de l'un d'eux.

Page 2

La Charte sociale européenne La procédure de ratification est engagée

Le 13 juin, le Conseil fédéral a adopté le Message qu'il adresse aux Chambres concernant la Charte sociale européenne. La Suisse a signé ce texte le 6 mai 1976; il aura donc fallu sept ans pour que soit entreprise la procédure de ratification.

Les principaux problèmes de fond ont été exposés dans «L'Impartial» des 1er et 2 février 1978. Je ferai ci-dessous l'analyse de ce qui risque de se passer à la suite de la publication du Message, en m'attachant aux points dont on peut penser qu'ils susciteront discussion et opposition.

- par Philippe BOIS -

Lorsque la Suisse envisage de se lier par un traité international, ce qu'est la Charte sociale, il est procédé en deux temps. Tout d'abord, le Conseil fédéral signe le texte. Il en a la compétence, seul, sans en référer au Parlement. C'est ce qui a été fait en 1976. La signature impose à la Suisse (on simplifie) non pas d'appliquer le Traité, mais de ne rien faire qui puisse rendre la ratification plus difficile. Il ne saurait être question par exemple, postérieurement à la signature, de modifier le droit interne pour «saboter» la ratification. Cette règle n'a pas été très scrupuleusement respectée dans le domaine de l'assurance-chômage.

Et puis, le pays signataire doit entreprendre la procédure de ratification. Ensuite, si tout est bien allé, le Conseil fédéral ratifie le traité. Ici, il ne décide pas seul: il doit être autorisé par le Parlement à effectuer cet acte, qui rend la convention applicable en Suisse. Le Parlement peut dans certains cas (hypo-

thèse réalisée en ce qui concerne la Charte) assortir son autorisation d'une clause référendaire. Il est libre de le faire ou non. Si oui, il suffit que 50.000 citoyens le demandent pour que l'autorisa-

tion de ratifier soit soumise au vote du peuple. Le Conseil fédéral n'est pas lié par l'autorisation. Il pourrait ne pas ratifier.

Page 2

Boeing détourné par deux Libanais L'aventure s'achève à Larnaca

Les deux «pirates de l'air» libanais, qui avaient détourné un Boeing-707 roumain affrété par la Libye, se sont rendus hier à Larnaca et ont libéré leurs trente-deux otages, dont vingt et un passagers.

Les deux hommes, qui ont des passeports libanais aux noms de Raja Aref Ahmed, 19 ans, et Hassan Mehdi Saadun, 17 ans, se sont rendus vingt-deux heures après avoir détourné l'appareil après son décollage d'Athènes alors qu'il

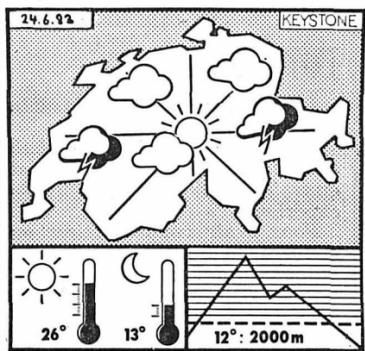
se dirigeait vers Tripoli. Après une escale à Rome, l'avion s'était dirigé sur Beyrouth avant d'atterrir à Chypre.

Selon les passagers, les pirates de l'air ont affirmé qu'ils avaient détourné l'avion pour «l'imam Moussa Sadr», le dirigeant de la communauté libanaise chiite disparu lors d'une visite officielle en Libye en 1978.

Ils n'ont pas maltraité les otages. (ap)



Les deux jeunes pirates entourés par des policiers cyproites peu après leur reddition. (Bélino AP)



M

météo

Pour toute la Suisse: le temps estival, chaud et ensoleillé persiste, de même que le risque d'orages locaux sur le Jura, les Préalpes et le sud des Alpes.

Evolution probable pour demain et dimanche: assez ensoleillé et très chaud. Orageux.

Vendredi 24 juin 1983
25e semaine, 175e jour
Fêtes à souhaiter: Jean-Baptiste, Baptiste, Jonathan

| | | |
|--------------------|----------|----------|
| | Vendredi | Samedi |
| Lever du soleil | 5 h. 37 | 5 h. 37 |
| Coucher du soleil | 21 h. 32 | 21 h. 32 |
| Lever de la lune | 20 h. 59 | 21 h. 56 |
| Coucher de la lune | 4 h. 49 | 5 h. 30 |
| PL | | 10 h. 32 |

| | | |
|------------------|-----------|-----------|
| | Mercredi | Jeudi |
| Lac des Brenets | 750,27 m. | 750,23 m. |
| Lac de Neuchâtel | 429,42 m. | 429,41 m. |

S

sommaire

Compensation de la progression à froid: la voie moyenne
SUISSE Page 4

Grand écran
ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

Etre réfugié dans le Jura
PAGE 17

3e cahier

Estiville
La saison d'été à La Chaux-de-Fonds
PAGE 33

Une santé de fer pour le Club haltérophile de La Chaux-de-Fonds
PAGE 37

Nouveau Garage du Jura SA

Rouler en sécurité... c'est rouler

VOLVO

Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 45 50/51

50263

MONDE

M. Yasser Arafat à Damas Les Soviétiques jouent les médiateurs

Le président de l'OLP, M. Yasser Arafat est arrivé jeudi à Damas alors que circulait le bruit d'une médiation de l'Union soviétique dans le conflit entre le Fatah et le régime syrien.

M. Arafat, qui a accusé le gouvernement syrien de soutenir les mutins palestiniens, s'est entretenu avec l'ambassadeur soviétique Vladimir Youkhine au quartier général de l'OLP en Syrie.

Le diplomate soviétique lui a remis une lettre - la seconde en deux semaines - du président Youri Andropov.

Le contenu de la lettre n'a pas été rendu public mais un haut responsable de l'OLP a précisé qu'elle concernait la situation dans la Bekaa où les Syriens et les Libyens auraient aidé les rebelles à s'emparer de positions militaires tenues par les loyalistes.

Un collaborateur de M. Arafat a admis que les Soviétiques étaient intervenus pour mettre fin à la crise.

Dès son arrivée, M. Arafat a pris des dispositions pour rencontrer les dirigeants palestiniens, notamment le Dr Georges Habache, président du Front populaire pour la libération de la Palestine, et Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, qui ont tenté de servir de médiateurs.

Ces deux formations ont publié un communiqué dans lequel elles se sont désolidarisées des attaques de M. Arafat contre les Syriens et ont demandé à M. Arafat de «cesser d'agir individuellement

sans consulter le comité exécutif de l'OLP».

Les deux groupes précisent qu'ils condamnent le recours aux armes et réclament des réformes démocratiques au sein du Fatah et de l'OLP «avant qu'il ne soit trop tard».

Le ministre israélien de la Défense, M. Moshe Arens, a déclaré hier qu'Israël «n'aura pas le choix» et interviendra de nouveau militairement au Liban si l'OLP se réorganise dans ce pays, a rapporté la radio israélienne.

M. Arens, qui s'exprimait lors d'une réunion organisée par l'Agence juive à Jérusalem, a affirmé que l'OLP et la Syrie tentaient de renverser le gouvernement de M. Gemayel et d'obliger les troupes

israéliennes à se retirer du Liban sans contrepartie. Or, a-t-il souligné, Israël n'est pas disposé à quitter le Liban à moins d'avoir l'assurance que le vide ainsi laissé va être comblé par des forces amicales.

«Le moment est venu pour les Libanais et la force multinationale de jouer leur rôle. Mais nous ne voulons pas nous redépoyer ou quitter certaines régions pour que l'OLP et les Syriens s'en emparent, et après que nous avons livré bataille pour la paix en Galilée, les voir récupérer tout le territoire qu'ils ont perdu».

Enfin, les troupes israéliennes ont levé hier le blocus du village d'Aarab Salim (sud du Liban), imposé après la mort, mardi soir, d'un soldat israélien lors d'un attentat revendiqué par les «forces unifiées libano-palestiniennes».

Selon les forces de sécurité israéliennes, la Croix-Rouge libanaise a été autorisée à pénétrer dans le village, où la population était bloquée chez elle depuis trois jours. L'attentat de mardi avait fait un mort (le 501e soldat israélien tué depuis le début de l'invasion du Liban) et trois blessés dans les rangs israéliens. (ap, reuter)

La retraite à 102 ans !

Un ouvrier agricole italien, M. Nazzareno Bandini, a dû attendre 102 ans pour être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Bandini, né en mai 1881 dans le petit village de Santa Maria degli Angeli, près de Pérouse, a été déclaré «totalement inapte au travail des champs» lors d'une visite médicale imposée par l'administration.

Le dos voûté, le visage parcheminé, deux guerres mondiales et un siècle d'histoire d'Italie sur les épaules, le paysan avait sagement attendu son tour de passer devant le médecin dans une file où tous les postulants à la retraite auraient pu être ses petits-fils.

Cette formalité accomplie, l'administration lui a reconnu le modeste pécule qu'elle lui avait refusé pendant tant d'années, en raison de difficultés bureaucratiques.

«Si mes jambes ne me trahissaient pas, je retournerais volontiers dans les champs», a déclaré l'étonnant vieillard. «Les jeunes maintenant ne pensent plus comme nous; quand ils se rendront compte de leur erreur, il sera trop tard. Il n'y aura plus de paysans et le monde sera bien embêté.» (afp)

entre autres

Malaise

La justice britannique a la main lourde avec les escrocs.

Un ancien conseiller du shah d'Iran, M. Benham Nodjourni est en train d'en faire la douloureuse expérience.

Pour avoir voulu soutirer au gouvernement iranien quelque 34 millions de dollars contre du vent, il vient d'être condamné à 20 années de prison. Une peine exemplaire destinée, selon le juge chargé de l'affaire, à «traduire l'énormité du crime commis».

Or quel était ce crime?

Avec l'aide de divers complices, M. Nodjourni a tenté de vendre à Téhéran trois cargaisons de matériel inutilisable en prétendant qu'il s'agissait de 8000 missiles antichars.

L'affaire n'a échoué qu'in extremis, un diplomate iranien étant parvenu à donner l'alerte au dernier moment.

Dans une société que la complexité croissante de son système financier rend de plus en plus vulnérable aux criminels en col blanc, il est certes logique que la loi devienne extrêmement sévère à l'égard des escrocs.

Mais est-il logique d'un autre côté que cette même loi donne sa bénédiction à des hommes d'affaires, voire à des gouvernements, qui font de très juteux bénéfices - nettement supérieurs aux 34 millions reprochés à M. Nodjourni - en vendant de vraies armes à ce même gouvernement iranien dont on sait parfaitement qu'il va les utiliser pour poursuivre une guerre absurde contre l'Irak dans le seul but de satisfaire l'orgueil démesuré de son chef spirituel?

Une guerre à propos de laquelle le CICR est sorti de sa réserve pour dénoncer le sort atroce réservé à nombre de prisonniers.

Un conflit qui voit des milliers d'enfants et d'adolescents fanatisés courir au massacre en louant Khomeiny.

Certes, le commerce des armes et la morale n'ont que rarement fait bon ménage.

Mais on a l'impression que la justice et la morale ont parfois elles aussi quelque peine à se rencontrer.

Même si en l'occurrence les intentions de M. Nodjourni, qui se dit membre d'un mouvement d'opposition au régime iranien, n'étaient pas forcément totalement désintéressées.

Roland GRAF

En bref

● NAPLES. - La police italienne a procédé mercredi à 200 arrestations supplémentaires dans le cadre de sa lutte contre la Camorra (mafia napolitaine).

● ISLAMABAD. - Des affrontements entre chiites et sunnites ont fait 34 morts dans la région de Parachinar, au Pakistan.

● SAN SEBASTIAN. - Un policier a été tué et trois autres blessés dans un attentat hier après-midi à San Sebastian, au Pays basque espagnol.

● ROME. - Pietro Vanzi, un des dirigeants des Brigades rouges, a été arrêté hier à Rome.

Challenger doit atterrir aujourd'hui

Les astronautes de la navette ont achevé hier les activités inscrites à leur programme et le directeur de vol a annoncé que Challenger tenterait comme prévu de se poser en Floride.

En cas de mauvais temps, l'atterrissage aura lieu en Californie. Des incidents à bord de la navette excluent en effet un prolongement de la mission.

Le général James Abrahamson, directeur du vol, a précisé qu'il n'était plus question de prolonger de 24 heures la mission en raison de l'amélioration des conditions climatiques et un problème de carburant avec l'une des trois centrales auxiliaires.

Il y a trois fenêtres pour un atterrissage en Californie: 10 h. 53 GMT, 12 h. 28 GMT et 13 h. 57 GMT. (ap)

Au Chili: l'appel à la grève...

Page 1

Certains employés affirmaient ne pas être informés de cette grève, mais la plupart semblaient peu désireux de cesser le travail en raison des menaces de sanctions et d'un chômage qui touche 20 % de la population active.

Pendant 48 heures, cinq organisations syndicales qui revendiquent 200.000 adhérents, avaient tenté de mobiliser leurs forces pour qu'elles interrompent le travail et organisent des concerts de casse-roles tous les soirs. Le mouvement a été organisé pour obtenir la libération des 17 dirigeants syndicaux incarcérés pour avoir organisé une grève dans les mines de cuivre.

Hier, la Confédération des travailleurs des mines de cuivre avait annoncé l'arrestation de quatre autres dirigeants syndicaux de la mine d'El Teniente près de Rancagua. Mais il était difficile de savoir si ces mesures avaient un lien avec la grève générale.

Le Conseil national des transports avait demandé aux 210.000 propriétaires de camions, de taxis et de cars interurbains de se joindre à la grève, mais dans la plupart des grandes villes les taxis continuaient de circuler.

A Santiago, on pouvait constater une diminution dans la circulation des cars, des autobus et des automobiles, ainsi qu'à Concepcion et à Valparaiso, mais cette diminution n'était pas énorme. Le trafic des lignes de cars entre les villes, au départ et à l'arrivée de Santiago, était normal; on notait cependant une diminution des passagers.

L'échec relatif de la grève s'explique en partie par le déploiement important de forces de police qui avaient lieu mercredi à Santiago et dans d'autres villes, et par l'interdiction faite aux moyens d'information de parler de cette grève.

Les responsables syndicaux avaient d'ailleurs affirmé qu'ils s'attendaient à ce que seule une proportion relativement faible des trois millions de travailleurs chiliens, dont un tiers environ sont syndiqués, participent à cette grève.

«Nous ne sommes pas prêts pour une guerre totale», avait dit un dirigeant, qui a demandé à garder l'anonymat. «Les premiers effets ne seront peut-être pas très visibles, mais nous nous attendons à

ce que ça se développe. Si nous sommes en mesure de paralyser 20 % du pays, nous pourrions mettre le gouvernement en état d'alerte. Si nous échouons, cela ne signifiera pas la fin la guerre». (ap)

Attentats à Paris

«L'Alliance révolutionnaire Caraïbe» (ARC) a revendiqué dans un communiqué à l'AFP les attentats à l'explosif commis hier matin à Paris contre trois bureaux d'Air-France et contre une statue située à proximité du Musée des arts africains et océaniques. (afp)

Tchad: attaque rebelle

La ville de Faya-Largeau, située à 750 kilomètres au nord-est de N'Djamena, a été attaquée hier à 11 heures locales (10 heures GMT) par les forces terrestres de Goukouni Oueddeye, soutenues par l'aviation libyenne, a annoncé le chargé d'affaires de l'ambassade du Tchad à Paris, M. Ahmad Allam-Mi.

Les combats se poursuivaient en début d'après-midi avec les Forces armées nationales tchadiennes d'Hissène Habré qui ont mis en place un «dispositif solide» autour de la ville. «Faya-Largeau ne tombera pas, nous avons les effectifs et la capacité nécessaires» a affirmé M. Allam-Mi.

On estime à 3500 hommes la garnison en place dans la ville et à 4000 les forces rebelles.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait quelques heures avant l'annonce de l'offensive, M. Allam-Mi avait souligné que N'Djamena comptait sur ses «amis» en cas d'intervention libyenne et qu'il avait reçu des «garanties».

«Nous avons des amis en cas d'intervention. Ils ont eu à s'exprimer, nous n'en doutons pas, le Tchad peut compter sur eux», avait-il dit.

Il s'était notamment félicité des récents propos du président Mitterrand au Cameroun qui avait adressé une mise en garde au colonel Kadhafi. «La France doit répéter qu'elle ne saurait accepter d'actions inconsidérées qui signifieraient que le Tchad serait en permanence ouvert aux entreprises étrangères quelles qu'elles soient». (ap)

Après avoir rencontré Lech Walesa Jean Paul II a quitté la Pologne

Page 1

Après quatre heures passées dans le sud du pays, le Pape est retourné à Cracovie à 16 h. 50 (14 h. 50 GMT), directement à l'aéroport, d'où il s'est envolé pour Rome à 18 h. 21 (16 h. 21 GMT) à bord d'un Iliouchine-62 de la compagnie aérienne polonaise Lot. Auparavant le souverain pontife a passé en revue une garde d'honneur militaire et a salué une centaine d'évêques, prêtres et religieux réunis pour lui dire au revoir.

Il a béni son pays et ses compatriotes, affirmant qu'il priait «pour la victoire du

Bien sur le Mal», et a exprimé son désir de voir «surmontées les difficultés croissantes de la Pologne, afin que les Polonais puissent construire fructueusement leur présent et leur avenir.»

«Comme je l'ai dit à Varsovie, le pays doit vivre et se développer grâce à ses propres ressources» a-t-il ajouté. Puis il a serré la main du chef de l'Etat Henryk Jablonski, avant de faire un dernier signe de la main et de s'embarquer dans l'avion, alors des milliers de Polonais, massés dans les champs entourant l'aéroport, criaient: «Longue vie au Pape». (ap)

La Charte sociale européenne La procédure de ratification est engagée

Page 1

Dès après la signature, il avait déjà été question de passer à la ratification et les services compétents avaient préparé un premier projet de Message. De nombreuses protestations s'étaient élevées, reprochant aux autorités leur précipitation. C'est la raison pour laquelle une procédure de consultation a été engagée, tendant à recueillir l'avis des «milieux intéressés» (cantons, partis politiques, organisations économiques, etc.). Les résultats sont connus depuis février 1979. Le regrettable échec devant le peuple, de la Loi sur les étrangers a retardé encore la décision du Conseil fédéral. Depuis longtemps, le Gouvernement est convaincu de l'opportunité de ratifier la Charte. Cette attitude est conforme aux principes de politique étrangère visant à l'ouverture sur le monde. Donnons au passage un coup de chapeau aux trois ministres neuchâtelois grâce auxquels, depuis 1944, cette politique a prévalu.

Au Parlement, les oppositions risquent d'être fortes, si l'on se réfère à ce qui a été dit lors des consultations. Se sont en particulier prononcés contre la ratification les cantons de Zurich, Berne, Zoug, Saint-Gall et des Grisons, le parti radical, le parti libéral, l'Action nationale et le Mouvement républicain, le Vorort, l'Union centrale des associations patro-

nales, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union suisse des paysans, la Fédération romande des syndicats patronaux et l'Union suisse des groupes féminins du parti radical. Quantitativement, c'est important.

A CÔTÉ DE LA QUESTION

Dans le débat public, l'argumentation des opposants s'articulera sans doute autour des pôles suivants.

- Les xénophobes et assimilés diront évidemment non, instinctivement, aussi bêtement qu'ils se prononcent sur les questions qui leur sont posées.

- Une opposition viendra de ceux qui refusent certains droits garantis par la Charte, et se cristallisera sur l'article 6 ch. 4 concernant le droit de grève. Ici aussi, l'élément irrationnel jouera un rôle. Nous y reviendrons ci-dessous plus en détail.

- Il y a, en Suisse, des gens qui ne supportent pas l'idée que des personnes de nationalité étrangère puissent émettre un avis sur la manière dont le droit est appliqué dans notre pays et qui refuseront de ce fait la Charte. Dans les articles déjà publiés par les tenants de cette manière de voir, il a été procédé à une assimilation douteuse (juridiquement insoutenable) entre la Charte et la Convention européenne des droits de

l'homme. Contrairement à ce qui se passe dans ce cas, il n'est créé aucun tribunal supranational dans le domaine des droits sociaux. En outre, la différence de nature entre les deux textes rend cette argumentation vide de sens.

- Les Thatchero-Reaganiens, apôtres du moins d'Etat, s'opposent à l'intervention de la loi dans le domaine des droits sociaux, notamment. Ils n'admettront pas plus un texte international qu'une loi nationale à ce propos.

On formulera le souhait que ceux qui combattront la ratification prennent la peine de lire le texte en cause. Ce qui peut arriver de plus désagréable, dans une démocratie comme la nôtre, c'est que les décisions soient prises sur la base de l'impression que l'on a de l'objet du vote. A lire ce qui s'est déjà écrit à propos de la Charte sociale européenne, avant même que la question ne soit portée devant l'opinion publique, on peut craindre que ce souhait relève d'un indéracinable optimisme. (à suivre) Ph. BOIS

● WILKES-BARRE (Etats-Unis). - Un gardien de prison reconnu coupable du meurtre de 13 personnes, parmi lesquelles ses cinq enfants, a été condamné à mort mercredi à Wilkes-Barre, en Pennsylvanie.

opinion

Page 1

Politique neuchâteloise Sel et sucre

Un apparemment se fait sur la base d'un programme minimum commun comprenant une identité

de vues sur des questions fondamentales. Dès lors, pourquoi deux partis pour exprimer une même idée. Pour le goût des nuances, ou pour mieux exercer la séduction électorale.

Le combat politique a besoin de cohérence et de clarté. Si les radicaux neuchâtelois font ce choix, c'est que quelque chose aura véritablement changé: ils seront à nouveau bien assis dans la réalité politique de ce canton et plus en harmonie avec leur base.

Gil BAILLOD

FÊTE VILLAGEOISE

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

24 - 25 et 26 juin 1983

De village en village, la ronde des fêtes et kermesses annonce l'été revenu et en appelle à la population de laisser, durant quelques heures, sous le paillason, grisailles et autres soucis de la vie quotidienne.

Ainsi, l'Association de développement du village vous fixe rendez-vous pour le dernier week-end de juin. Cette année, pour l'animation des bals, il a été fait appel à une formation de sept musiciens, qui font le bonheur des fêtes en Alsace, leur lieu de travail, ce sont les PERLETTIS.

Dans leurs bagages, beaucoup de gaieté et de couleurs. Mais avant de prendre le chemin de la Fête, il est bon de souligner que le but de l'Association de développement est l'investissement des bénéfiques dans des projets visant à l'amélioration d'infrastructures dans la commune, ceci tant au point de vue culturel que sportif.

Participez tout en vous amusant...pour la survie culturelle d'une petite commune du Haut-Jura, venez nombreux.



PROGRAMME

Vendredi et samedi, dès 21 heures
BAL et ANIMATION par les PERLETTIS
 7 musiciens - orchestre alsacien

Dimanche de 14 à 18 heures
FÊTE CHAMPÊTRE
 Organisation: Association de Développement
FAVORISEZ LES ANNONCEURS QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CETTE PAGE

Réalisation: **assa** annonces Suisses Schweizer annoncen Le Locle, rue du Pont 8, tél. (039) 31 14 44

BOUCHERIE
F. BONNET
 Les Brenets
 Spécialités:
 Saucisson neuchâtelais
 Jambon de campagne
 Service à domicile
 Tél. 039/32 10 30

hôtel restaurant du moulin
 LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
 Tél. 039 36 12 25
Famille Roland Karlen

Jean-Philippe Patthey
 Boulangerie-Pâtisserie
 2125 La Brévine: 2400 Le Locle:
 tél. 039/35 11 17 tél. 039/31 80 52
 Qualité et tradition

Schmid & Co
 Garage agricole
 Réparations
 Vente
 2125 La Brévine
 Tél. (039) 35 13 35

Assurances
ZIEGLER
 Agence générale
MOBILIERE SUISSE
 Toutes vos assurances de
A à Z
 Collaborateurs:
 Yves Billod-Morel, Eric Matthey, Gilbert Nicolet
 Daniel-Jean Richard 37
 Le Locle
 Tél. (039) 31 35 93

Menuiserie

Roger Vermot
 Rénovations
 Transformations
 Le Cerneux-Péquignot
 Tél. 039/36 13 13

Mécanicien diplômé
 Maîtrise fédérale

garage CUENOT
 Rue du Marais 30
 2400 Le Locle
 Téléphone (039) 31 12 30

Caisse Raiffeisen
 Votre confiance, vos affaires, vous les placez à l'établissement bancaire du village
Au service de tous et tous jours

ENSA
 Electricité Neuchâtelaise SA
 Le spécialiste qui non seulement conseille et vend... mais installe et répare
 Agence de La Brévine
 Tél. 039/35 11 20
 Les Ponts-de-Martel
 Tél. 039/37 15 41
 La Sagne
 Tél. 039/31 51 51
 P.S.: Service de dépannage et réparation 24 heures sur 24. - 038 25 15 18

Scierie du Gigot

 René Bruchon
 Commerce de bois
 Sciage à façon
 Tél. (039) 36 12 29

Eric PATTHEY
 LA BRÉVINE
 Engrais + fourrages
 Dépôt aliments:
PROVIMI - LACTINA - BOSSY
 Tél. 039/35 12 51

Boucherie - Charcuterie
Arnoux
 Excellents saucissons neuchâtelais, fumés à la grande cheminée, viande de premier choix
 La Brévine
 Tél. (039) 35 11 06

C Jacot & Cie
 Caves de La Citadelle
 2114 Fleurier
 Tél. 038/61 10 96
 Vins fins toutes provenances
 Vins du pays

Pour un fromage, une fondue ou raclette de choix
Fromagerie du Cerneux-Péquignot
 Henri Jungo
 Tél. (039) 36 12 10

Transports
Georges Jeanneret
 La Brévine
 Tél. (039) 35 13 41

Point de rencontre de ski de fond

 Fam. Roger Vermot-Froidevaux
 Le Gardot, tél. (039) 36 12 06
 Café - Petite restauration
 Station d'essence - Epicerie - Bazar
 Spécialités champignons et morilles séchés

Toujours à votre service
GARAGE VERMOT
 Le Cerneux-Péquignot

 Réparations toutes marques
 Tél. (039) 36 12 69

Restaurant Bonnet
 Le Cerneux-Péquignot
 Fondue - menu et assiette du jour, menus sur commande
 Salle pour sociétés
 Fermé le mardi
 Tél. (039) 36 12 03

Perrin Frères
 Bières Cardinal
 Limonades
 Livraisons:
 vallée de La Sagne et des Ponts, vallée de La Brévine
 Les Ponts-de-Martel
 Tél. (039) 37 15 22

CARROSSERIE
 LAUDE HUGUENIN

 Réparations toutes marques
 2414 Le Cerneux-Péquignot
 Tél. (039) 36 11 49

Auberge du Vieux Puits

 Y. et E. Bessire,
 tél. 039/36 11 10
 La Chaux-du-Milieu
L'AUBERGE DE L'AMITIÉ

Epicerie
L.-G. Simon - Vermot
 Le Locle
 Crêt-Vaillant 9
 Tél. (039) 31 19 65
 Service à domicile

SUISSE

Compensation de la progression à froid devant les Etats La solution de la voie moyenne

M

maintenant

Non au compromis!

Le Conseil des Etats, en se prononçant pour la voie moyenne dans la loi sur la compensation de la progression à froid, a démontré sa volonté d'une part de respecter la Constitution et d'autre part son sens des responsabilités, son sens de l'Etat même: le problème des ressources de la Confédération est chose globale.

Le Redressement national, en lançant son initiative pour la compensation des effets de la progression à froid, a démontré lui quel devait être l'intérêt public, où il se situait et a rappelé à l'Etat qu'il n'avait pas seulement des droits, mais aussi des devoirs. Une attitude honorable. Et dont le but n'est pas le démantèlement ou la paupérisation de l'Etat, mais, plus simplement, plus logiquement la vérité et la responsabilité.

Si la Chambre des cantons ne s'est donc pas trompée en faisant passer de 5 à 10% l'obligation de compenser tous les deux ans, le RN, lui, se tromperait s'il se satisfaisait de cette solution financièrement acceptable, certes, mais politiquement injuste.

Ce que veut le RN, ce que veut certainement la grande majorité des Suisses, c'est que la Confédération cesse de violer la Constitution en ne corrigeant pas ou partiellement les effets de la progression à froid. Le mandat est clair. Mais il ne signifie pas, et de loin, qu'une discussion ne soit pas possible en vue de trouver une fiscalité mieux adaptée à notre Etat fédéral.

Des solutions, il y a en a: les droits d'entrée calculés d'après le poids relèvent d'un système archaïque. Les taxes d'après la valeur n'aurait rien de déshonorant et serait surtout plus conforme à la vérité. Et la Confédération verrait ainsi l'une de ses ressources financières garantie avec une certaine constance.

Et puis, il y a la TVA, cette fameuse taxe à la valeur ajoutée. Voilà un système d'impôt moderne et juste. Son seul gros, gigantesque inconvénient est d'ordre psychologique. Par deux fois, nous avons refusé son introduction.

Alors, dans cette affaire de compensation de la progression à froid, il ne faut pas se laisser tenter par le compromis. Un choc pourrait être salutaire, déboucher sur de nouvelles conceptions.

Philippe-O. BOILLLOD

Le Conseil des Etats s'occupait hier de la loi sur la compensation de la progression à froid, loi qui est en fait une réponse à l'initiative lancée par le Redressement national (RN) demandant une compensation intégrale et régulière de ce phénomène dû à l'inflation. La Chambre des cantons s'est finalement prononcée en faveur d'une voie moyenne: oui, il faut que la Confédération compense intégralement les effets de la progression à froid dans la fiscalité fédérale directe (impôt fédéral direct, IFD), non, cette opération sera obligatoire seulement si l'inflation atteint 10% en deux ans et non 5% comme le demandait la Commission du Conseil. Dans le même temps, le Conseil a également accepté une motion du libéral neuchâtelois Jean-François Aubert invitant le Conseil fédéral à faire, sans retard, des propositions au Parlement en vue de compenser, cela par une révision des dispositions fédérales sur la fiscalité indirecte (ICHA, droits d'entrée, etc.), les conséquences financières de la compensation à froid.

De notre rédacteur à Berne:
Philippe-O. BOILLLOD

La progression à froid est un mal aussi sournois que l'inflation qui la provoque: chaque année, la plupart des salaires versés en Suisse sont adaptés au coût de la vie. En valeur nominale, en «chiffres» donc, ils augmentent. Mais pas en valeur réelle, pas sur le plan du pouvoir d'achat. Et ça, le fisc ne veut pas le savoir: un salaire plus élevé vous fera très souvent passer dans une catégorie d'imposition supérieure. Moralité: votre salaire net régresse puisque vous payez toujours plus d'impôts. Inutile de préciser que l'Etat s'accommode fort bien de cette situation...

Le problème, c'est que la Constitution fédérale oblige la Confédération à corriger «périodiquement» - c'est le terme employé - les effets de la progression à froid. Et qu'à chaque fois, elle doit se faire tirer l'oreille pour obtempérer (mais notons que la prorogation du régime financier voté par le peuple et les cantons en novembre 1981 a partiellement compensé les effets de la progression à froid).

Hier devant le Conseil des Etats, ce sont deux écoles qui se sont affrontées à ce sujet, celle que l'on pourrait intituler des dogmatiques et l'autre que nous appellerions celle des réalistes.

La première voit ce qui est inscrit dans la Constitution et c'est tout; elle constate que la Confédération viole sa charte

fondamentale et qu'il faut absolument remédier à cela.

La seconde emmenée par Jean-François Aubert notamment, est aussi ferme que la première sur ce principe: oui, l'Etat fédéral a l'obligation de corriger les effets de la progression à froid et il n'est pas question qu'il ne le fasse pas. Seulement, le constitutionnaliste neuchâtelois estime que la Constitution laisse une certaine marge de manœuvre dans la périodicité de cette compensation et que, finalement on doit aussi faire attention à l'état des finances de la Confédération.

L'INITIATIVE DU RN

Le Redressement national, dont l'initiative pour la compensation de la progression à froid a officiellement abouti hier avec plus de 114.000 signatures valables, va maintenant certainement attendre que la loi passe devant le Conseil national avant de prendre sa décision de maintenir ou de retirer son initiative. A noter que si la Chambre du peuple s'aligne sur celle des cantons, les conséquences pour le contribuable seront relativement peu importantes: il n'y aurait en effet pas de compensation pour la période fiscale 1985-1986, cela puisqu'on tiendrait compte uniquement de l'inflation des années 1982, 1983 et 1984. Et si l'inflation devait se poursuivre à son rythme actuel de moins de 5% l'an, la compensation serait effective tous les quatre ans seulement.

(pob)

M. Jean-François Aubert membre de la Commission d'enquête du BIT sur la Pologne

M. Jean-François Aubert, conseiller aux Etats libéral neuchâtelois et professeur de droit à l'Université de Neuchâtel, est l'un des trois membres de la Commission d'enquête sur la situation syndicale en Pologne constituée hier à Genève par le Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT).

La présidence de cette commission a été confiée à M. Nicolas Valticos (Grèce), ancien sous-directeur général du BIT. Le troisième membre de la commission est M. André Aguilar (Venezuela), ancien président de la Conférence du travail.

Cette commission, dont la création a été décidée en mai dernier par le Conseil d'administration du BIT, devrait tenir une première réunion à Genève, vers le

10 ou le 15 juillet prochain. Ses trois membres devront prêter serment puis organiser leur travail, a indiqué devant la presse le directeur général du BIT, M. Francis Blanchard.

La commission devra se pencher sur de nombreuses informations provenant aussi bien des autorités polonaises que d'organisations syndicales internationales. Elle voudra aussi, probablement, recueillir des témoignages, et va vouloir, à un moment donné, exprimer le désir de se rendre en Pologne, a déclaré M. Blanchard. Le gouvernement de Varsovie devra alors répondre. Au moment de la création de la commission, Varsovie a parlé d'ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne et a pris alors la décision de ne pas participer à la 69e session de la Conférence internationale du travail, qui vient de se tenir à Genève.

M. Blanchard a souligné que cet organe n'était en aucune manière «une commission d'inquisition» ni un tribunal mais qu'il allait tenter de rassembler le plus d'informations possibles et porter un jugement sur une situation «conflictuelle». Ses conclusions seront soumises au Conseil d'administration du BIT et au gouvernement polonais. (ats)

Arts graphiques suisses Il faut s'engager davantage

Il faut assumer ses responsabilités au niveau de l'entreprise, de la société et de la politique. Il faut s'engager davantage sur le front économique. C'est en ces termes que les conseillers nationaux Gilbert Couteau (GE) et Ulrich Ammann (BE) se sont adressés aux employeurs de la branche des arts graphiques, au cours de l'assemblée générale de l'Association de l'industrie graphique suisse (AIGS), qui s'est tenue hier à Vitznau (LU).

Cet engagement concerne particulièrement la politique de vente, la réalisation de bénéfices équitables et la responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de leurs collaborateurs. Quant à l'Etat, indique encore un communiqué de l'AIGS, il vaut mieux qu'il contribue à l'essor économique en créant des conditions-cadres propices, plutôt que par une législation excessive prétendant pouvoir cerner les problèmes jusque dans leurs moindres détails. (ats)

AUTRES DÉCISIONS

- Par ailleurs, le Conseil des Etats a:
- adopté le rapport sur la gestion et les comptes des CFF en 1982;
 - accepté un supplément au budget 83 des PTT d'un montant de 37,4 millions;
 - adopté un postulat sur l'harmonisation des tarifs dans des gares-marchandises du canton de Schaffhouse;
 - accepté un arrêté qui règle l'échange d'information avec la RFA au sujet des installations nucléaires proches de la frontière;
 - pris acte du rapport de la délégation suisse au Conseil de l'Europe;
 - adopté une modification de la loi sur l'AVS qui concerne les épouses des Suisses de l'étranger;
 - adopté une modification de la loi fédérale sur les prestations complémentaires de l'AI;
 - transformé en postulat une motion sur la redéfinition des rentes invalidité;
 - accepté de verser un crédit supplémentaire de 9,5 millions au titre de la collaboration de la Suisse au projet EURATOM (recherche nucléaire);

● accepté une motion du conseiller national Marc-André Houmar qui veut que la Confédération mette au point des tests sur les produits de conservation du bois;

● accepté un postulat demandant à la Confédération un crédit supplémentaire pour la route Gampel - Goppenstein;

● accepté un postulat visant à harmoniser les redevances sur le trafic routier entre les cantons. (ats)

Progression à froid: l'initiative ne sera pas retirée

Sur la base des décisions prises par le Conseil des Etats, un retrait de l'initiative populaire pour la compensation de la progression à froid est exclu, a affirmé le conseiller national Hans-Georg Lüchinger, président du comité d'initiative, à l'issue des débats d'hier. Il s'est déclaré très déçu de l'attitude de la Chambre des cantons, car le contribuable devrait, selon elle, attendre 1988 pour bénéficier d'une correction de la progression à froid. (ats)

FAITS DIVERS

Nouvel attentat à Rothenthurm

Des inconnus ont mis le feu dans la nuit de mercredi à hier au bâtiment dans lequel sont normalement exposés les plans des expropriations en cours en vue de l'aménagement de la place d'armes de Rothenthurm. Les dégâts sont peu importants. La communauté de travail et le comité d'initiative opposés à la place d'armes ont exprimé leur réprobation après cet attentat, le quatrième commis à Rothenthurm.

Le bâtiment visé appartient à la Confédération. C'est vers 2 heures du matin que l'alarme a été donnée. Les pompiers ont rapidement éteint le feu. Les dégâts se montent à quelques milliers de francs. C'est la toiture qui a le plus souffert. En revanche, les plans d'expropriation n'ont pas été touchés, car ils se trouvaient momentanément à Schwytz.

ZURICH: UN PETIT ENFANT SE NOIE DANS UN BASSIN

Un petit garçon est tombé mardi soir dans un bassin, situé dans un jardin, a fait savoir hier la police cantonale zurichoise. Malgré les soins immédiats qui lui ont été prodigués à l'hôpital, l'enfant, qui n'avait juste pas deux ans est mort peu après.

L'enfant avait été confié à la garde de ses grands-parents. A cause d'un moment d'inattention, ceux-ci ne s'aperçurent pas que l'enfant s'était rendu dans le jardin du voisin, où se trouve un petit plan d'eau. Pour une raison que l'on ne connaîtra sans doute jamais, le garçon y est tombé. Immédiatement repêché, il a été conduit à l'hôpital, mais les soins devaient s'avérer inutiles et l'enfant est décédé pendant la nuit.

IMPORTANT RÉSEAU DE DROGUE DÉMANTELÉ À Zoug

Une trentaine de personnes sont impliquées dans une affaire de drogue dont est saisie la police cantonale

de Zoug. Les principaux inculpés, deux hommes et deux femmes, de nationalité suisse ou turque, âgés de 21 à 31 ans, ont été arrêtés. Ils auraient vendu en Suisse ces derniers mois pour plus de deux kilos d'héroïne. La valeur de la drogue écoulée - vendue à des toxicomanes de Zurich et de Zoug - représente plus d'un million de francs.

L'héroïne provenait de Turquie. Une infime partie a été utilisée par les quatre principaux inculpés pour leurs besoins personnels.

KRIESSERN (SG): MORT PAR ÉLECTROCUTION

Un monteur de Montligen (SG), M. August Benz, âgé de 65 ans, est mort électrocuté hier en élaguant des branches d'arbres à proximité d'une ligne à haute tension. Ceux-ci poussaient en effet trop près de la ligne, a expliqué la police cantonale de Saint-Gall. M. Benz a été atteint en déplaçant une échelle en aluminium, qui l'a mis en contact avec la ligne. Son collègue a été légèrement blessé et a reçu un choc.

EN QUELQUES LIGNES

● Bruno Hunziker, conseiller national radical argovien et Jean Cavadini, conseiller national libéral neuchâtelois sont les nouveaux présidents, respectivement vice-président, du Forum suisse de l'énergie qui tenait hier à Berne son assemblée générale ordinaire. L'orateur du jour, le professeur Michail A. Styrikovitch, membre de l'Académie des sciences de l'Union soviétique, a exposé les options énergétiques de son pays.

● Dans une lettre ouverte au Conseil fédéral, la «Déclaration de Berne» demande l'introduction d'une loi qui limiterait l'exportation de pesticides (herbicides, insecticides, etc.) fabriqués en Suisse. L'organisation qui travaille pour la promotion d'un développement solidaire se dit inquiète, entre autre, du manque de prudence avec laquelle la question de l'interdiction d'exportation du «Galecron» avait été traitée en automne dernier, lorsque ce produit avait défrayé la chronique.

● Le parti socialiste suisse (pss) suit avec attention les événements qui se déroulent au Chili et condamne le recours systématique à la répression par laquelle le gouvernement répond aux légitimes demandes du peuple chilien, lit-on dans un communiqué publié par le service de presse du parti.

● Le comité contre la N1 ne renonce pas à empêcher la construction du tronçon Yverdon - Morat.

Réunis mardi soir à Yverdon en assemblée générale, il a décidé de proposer au WWF de lancer en commun une initiative fédérale contre la construction de ce tronçon. En cas de refus du WWF, le comité pourrait alors se tourner vers les Organisations progressistes de Suisse (POCH) et soutenir leur initiative pour l'arrêt de la construction des routes nationales.

● Le Conseil fédéral a manqué une fois de plus de prendre les mesures nécessaires à l'amélioration du revenu de l'agriculture de montagne» a déclaré hier dans un communiqué de presse la Groupement suisse pour la population de montagne (SAR). Les décisions du Conseil fédéral du 20 juin en faveur de l'agriculture ne suffisent pas selon lui à combler le croissant manque à gagner du paysan montagnard.

● Deux jours après les incidents de la manifestation kurde à Genève, les circonstances de la bagarre entre manifestants et spectateurs et des coups de feu ne sont pas encore éclaircies. Le porte-parole de la police genevoise a déclaré que le film contenu dans l'appareil de photos, cause semblerait-il de la bagarre, a pu être développé. Il ne contient cependant que des vues de dos des manifestants et les enquêteurs excluent le travail d'agents secrets irakiens chargés de photographier les manifestants.

Devant le Conseil national Avions Pilatus et justice militaire

L'exportation des avions Pilatus et les critères de promotion dans la justice militaire, voilà deux points qui ont été soulevés hier au Conseil national lors de l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral. Dans les deux cas, le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz a donné la réplique aux critiques émanant des rangs socialistes.

Deux députés socialistes, le Genevois Jean Ziegler et le Bernois Richard Bäuml, ont critiqué le fait que les avions Pilatus ne tombent pas sous le coup de la loi sur les exportations d'armes. Or, ont-ils affirmé, ces avions, après avoir quitté la Suisse, sont armés et engagés, au Guatemala notamment, contre la population civile. Nous considérons ces avions comme un moyen de transport, a répondu M. Chevallaz. N'importe quel avion et même n'importe quelle voiture peuvent être transformés ultérieurement. Cette transformation ne nous concerne pas, a-t-il affirmé. Si on interdisait ces exportations, toute notre petite industrie aéronautique devrait fermer ses portes, a-t-il conclu.

Pour le socialiste zurichois Moritz Leuenberger, l'armée et plus particulièrement la justice militaire ont de curieux critères de promotion. Et de citer deux officiers qui, alors qu'ils avaient été condamnés par des tribunaux civils pour des délits économiques, ont été promus dans

la justice militaire. Selon M. Chevallaz, il est totalement exagéré de parler de «crimes économiques» dans ces deux cas. Ces personnes ont été condamnées à des contraventions et non pas à des peines d'emprisonnement.

Par ailleurs, le Conseil national a:

- Approuvé les comptes et les rapports de gestion des CFF et des PTT ainsi qu'une rallonge au budget 1983 des PTT;
- Chargé le Conseil fédéral d'intervenir auprès des PTT pour les empêcher de réaliser leur projet de boulangerie industrielle;
- Accepté un postulat en vue de la création de séries spéciales de timbres pour encourager le sport;
- Approuvé le rapport de gestion du Conseil fédéral;
- Pris acte du rapport de la Commission de gestion sur les inspections dans l'administration fédérale;
- Entendu le rapport de la délégation du parlement auprès du Conseil de l'Europe;
- Pris acte du rapport sur la coopération scientifique internationale;
- Approuvé un accord avec la RFA concernant l'assurance-chômage. (ats)

Hôtel-Restaurant La Couronne
 2325 Les Planchettes - Fermé le lundi
 Situation tranquille Site campagnard



60 places

16 prix moyen Fr. 25.-
 Chalet-dortoir - 20 lits
 Famille De Pretto
 Tél. 039/23 41 07

BRANDT & Cie

Moulins de Tavannes
 Aliments



Dépositaire:
 P. Calame
 2325 Les Planchettes
 Tél. 039/23 41 39



La Générale de Berne
 Compagnie d'assurances

Fernand Bilat Inspecteur
 Bureau: 2301 La Chaux-de-Fonds
 64, av. L.-Robert - Tél. 039/23 58 58
 Privé: 2325 Les Planchettes
 Le Dazenet - Tél. 039/23 50 89

Auto - Electricité

Winkler SA

Bosch et Lucas

Appareils ménagers Bosch

Numa-Droz 132
 Tél. 039/23 43 23

SWM - Aprilla - Cagiva
 Cycles et motos
 Collège 54



Tél. 039/28 33 60
 La Chaux-de-Fonds

CARROSSERIE INDUSTRIE

Couleurs et vernis
 Beaux-Arts



2300 La Chaux-de-Fonds
 Jaquet-Droz 10 - Tél. (039) 23 17 10

**MOTO CLUB
 LE SYMPA
 LES PLANCHETTES
 25-26 JUIN 1983**

**1re CONCENTRATION
 INTERNATIONALE DE MOTOS**

**au Manège du Quartier
 La Chaux-du-Milieu**

Ambiance «motarde»

Dimanche 26

GRAND DÉFILÉ

au Locle, à 10 h. 15



■ Favorisez nos sympathiques annonceurs ■

P.-A. Nicolet SA

VINS FINS



Charrière 82
 2300 La Chaux-de-Fonds

Hôtel-Restaurant
 Relais Routier

Croix-Fédérale

Famille W. Othenin
 ☎ 039/26 06 98
 2322 Le Crêt-du-Loclc
 Cuisine soignée - Cave réputée
 Salle pour banquets

Que le soleil brille
 Ou qu'il grésille:
 Les motards se retrouvent à

LA GRÉBILLE

Local Moto-Club Le Sympa

Se recommande
 Famille L. Oppliger
 Tél. 039/28 33 19

Garage FAUSER

Ventes et réparations
 TOUTES MARQUES

Bd des Eplatures 49a
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/26 71 19



**Vente - Location - TV
 Video - Cassettes**

2a, rue du Progrès
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/28 20 28

Hôtel «Fleur de Lys»
 Av. Léopold-Robert 13
 Ouvert 7 jours sur 7



NICOLET J.-C.
 LE LOCLE
 Tél. 039/31 23 51

Boucherie-Charcuterie

Eric Perregaux

Spécialités:
 Grillade de porc
 Saucisson neuchâtelois

Livraison à domicile
 Tél. 039/31 72 72
 Progrès 47 - Le Locle

**Restaurant des
 Roches-de-Moron**



Spécialités de desserts
 50 sortes
 Tél. 039/23 41 18

Une halte...
 un café...

**BAR
 «Le Rubis»**

Daniel-JeanRichard 13
 Le Locle
 Tél 039/31 69 69

**Marcel
 Huguenin**

Kiosque du
 Bois du Petit-Château
 Loterie - Sport-Toto
 2300 La Chaux-de-Fonds

**Echappements-
 Service**

J.-C. AELLEN

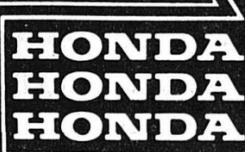
Hôtel-de-Ville 27
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/28 55 10

Chez Sandro

M. et Mme S. Bertozzini
 Rue de la Gare 4
 2400 Le Locle
 Tél. 039/31 40 87

Vous êtes les bienvenus
 Rôtisserie
 Restaurant - Pizzeria
 Spécialités italiennes et de
 saison

GARAGE S. CAMPOLI



RÉPARATIONS ET
 ACCESSOIRES

La Chaux-de-Fonds
 Rue du Progrès 1
 Tél. 28 73 04

Couvreur entreprend
 Toits à neuf
 Peinture chéneaux

G. JACOT

2325 Les Planchettes
 Tél. 039/23 21 01

Chez La Mutter
 La Chaux-du-Milieu

Spécialités de campagne
 Mets au fromage

Saucisson au jambon
 de campagne et rôtis
 Choix de menus variés

Tél. 039/36 11 16

SIERRA. LA NOUVELLE DE FORD. EN AVANCE SUR TOUTE LA LIGNE.



Au départ - en avance. Avec des lignes idéalement profilées (cx de 0,34), la Sierra est bien plus qu'un événement aérodynamique. C'est un pur régal pour l'œil.

Sur route, à plus forte raison - en avance. La ligne de la Sierra donne le ton, même d'un point de vue économique. En effet, grâce à ses formes aérodynamiques - des jantes aux pare-chocs absorbants intégrés - la Sierra atteint des valeurs de consommation étonnantes. Couplé de série d'une boîte 5 vitesses, le moteur 2,0 IACT avec allumage transistorisé, développe 99 fougueux ch/73 kW pour une consommation moyenne de 8,9 l seulement (utilisation mixte, méthode de mesure USA). Transmission automatique en option. La Sierra est également livrable avec moteur diesel 2,3 l puissant et économique (67 ch/49 kW).

Le train roulant comporte une suspension à quatre roues indépendantes, des jambes élastiques McPherson à l'avant avec stabilisateurs transversaux et bras de guidage oblique de l'axe arrière. Tout concourt à une conduite aussi sûre que confortable.

Pour le conducteur, comme pour les passagers - en avance. Avec son cockpit aux instruments

judicieusement disposés, la Sierra s'adapte à merveille à son conducteur (p. ex. avec siège réglable en hauteur, à partir du modèle L). Elle répond aux désirs des passagers grâce à un habitacle spacieux, confortable et 5 portes, à la radio, à une aération sophistiquée et (à partir du modèle L) aux vitres teintées ainsi qu'aux dossiers arrière rabattables asymétriquement, 1/3, 2/3 ou complètement. En option: toit ouvrant en verre teinté, lève-glaces électriques et bien d'autres choses encore.

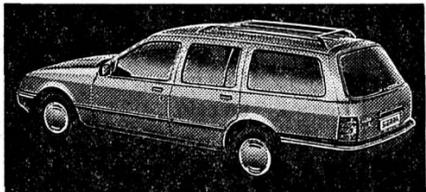
Jusque dans les moindres détails - en avance. Des méthodes de construction ultra-modernes et des matériaux de qualité supérieure assurent à la Sierra une avance technologique allant du système d'échappement aluminé à la garantie de 6 ans contre les perforations par la corrosion et le traitement anticorrosion de 20 étapes.

Le progrès vous intéresse-t-il? Prenez le volant de la nouvelle Sierra pour un essai routier! Maintenant. Chez votre concessionnaire Ford.

2 moteurs, 4 équipements sur la berline comme sur le break. A partir de fr. 14 990.-



Relevez le hayon et la Sierra accueille 690 litres de bagages. Rabattez la banquette arrière, et elle en avale même plus du double - 1460 litres!



Break Sierra avec une capacité de chargement de 1960 litres.

SIERRA 
FORD PROFILE L'AVENIR.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102.

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérijà, J. Dellenbach - J.-J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

Le Docteur Dominique Schneider ouvre son cabinet de médecine

le lundi 4 juillet 1983,
Grand-Rue 114, Tramelan

(entrée rue Albert-Gobat)

On peut prendre rendez-vous, à partir du 1er juillet
au No 032/97 65 65. 06-120 428

PIERRE AUBRY TAPISSIER
JUVET INTERIEUR MEUBLES

NUMA-DROZ 27

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS
Etablissement de La Chaux-de-Fonds

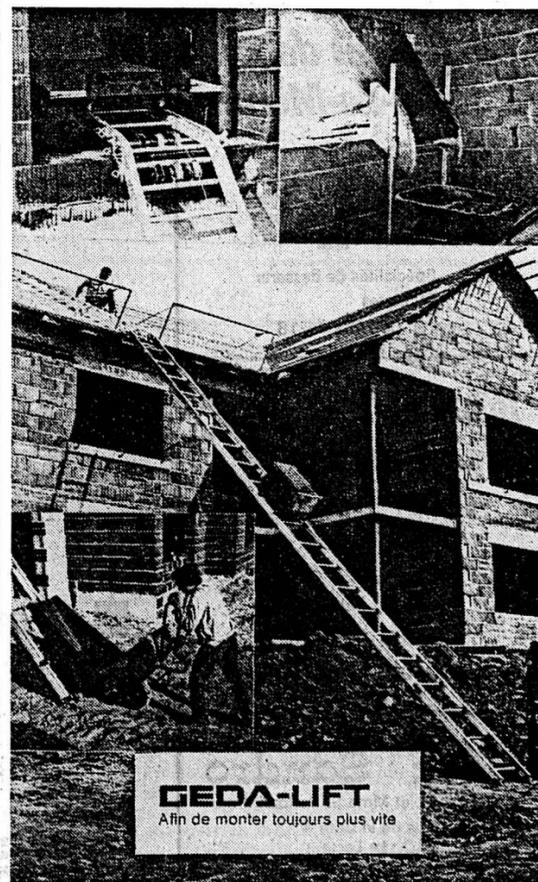
Examens professionnels supérieurs (maîtrise fédérale) pour mécanicien en automobiles et mécanicien

Des cours de préparation aux examens professionnels supérieurs d'une durée de 3 ans débiteront en automne 1983 au Technicum Neuchâtelois, à La Chaux-de-Fonds.

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Technicum Neuchâtelois, Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 34 21, jusqu'au 27 août 1983.

80949

Junod Echafaudages



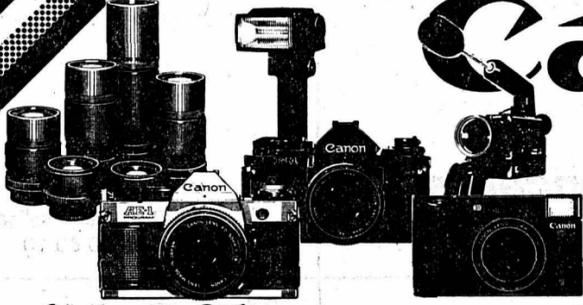
GEDA-LIFT
Afin de monter toujours plus vite

LOCATION MONTE-CHARGES

BÉTON - TUILES - BRIQUES
CARREAUX DE PLÂTRE, etc.

Tél. 039/28 53 90

81320



Canon

JOURNÉES INFORMATIVES

Lors des journées informatives du **Vendredi 24 juin** au **Samedi 25**, un spécialiste vous montre comment mieux photographier ou filmer vos paysages, portraits, jeunes filles ou autres sujets à l'aide du vaste Programme Canon.

GRATUIT:
venez faire contrôler votre caméra photo!



Expert

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

biuggeri

La Chaux-de-Fonds

L-Robert 23 - 25
Tél. 23 12 12

Garages pour utilitaires
simple Fr. 2800.-
double Fr. 5300.-
y.c. porte basculante.
Informations et réservations chez Uninorm Lausanne, tél. 021/37 37 12. 105-250 001

Cause cessation de notre dépôt d'échelles à Conthey, nous vendons la totalité de notre stock.
Echelles alu coulissantes 2 plans fabrication Lohmann 10 m. 40% réduction seulement Fr. 289.-
Livraison franco domicile.
Vente autorisée du 9.6.83 au 30.9.83.
Dépôt **INTERAL CONTHEY**, acceptation des commandes tél. 021/72 10 90. 13-2064

Où diable se trouve Joël C.?

(De retour de sa randonnée à travers le pays, il est en train de trinquer quelque part un bon verre de cidre.)

***Cidre** léger et fin.
Le blanc pétillant tiré du jus de la pomme. Maintenant aussi sans alcool.

Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 15.3.1983.

AUX ROCHETTES ON MANGE BIEN

Tél. 039/28 33 12 56360



SPÉCIAL VACANCES

Nos beaux voyages d'été...
VENISE - LES DOLOMITES LE TYROL
du 19 au 23 juillet tout compris Fr. 635.-

28 et 29 juillet deux jours parmi les fleurs et les marmottes
LE VAL-D'ISÈRE - CHAMONIX LE GRAND SAINT-BERNARD LE COL DE LA FORCLAZ
tout compris Fr. 195.- par personne

Dimanche 26 juin Départ 13 h. 30 Fr. 26.-
Exceptionnelle promenade d'après-midi en VALAIS
Programmes détaillés à disposition
Inscriptions:
Voyages GIGER-Autocars
Tél. 039/23 75 24 81742

Hôtel de la Combe-Grède, Villeret

RED BULL SALOON

BAR GRILL

Tous les soirs de 19 h. à 1 h.
Vendredi et samedi de 19 h. à 2 h.
Fermé le dimanche soir et le lundi

Ambiance - Vidéo
Retransmissions sportives sur grand écran (unique dans la région)
Read Bull Steak servi jusqu'à la fermeture
Tous les vendredis soir
Friture de filets de perches à discrétion Fr. 25.-

Danielle Decorvet et Richard Oswald
Les spécialistes des banquets et mariages
Tél. 039/41 27 51 93-579

SITC Tête-de-Ran

2208 Tête-de-Ran, tél. 038/53 33 23

Détendez-vous à la campagne et savourez les spécialités de notre chef Jean-Luc Nappes

pour le dimanche 26 juin à la **BRASSERIE MENU**
Melon de Cavailon et jambon de Parme
Terrasse panoramique
Consommé à la tortue
Salles pour banquets de 20 à 150 personnes
Filet de bœuf à la bordelaise
Pommes allumettes
Jardinière de légumes
Déjeuners d'affaires
Sélection de fromages
Grande place de parc
Sorbet colonel ou Tarte aux fruits
OUVERT TOUS LES JOURS
Menu complet Fr. 38.-
Plat du jour Fr. 22.-
Pour réserver, téléphonez au 038/53 33 23

A louer Chézard
3 1/2 pièces
sans confort, grande cuisine, balcon, galeas, cave, jardin.
Tél. 038/53 41 22. 28-300357

OUVERTURE de l'Hôtel-Restaurant Cerneux-au-Maire LES BOIS

les 25 et 26 juin 1983 dès 15 heures
BAL
ave l'orchestre «THE KON-TIKI'S»
17-44470

FC Saignelégier - 40e anniversaire

Vendredi 24 juin
20 h. 30 **NE-XAMAX (LNC) - DELÉMONT I**

Samedi 25 juin
16-16 h. 30 **Grand lâcher de ballons**
20 h. 30 Halle-Cantine Saignelégier
Grand concert de jazz par le sensationnel
«Jacky Milliet Jazz Band»
Danse avec l'orchestre «Los Renaldos»
Samedi dès 13 h. 45 et dimanche dès 10 h.
MATCHES DES ÉQUIPES LOCALES
14-8641

Bungalows pour vacances au Tessin

Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano au lac de Lugano. A partir de 14 fr. par personne. Libre depuis le 13 août. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. Tél. (091)71 41 77. 24-524831

Samedi 25 juin dès 7 h. 30
Marché aux puces
E. SCHNEGG - Chemin de la Gare 2314 La Sagne 82064

RESTAURANT DE LA GARE LA FERRIÈRE

Tél. 039/61 16 22
Spécialité:
CROÛTES AUX MORILLES
(Fermé le mardi)
S. Martin

Hotel Rössli, Schwarzenberg

bei Luzern.
Erleben Sie gemütliche, familiäre Ferien in herrlicher voralpiner Gegend zum **Vollpensionspreis von Fr. 40.-/42.-** (alles inbegr.). Der Patron kocht selbst!
Minigolf, grosse Gartenterrasse, öffentl. Hallenbad vis-à-vis, gepflegte Wanderwege. Auf Ihren Besuch freut sich.
Fam. Rüssli-Wey, Bes. Tel. 041/97 12 47. 90-42195

TIRS OBLIGATOIRES

Société militaire
L'HELVÉTIE LES CARABINIERS
SAMEDI 25 JUIN de 8 à 12 heures
Livrets de tir et de service 81387

Abonnez-vous à L'Impartial

Yoga-Relaxation

Institut Maytain, Collège 11
Téléphone 23 88 19
organise en juillet (Valais)
1 semaine de vacances

Vacances horlogères 1983 EXCURSIONS STAUFFER

☎ 039/31 49 13 - Monts 84 - Le Locle

| | Dép. | Fr. |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Dim. 10.7 | ROMONT | 13 h. Fr. 26.- |
| Ma. 12.7 | Dans les Alpes enneigées, LE GRAND SAINT-BERNARD, excellent diner compris | 6 h. 45 Fr. 57.- |
| Jeu. 14.7 | BALMBERG | 13 h. Fr. 24.- |
| Sa. 16.7 | COL DU BRUNIG - LUNGERN, diner compris, retour par Lucerne | 8 h. Fr. 53.- |
| Dim 17.7 | TOUR DU LAC DE GRUYÈRE, retour par Broc | 13 h. Fr. 26.- |
| Ma. 19.7 | Traversée du lac de Zurich en bac, EINSIEDELN, retour par Lucerne, diner libre | 7 h. Fr. 50.- |
| Jeu. 21.7 | Course dans le canton de Berne avec un arrêt à la FOSSE AUX OURS, Berne | 13 h. Fr. 25.- |
| Sam. 23.7 | CROISIÈRE DE RÊVE SUR LE LAC DE ZOUG, diner sur le bateau compris | 6 h. 45 Fr. 67.- |
| Dim 24.7 | TOUR DU LAC DE THOUNE, arrêt à Interlaken | 13 h. Fr. 26.- |
| Ma. 26.7 | RUST, Allemagne, Europapark (nouveau 1983), prix spécial entrée comprise, carte d'identité | 6 h. adultes Fr. 48.- enfants Fr. 30.- |
| Jeu. 28.7 | SIGNAL DE BOUGY | 13 h. Fr. 26.- |
| Sam. 30.7 | TUNNEL DU SELISBERG - ALTDORF retour par l'Axenstrasse, diner libre | 7 h. Fr. 44.- |
| Dim. 31.7 | SCHWARZENBURG - HEITENRIED | 13 h. Fr. 26.- |
| lun. 1.8 | Jolie promenade dans le canton de Vaud, filets de perches à Yverdon compris, feux à Neuchâtel | 13 h. Fr. 40.- |
| Ma. 2.8 | BEATENBERG, avec bateau, train, car, diner compris, arrangement spécial, inscriptions jusqu'au 31.7.1983 | 8 h. Fr. 53.- |
| Jeu 4.8 | COURSE FRANCO-SUISSE | 13 h. Fr. 26.- |
| Sam. 6.8 | «Le Tessin en une journée». La Suisse en miniature «Melide», entrée comprise, Lugano, diner libre | 6 h. Fr. 56.- |
| Dim. 7.8 | COURSE DES TROIS LACS | 13 h. Fr. 25.- |

Car moderne et confortable avec frigo et toilettes. Les départs se font au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Rabais AVS, sauf courses spéciales, bons de voyage acceptés. 91-144

Jazz à volonté - Jazz à volonté - Jazz à volonté

Av. Léopold-Robert 61 tél. 039 / 23 32 50 La Chaux-de-Fonds le 13 décembre MCMLXXXIII

brasserie TERMINUS

OUVERT TOUS LES JOURS

LE RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DU CENTRE-VILLE

Swing au Term' avec l'orchestre Rolang Hug New Orleans All Stars

CE SOIR VENDREDI 24 JUIN

Veuillez réserver vos tables 91-527

Jazz à volonté - Jazz à volonté - Jazz à volonté

RITTERGOLD

le cidre spécial de pomme avec lequel on se lie d'amitié.

No 1 en Suisse!

thurella Bischofszell 44-5179

Votre journal: L'IMPARTIAL

A remettre **atelier d'horlogerie**

plein centre de Lausanne. Excellente clientèle.

Ecrire sous chiffre PP 303186 à Publicitas, 1002 Lausanne.



*En 1981, le groupe Fiat a vendu 1275100 voitures en Europe. Financement avantageux par Fiat Finance SA.

**TU AS VRAIMENT L'AIR SUPER-
CHOUETTE, DIT-ELLE.
PEU APRÈS, NOUS DEVENIONS
INSÉPARABLES.
BELLISSIMA NUOVA FIAT RITMO 105 TC.**

Aérodynamisme perfectionné, poids réduit, moteur 1600 cm³, 105 CV-DIN, 2 arbres à cames en tête, allumage électronique et boîte à 5 vitesses, donc consommation minimale et performances alléchantes: 175 km/h, 0-100 km/h en 10,1 sec. Confort accru: nouveau et luxueux tableau de bord sportif avec instruments tels que compte-tours, manomètre d'huile, etc., sans oublier le nouveau système de chauffage et de ventilation, les nouveaux sièges, le spoiler, le becquet, les 4 phares à iode, le volant sport Abarth - et tous les autres atouts.
Fr. 16 290.-. (Jantes en alliage léger en option.)

Le n° 1 en Europe*
annonce 8 nouveautés!

18-5866

LES NOUVELLES **FIAT** RITMO

FIAT

LA CHAUX-DE-FONDS

GARAGE DE LA RONDE 039/28 33 33

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix 039/28 69 88
Garage Sporoto 039/26 08 08

LE LOCLE

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE 039/31 10 50

Le Locle: Garage Eyra 039/31 70 67
Les Breuleux: Garage du Collège 039/54 11 64

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 70

Phyllis A. Whitney Le taureau de pierre

Roman

Traduit de l'américain par Solange Sommier

Ed. Albin Michel, copyright by Cosmopress, Genève

«Eh bien, à quand le départ? me demanda-t-il.

— Quand je saurai qui a tué Floris.»

Il parut surpris, mais se reprit aussitôt.

«Oh! C'est de l'histoire ancienne. La piste n'en est plus une... La neige a recouvert les traces de l'assassin... D'ailleurs, il ne peut y avoir qu'un seul dénouement à cette affaire. Et ce dénouement ne vous regarde pas. Bien entendu, Irène et Brendon ne veulent pas entendre parler de l'affaire.

— Bien sûr. Vous préférez tous croire qu'Ariel est coupable de l'assassinat de Floris Devin.

— Comme vous êtes brutale!» Le sourire

que je détestais était en place. «Mais je suppose que cela pourrait être vrai.

— Si la vérité éclatait au grand jour, Mountain House ne s'en remettrait pas. Et vous menacez Brendon de cela?

— Le scandale est mauvais pour l'hôtellerie, répéta Loring Grant. J'estime que Brendon doit agir avec prudence, dans son intérêt.

— Et, bien entendu, dans le sens où vous le souhaitez. C'est la carotte pour faire avancer l'âne.»

Loring sourit de nouveau, et je jugeai sa suffisance parfaitement insupportable.

«Réfléchissez, Jenny, qu'arrivait-il si la police rouvrirait le dossier?

— Pour quelle raison le ferait-elle, après tant de temps?

— Pourtant, l'hypothèse demeure.»

Je commençais à percer le jeu de Loring. «C'est donc vous qui avez tout manigancé! Cette histoire de policiers prêts à rouvrir l'enquête. Que tramez-vous au juste, Loring Grant?

— Rien qui pourrait occasionner une migraine à votre jolie petite tête», dit-il d'un air railleur.

Mes mains agrippèrent le bras du fauteuil, si bien que le bois me scia les paumes. Cet homme me mettait hors de moi. Et je ne trou-

vai pas d'autre moyen pour me retenir de l'accabler de violents reproches. Cependant, je réussis à lui parler calmement, au prix d'un effort considérable.

«Tout cela est lié à l'affaire de Floris, n'est-ce pas?

— Vous êtes la championne des conclusions hâtives, Jenny.» Brusquement il se durcit: «Tout ceci ne vous regarde pas. Croyez-moi, quittez Laurel, c'est ce que vous avez de mieux à faire. Et n'y revenez plus jamais. Vous ne trouverez rien ici.»

Je me levai et j'allais m'accouder à la balustrade. Et, brusquement, je me retournai pour lui lancer: «C'est vous qui avez fait courir ces bruits au sujet de ma sœur! C'est vous qui la calomniez en laissant supposer qu'elle était coupable. Vous, Loring!

— La fonction d'un bruit est de se répandre...», dit-il avec humeur.

Le simple fait de contempler ce visage hypocrite me donna la nausée. Je m'apprêtais à le laisser là, en retournant à mon travail, mais je ne devais pas le reprendre ce jour-là, car Magnus entra en trombe sous la véranda, juste derrière Loring.

Sa poigne énorme le repoussa d'un coup sec et, sans aucun effort apparent, le projeta à l'autre bout de la véranda.

Voilà ce que j'avais envie de faire subir à Loring, et ce geste me remplit d'une joie sauvage. Je faillis applaudir Magnus! La peur ne vint que plus tard!

IX

Loring heurta le mur avec une force terrible, mais il réussit à conserver son équilibre. La rage le prit comme il recouvrait ses esprits, et il se rua sur Magnus. Loring paraissait un nain à côté de l'autre homme, mais il avait l'avantage d'être un bagarreur parfaitement immonde. J'ignore lequel des deux se trouvait dans la position la plus dangereuse, car, à ce moment précis, on entendit des cris dans l'hôtel, et Brendon surgit pour prendre Loring au collet et retenir Magnus.

«Vous êtes fous! leur dit-il. Bon, de quoi s'agit-il?»

Magnus s'ébroua comme un grand taureau roux qui avait voulu tuer son adversaire, et Loring s'effondra dans les bras de Brendon. Magnus expliqua le motif de sa colère:

«Il a envoyé des géomètres à Rainbow Point. Il y tient à son projet de construction, mais, autant que vous le sachiez, je tuerai le premier qui posera le pied sur cette terre.»

(à suivre)

MAGAZINE

grand écran

dans les cinémas de la région

La Chaix-de-Fonds

● **Quand les aigles attaquent**
Film de guerre américain de la fin des années soixante. (Curso, t.s. 20 h. 45, sa, di, 17 h.).

● **Aphrodite**
Erotisme snob en ambiance gréco-rétro, en première vision. (Plaza, t.s. 20 h. 45, sa, di, 17 h.).

● **Le mur**
La dernière oeuvre du Turc Güney sur le monde carcéral. Voir texte ci-contre. (Eden, t.s. 20 h. 45, sa, di, 15 h.).

● **Les dix tigres de Shaolin**
Shaolin est décidément un bled où l'on s'amuse comme des petit kung-fu... (Eden, sa, di, 17 h. 30).

● **Une épouse à tout faire**
Mais une vision limitée de la condition féminine! Série X.(Eden, ve, sa, 23 h. 15, lu, ma, me, 18 h. 30).

● **Orange mécanique**
Le film immense de Kubrick sur la violence, individuelle et sociale. (Scala, t. s, 20 h. 45, sa, di, 15 h.).

Le Locle

● **Pétrole, pétrole**
Un joyeux n'importe-quoi sur un thème sociologique et sur un mode rebattus. (Casino, ve, sa, di, 20 h. 30, sa, di, 15 h. 30).

St-Imier

● **La honte de la jungle**
Parodie tarzanque désopilante. (Lux ve, di, 20 h. 45).

● **La mort de Mario Ricci**
Le dernier Goretta. La vie d'une communauté villageoise scrutée à travers un fait-divers tragique. (Lux, sa, 20 h. 45).

Tramelan

● **Conan le barbare**
Une sombre histoire des temps pré-historiques. (Cosmos, ve, di, 20 h. 15).

● **Edith et Marcel**
La célèbre histoire d'amour de la chanteuse et du boxeur re-créeée par Lelouch. (Cosmos, sa, 20 h. 15).

Tavannes

● **La balance**
«Polar» réaliste d'un Américain à Paris, qui passe pour nouveau modèle du genre. (Royal, ve, sa, di, 20 h. 15).

● **Les p'tites têtes**
B. Menez acteur et coréalisateur: l'inraisemblable voyage désorganisé de deux convoyeurs de touristes. (Royal, di, 15 h.).

Bévilard

● **Opération dragon**
Aventures à l'américaine. (Palace, ve, sa, di, 20 h. 30, di, 15 h. 15).

Le Noirmont

● **Flic ou voyou**
Un «polar» de Lautner, dialogué par Audiard, avec Belmondo et Galabru: c'est tout dire... (ve, sa, di, 20 h. 30).

En page SERVICE

les autres films présentés dans la région, et notamment à Neuchâtel, Couvet, Bienne, Porrentruy, Delémont, etc.

LE MUR d'Ylmaz Güney

On ne va pas reprendre la carrière de l'auteur, largement connue, acteur célèbre il y a quelques années, devenu scénariste.

Réalisateur, mais aussi révolté, peut-être révolutionnaire, jeté en prison pour diverses raisons, aussi politiques, même si les autorités turques affirment le contraire, évadé de prison lors d'une permission, ayant obtenu l'asile politique en France, où il a tourné son dernier film, «Le mur».

Güney écrit en prison le sujet de certains films, en prépara le découpage, fournissant à ses collaborateurs de multiples indications pour transcrire ses idées. Cela donna, signés de son ami Goren, «Le troupeau», dont il faut répéter qu'il était «mal-tout», mais tellement puissant que le «mal-tout» n'interdisait nullement une profonde adhésion absolue; puis «L'ennemi», enfin «Yol», grand prix à Cannes, l'an dernier, dont quelques esprits impertinents tentèrent de faire remarquer que l'intérêt résidait surtout dans l'écriture, la structure du récit, en une formule provocatrice compréhensible pour qui accepte la provocation, «Yol», c'est Dallas.

Hélas, «Le mur», ce n'est plus «Yol». A Cannes, cette année, malgré toute la sympathie au vrai sens du terme qui entoure justement Güney, ce fut la déception. Et pourtant, les admirateurs d'«Yol» croyaient en lui. Le ministre français de la culture prit le risque d'utiliser ses propres crédits pour que «Le mur» soit réalisé, comme Jack Lang le fit pour le «Danton» de Wajda, ou «L'argent», de Bresson, choix «politiques» courageux.

On raconte que figurants, acteurs et techniciens sont restés ensemble durant une bonne partie du tournage, que les coups des acteurs-adultes aux acteurs-enfants étaient parfois de vrais coups, les larmes de vraies larmes, que les gens avaient finalement peine à se supporter. J'ignore si ces anecdotes sont potins ou vérités. Elles sont peut-être vérités. Mais le psychodrame ne suffit pas à faire un film.

Le sujet, profondément émouvant, montre des enfants prisonniers, sans évoquer, ou si peu, des causes de cet emprisonnement, silence du reste volontaire, car le problème n'est pas là. L'univers restreint est celui de la prison, donc de la violence, donc du mépris puisque la force profite de la faiblesse pour humilier. Alors, les enfants, les adolescents qui ne sont pas juridiquement innocents n'ont plus qu'un désir, changer de prison, en connaître une autre, d'où l'on voit la mer, où l'on peut regarder la télévision. Le rêve, bien sûr, s'effondrera. Ils sont tellement «foutus» que leur seul problème est cette volonté de connaître un sort moins malheureux.

Dans une ancienne école, un ancien cloître de France, on a construit des murs, pour séparer les femmes, les délinquants, les prisonniers politiques, les adolescents. L'inspecteur des prisons est abject,

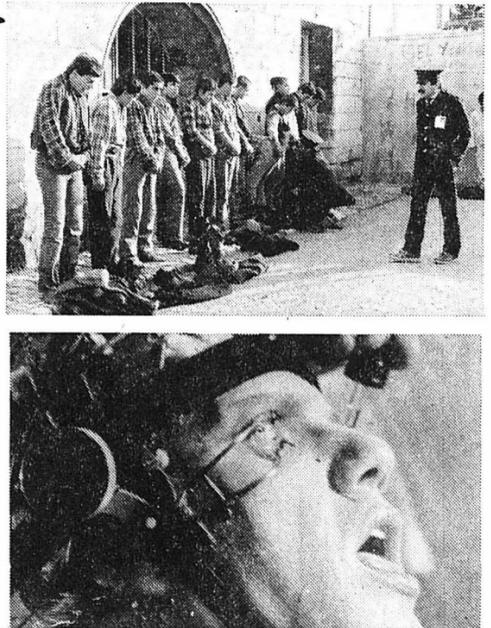
le directeur sadique, les gardiens violents, violeurs même, sauf un, qui aime ses «gosses», sera congédié, battu, réduit au chômage. «Le mur» provoque une émotion estimable, profonde.

Oui, mais... mais «Le troupeau» nous apprend beaucoup sur un pays que nous connaissons mal, la Turquie, tout comme «Yol», qui nous montrait cette Turquie, autrement, en un autre volet. «Le mur» ne montre que des uniformes turcs, des visages turcs, des moustaches turques, des enfants turcs. Mais «Le mur» pourrait se passer n'importe où, dans n'importe quel pays.

Une expérience humaine dure, des souvenirs personnels ne suffisent pas pour enraciner un film, lui donner ce quelque chose de plus que les autres - comme cela fonctionnait pour «Le troupeau» et «Yol». Les racines sont perdues, avec l'exil peut-être. Restent des effets, comme savent le faire professionnellement les scénaristes de Dallas. Libre, Güney s'est montré metteur en scène maladroit. Il a cru que son émotion, ses souvenirs suffiraient. Il a raté son coup, par hâte peut-être? Assurément, il reste bon scénariste, émouvant témoin. On sent tout de même l'univers d'un auteur. Goren a mieux mis en scène ses autres films...

Déception... Tant pis, il faut avoir le courage de l'exprimer...

Freddy Landry



Orange mécanique de Stanley Kubrick

Un film violent, et de quelle force, sur la violence, mais double: celle d'abord de la première moitié du film, qu'exerce un groupe de jeunes sur les autres,

Vevey: prochain Festival du film de comédie

Les préparatifs de 3e Festival international du film de comédie de Vevey, qui aura lieu du 23 au 28 août 1983 sous la présidence d'honneur de Lady Oona Chaplin, sont actuellement en voie d'achèvement.

Cette année, les organisateurs ont porté leur choix sur le réalisateur américain Blake Edwards pour une rétrospective qui présentera les principaux films de son oeuvre, tels la série des «Panthère Rose» ou encore le récent «Victor Victoria».

Un hommage à Eric Rohmer est encore prévu au programme, avec la trilogie «Comédies et Proverbes».

Après le succès de l'an dernier, l'expérience d'un jury du public sera renouvelée cette année, sous le patronage des cinémas de la Riviera.

Quand au jury international, il réunira plusieurs professionnels du cinéma, parmi lesquels l'acteur Yen Xuenkai, lauréat du prix d'interprétation en 1982 qui viendra spécialement de la République populaire de Chine, ainsi que Jerzy Radziwiłowicz (Pologne), interprète de «L'Homme de Marbre», «L'Homme de Fer» et de «Passion», et le Suisse Marcel Hoehn, producteur des «Faiseurs de Suis-ses» et d'«Hécate».

De plus, toute une palette d'invités de marque sont attendus pendant cette semaine.

Enfin, la participation de films de plusieurs pays est désormais assurée, la Finlande, la Pologne, la Grande-Bretagne, l'URSS, les Etats-Unis, la Yougoslavie, l'Italie et la France étant déjà inscrits pour la compétition de ce 3e Festival du film de comédie de Vevey. (sp)

jusqu'au viol sordide; puis celle que la société, pour régénérer, pour punir, se met à exercer sur eux, dans la prison, par la chimie, la modification profonde, physique et psychique, de la personnalité, la bête devenue «ange». On aborde ainsi immédiatement l'essentiel du film, tout en double, tout en symétrie, avec ces deux violences, l'une dirigée vers l'extérieur, l'autre vers l'intérieur.

Car le film est construit en crescendo puis apparent decrescendo, les lieux apparaissant deux fois, la première dans la première partie, la deuxième dans la deuxième, presque à égales distances temporelles du milieu du film, avec cette autre symétrie que l'on retrouve souvent dans la rigueur du cadrage, sur des images toujours superbes. Avec la technique de l'enregistrement sonore, Kubrick était alors innovateur, puisqu'il utilisait des pièces classiques (comme la «9e symphonie») retravaillées sur synthétiseur, donnant à l'harmonie traditionnelle l'agressivité de «l'électricité» musicale moderne.

Autre innovation, puisque le monde présenté par Kubrick représentait tout de même un certain futur (même si la violence d'aujourd'hui existe): la langue. Kubrick demanda à Anthony Burgess (auquel il doit un sujet inspiré par un drame personnel cruel) de modifier les mots, sans les rendre méconnaissables, mais en les déformant, en décalant leur sens. J. J. Annaud, plus tard, demanda à Burgess de pousser ce travail beaucoup plus loin, en inventant complètement le vocabulaire des personnages de «La guerre du feu».

Orange mécanique est un film immense, peut-être malsain par sa violence, surtout morale, d'un cinéaste immense... (fy)

Cabourg: premier Festival de films romantiques

A Cabourg, le Balbec des «Jeunes filles en fleurs» de Marcel Proust, se déroule actuellement pour la première fois, le Festival international de films romantiques, qui propose une rétrospective des plus grands films romantiques depuis les années 30 et une sélection de films internationaux inédits à caractère romantique (ap)

Les joies de l'animation internationale à Annecy 83

Durant une semaine le complexe d'action culturelle d'Annecy est devenu le point de rassemblement de tous ceux qui touchent de près ou de loin au cinéma image par image, et il faut souligner, une fois n'est pas coutume, la présence à la fois des chaînes françaises de télévision (A2 en particulier) et des chaînes suisses qui s'intéressent à l'animation, et qui se retrouvaient pour la première fois; cela permit à B. Edera et ses collègues de la SSR non seulement une belle concertation pour les achats, mais également une émission très informative diffusée en cours de manifestation.

Avec un budget en sensible augmentation, ANNECY a donc fait le maximum pour garder à la fois le côté sympathique de rencontre, et pour élargir la manifestation à une dimension véritablement internationale. Pari gagné, car les Anglais, Américains et Canadiens, comme tous les autres habitués du vieux continent avaient tenu à marquer de leur présence aussi bien les visionnements, que les nombreux débats et tables rondes, qui se sont véritablement révélés fructueux.

UNE COMPÉTITION VARIÉE

Avec plus de 120 courts métrages venus de quarante et un pays, le programme de la compétition était fort riche et très diversifié. Il y eut nombre de très grands films, et une bonne moyenne d'ensemble qui faisait qu'un film de qualité d'un élève d'école ne se retrouvait pas trop perdu en comparaison d'une oeuvre plus achevée d'un animateur expérimenté ou d'un auteur confirmé comme Bruno Bozzeto ou Faith Hubley.

Il faut rappeler que ANNECY a été le révélateur de magnifiques petites perles comme TANGO, CRAC, HARPYA ou LA RUE.

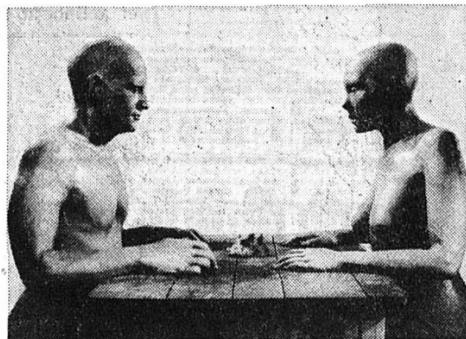
UNE RÉALISATION TCHÈQUE FORT BRILLANTE

Le travail du jury international qui comprenait le cinéaste genevois G. Schwitzgebel et un auteur chinois n'a donc pas eu trop de difficultés à choisir les prix à attribuer. Celui qui fit rapidement figure de vainqueur et qui reçut le grand prix LES POSSIBILITÉS DU DIALOGUE de J. Svankmajer/Tchécoslovaquie est une oeuvre brillante par son style et son exécution. L'auteur compose avec des éléments singuliers (fruits, légumes, graines, puis objets divers) deux visages de profil qui se font face et s'ingurgitent et se déglutinent alternativement, dans un rythme de plus en plus infernal, jusqu'à l'apparition de visages humains, qui continuent le dialogue. Cette oeuvre symbolique exécutée avec beaucoup de brio porte témoignage sur les possibilités et les aspirations des humains.

Le deuxième prix LA DANSE DES MORTS de l'Australien Dennis Tupicoff ne devrait vraisemblablement

jamais être présenté à la télévision, tant il est une satire féroce des jeux télévisés bêtes et méchants, qui fleurissent en pays des kangourous comme partout ailleurs. Tupicoff traite sur un monde bête et violent d'une émission animée par une squelette qui propose toute une série de concours stupides et finit son émission par la mise à mort d'une personne ou d'une famille. L'attaque virulente ne devrait évidemment pas trouver beaucoup de défenseurs à la TV.

Travail très «mode» avec NIGHT CLUB de Jonathan Hodgson/Grande-Bretagne qui s'inscrit en droite ligne dans la perspective de la peinture «wild» en vogue actuellement dans toute l'Europe.



«Les possibilités du dialogue», de J. Svankmajer

Par petites touches l'auteur nous décrit l'ambiance, la solitude ou l'émotion que certains recherchent dans les boîtes de nuit sans véritablement trouver ce qu'ils souhaitent.

Le troisième prix est allé à une oeuvre également très raffinée au niveau du dessin, mais qui se rattache cette fois plutôt à la perspective naïve: IL ÉTAIT UNE FOIS UN CHIEN de E. Nazarov/URSS. Sans retrouver la poésie et la subtilité d'un Nordstern ou d'un Kitrouk, Nazarov illustre avec beaucoup de sensibilité un vieux conte populaire ukrainien qui traite de la vie d'un vieux chien dont les maîtres ne veulent plus.

LE CINÉMA D'ANIMATION OUTIL DE PROMOTION PUBLICITAIRE

Un débat animé a traité de ce problème et des possibilités offertes de façon assez limitée aux animateurs de trouver des débouchés dans l'industrie pour utiliser l'animation comme moyen publicitaire. Nous avons également vu le travail réalisé par un animateur et gra-

phiste autrichien au Brésil auprès de la chaîne commerciale TV Globo, mais il était évidemment extrêmement intéressant de découvrir quelques travaux tournés comme films de commandes.

On peut s'interroger quant à la valeur du film italien sur l'usage de la pile: par contre le travail de Pierluigi De Mas intitulé AGIS REPRESSION est plein d'humour. Résolument anti-TV, il veut inciter les gens à sortir en famille pour se rendre au spectacle. Plus didactique, le film finlandais ÉGALITÉ de Martti Jannes est excellent dans le style pamphlet pour l'égalité entre hommes et femmes dans tous les domaines.

Jacques Rouxel (réalisateur des célèbres Shadocks) a réengagé Claude Piéplu pour un film commandité par le service des armées intitulé LE SANG et qui démontre avec beaucoup d'humour l'usage du sang dans le corps humain. Dans le genre classique du dessin sur cello, il faut évidemment citer le brillant CHRONIQUE 1909 des frères Brizzi et dans un style très différent le long métrage de Piotr-Kamler CHRONOPOLIS, que nous avons déjà vu à la télévision romande.

UN OUVRAGE REMARQUABLE QUI SORT A SON HEURE

Annecy 83 fut également l'occasion de parler et d'examiner les nombreux ouvrages consacrés de par le monde à l'animation et aux animateurs, mais il faut tout particulièrement mettre en évidence un ouvrage suisse, LES ATELIERS DE CINÉMA D'ANIMATION FILM ET VIDÉO, dû à la plume de Robi Engler. En 380 pages cet auteur a dressé un véritable manuel de travail pour tous ceux qui veulent passer de la théorie à la pratique. Véritable bible, cette introduction rendra non seulement de grands services dans les écoles, mais également à tous les solitaires (et ils sont nombreux) qui travaillent à terminer un film image par image et qui ont quelques problèmes à résoudre.

J. P. Brossard

Le palmarès

Grand Prix du film d'animation ANNECY 83: Les possibilités du dialogue, de John Svankmajer (Tchécoslovaquie).

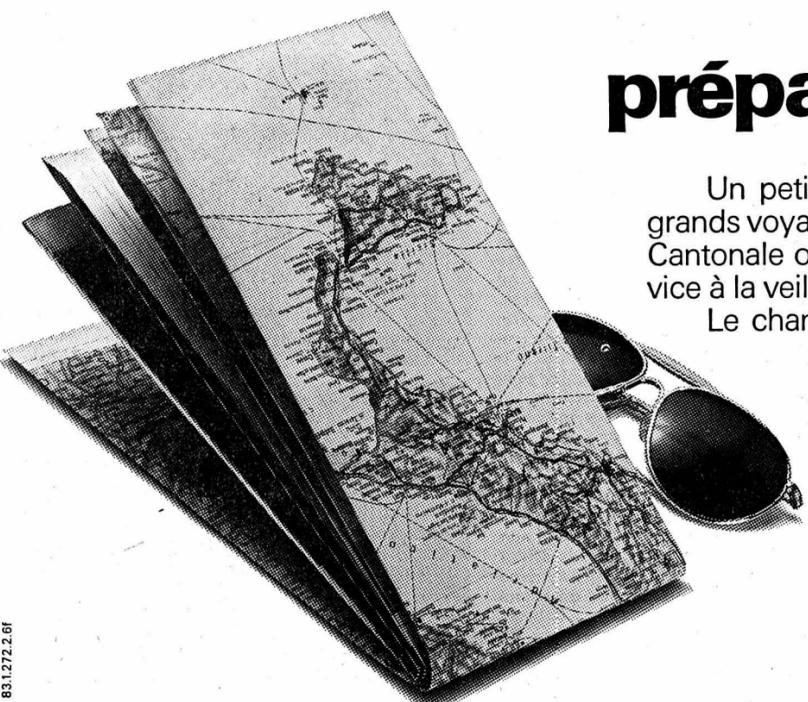
1er prix spécial du Jury: La Danse de Mort, de D. Tupicoff (Australie).

2e prix spécial du Jury: Night Club, de J. Hodgson (GB).

3e prix spécial du Jury: Il était une fois un chien, de Edouard Nazarov (URSS).

● «Les Ateliers de cinéma d'animation film et vidéo», de Robi Engler, 380 p., Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne 1983.

Qui veut voyager loin, prépare ses vacances avec nous.



Un petit tour à nos guichets facilite les grands voyages. Les spécialistes de la Banque Cantonale ont plusieurs formules à votre service à la veille d'un départ:

Le change, pour toutes monnaies étran-

gères. Les chèques de voyages, remboursés si jamais votre chéquier vous fausse compagnie. Les Eurochèques, une liaison directe avec votre compte, où que vous soyez en Europe. La carte de crédit Eurocard, pour régler vos dépenses sans argent liquide, dans le monde entier.



**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE**

« 100 ans en 1983 »

28-57

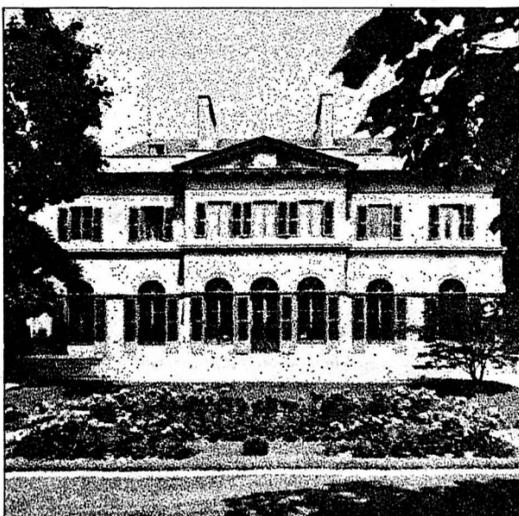
Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.

**BANQUE DE DEPOTS ET DE GESTION
A NEUCHATEL:**

UNE 'NOUVELLE' BANQUE AVEC 50 ANS D'EXPERIENCE.

Une information financière pour le canton de Neuchâtel, aux répercussions positives: la fusion de la BANQUE COURVOISIER avec la BDG, BANQUE DE DÉPÔTS ET DE GESTION de Lausanne, qui jusqu'à ce jour y détenait seulement une participation.

La BDG, BANQUE DE DÉPÔTS ET DE GESTION, un établissement suisse, fête ses 50 ans cette année. Sa devise: «La vocation du service personnalisé.» Cette formule et le nom de cette banque résument bien le champ de ses activités: conseils en placement, gérance de fortune, crédits commerciaux, crédits de construction... et toutes autres opérations de confiance.



Bref: tout ce qui nécessite un contact très personnalisé avec le client. Pour les Romands qui la connaissent bien, la BDG se caractérise par son sérieux et la compétence de ses conseillers dans tous ces domaines spécialisés.

Cette banque, qui se veut dynamique, a pourtant choisi de rester une «entreprise de taille moyenne». Option mûrement réfléchie, dans la volonté de ne jamais perdre la «dimension humaine».

Une bonne nouvelle donc, pour les Neuchâtelois qui verront désormais ces trois lettres - BDG - sur la plaque du magnifique hôtel historique du 21, Faubourg de l'Hôpital.



Banque de Dépôts et de Gestion

Faubourg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel
Siège principal: Lausanne, succursale: Lugano

28-60

depuis 1969

dettes

vite résolues.

ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.

038/33.69.70
ST-BLAISE (NE)

FIEVRE DU VOYAGE?

Finis les problèmes de voiture. Louez simplement une petite merveille chez Avis. Par ex.: Fiat Panda
Fr. 22.- par jour
(Fr.-.25 le kilomètre)

La Chaux-de-Fonds **039-26 47 33**

AVIS **Décidés à faire mille fois plus.**

parking
Grande-Fontaine

**PARQUEZ GRATUITEMENT
ACHETEZ DÉCONTRACTÉ!**

Dès Fr. 20.- d'achat ou de transactions, les banques, magasins et restaurants suivants vous offrent
1 heure de parking gratuit.

A la Grappe d'Or / Assurance La Bâloise / Au Petit Louvre / Boutique Coqueline / Boutique Dra-Ma-Mine / Brugger et Cie, audio-vidéo / Calame Sports / Hôtel Fleur de Lys / Louisianne, lingerie / Marcel Jacot, formes nouvelles SA / M. Leitenberg, meubles / Mottet, chaussures / Oly-Coiffure / Perroco SA, droguerie / Pinte Neuchâteloise / Schild SA, maison de mode / Société de Banque Suisse / Toulefer SA, quincaillerie / Von Gunten, optique.

ECONOMIE

Genève: conférence de presse Girard-Perregaux Les moyens de sa politique

S'acheminer là où tout le monde paraît vouloir se précipiter, vers le haut de gamme, n'est-ce pas une orientation porteuse de lendemains décevants?

Telle était en somme la question fondamentale posée au cours de la conférence de presse donnée par M. Urs Rudolf, nouveau PDG de Girard-Perregaux à Genève. Une conférence suivie d'une brillante réception à laquelle assistaient entre 200 et 300 invités du 'Tout Genève' dans les salons de la Maison Chaumet joailliers et au cours de laquelle fut présentée la nouvelle collection G. P. et sa pièce maîtresse, le chronomètre tourbillon à trois ponts d'or, le tout sous le haut patronage du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds...

Mais revenons à la conférence de presse. Le haut de gamme, tout le monde y va. Encore faut-il savoir qu'il n'a pas la même signification pour chaque entreprise. Tout dépend d'où l'on part... Pour G. P. - qui concentrera la totalité de ses efforts sur la réalisation de montres et de chronomètres à la pointe du progrès et dont l'esthétique doit défier les courants de la mode, un concept dont l'entreprise a d'ailleurs fait son nouveau symbole et qui se trouve résumé sous le nom de «Le Chronométrier Girard-Perregaux» - les précédents avaient adopté un compromis au gré des circonstances et des marchés sans abandonner la montre de haute qualité pour les marchés exigeants. Aux USA ou à Hong-Kong par exemple on avait flirté avec des qualités plus avancées.

Le changement de propriétaire et de direction ont finalement

conduit à un examen de conscience, à une remise en question et à la fixation des objectifs sur la voie desquels on avait quelque peu dévié auparavant.

«Nous avons repris conscience de la valeur, de la qualité de la maison, de son savoir-faire, nos maîtres-horlogers ont toujours été là mais mal utilisés puisque leur travail était revêtu de plaqué or» précisera M. Gervasio, vice-directeur.

Reste le pronostic financier. «Nous mettrons deux peut-être trois ans à ramener G. P. dans les chiffres noirs» a dit M. Rudolf car lorsque l'on réoriente il ne s'agit pas de le décider seulement dans un bureau, et de transformer la collection, il faut revoir tout le réseau de distribution, changer de distributeurs, de clients, et cela est coûteux...

«Pour nous Desco, mettre de l'argent c'est facile; c'est la mise en œuvre de la réussite qui est plus longue et difficile.»

Encore faut-il savoir que Desco groupe centenaire qui contrôlera à partir de la fin de ce mois Girard-Perregaux à cent pour cent et qui pèse un quart de milliard de chiffre d'affaires n'en est pas à son coup d'essai. En effet il représente depuis longtemps Audemars-Piguet dans ses filiales autour du monde et avait acquis Girard-Perregaux dans le but initial de mettre ses propres mouvements dans ses montres fabriquées à Saignelégier.

C'est vrai, pour revenir à Girard-Perregaux, que ne s'intitule pas chronométrier qui veut, mais les acquis techniques et les dernières réalisations du G. P. nous prouvent que ce nom n'est pas usurpé pour cette manufacture, l'une des plus anciennes de Suisse.

Technique, commerce, financement, Girard-Perregaux aura donc les moyens de sa politique. Roland CARRERA

La relance économique est fonction de la mentalité du patronat

II

Dans une première partie (voir «L'Impartial» du 23 juin 1983, page économique) l'auteur traite, sous l'angle syndical, du chômage partiel, total, et de certaines restructurations. L'opinion publique, dit-il en substance, considère rapidement le chômeur comme un travailleur de valeur moindre. C'est grave. Car la plus petite relance suffirait pour que s'ouvre toutes grandes les portes de l'emploi...

L'homoeconomicus cher aux économistes ne devrait pas aliéner les droits de l'homme. Car lui seul doit être le centre du débat. Celui qui doit être respecté, celui qui est la société. Ce qui me gêne, dans ce ralentissement économique, c'est que l'on parle de l'entreprise comme d'un être humain, alors que celui-ci justement en est exclu. Aura-t-il fallu parvenir à la fin de ce XXe siècle pour vivre cela?

Exagération? Lassitude? Non. J'aimerais souligner cet aspect fondamental au moyen d'un exemple célèbre. La grandeur de ce pays, sa prospérité économique ont été facilitées par la consécration de la paix du travail. Les organisations syndicales on parfois été critiquées par leur base pour avoir ancré ce principe dans le quotidien des négociations contractuelles. Il nous est envié à l'étranger. Tous les jeux économiques tiennent

compte de ce facteur de stabilité, d'ordre, de sécurité.

Or, des voix se sont élevées, vers la fin de 1982, pour dénoncer la distorsion de l'indice suisse des prix à la consommation, puis le principe même de l'indexation. Nous disons, crions même: casse-

- par M. Serge MAMIE -

vice-président de l'Union syndicale cantonale neuchâtoise et de la FCTA (Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation)

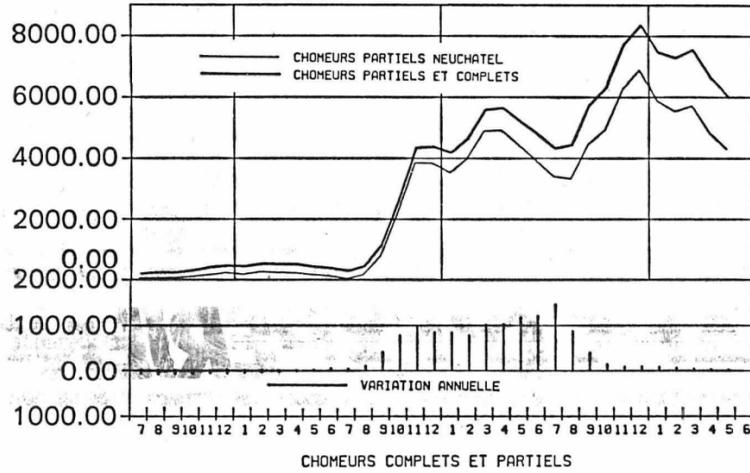
cou! Alors que chacun a intérêt à vivre dans le calme et à laisser passer l'orage, il faut maintenant que les organisations syndicales se battent pour sauver ce qui justifie la paix du travail. De toute évidence, si l'on refuse l'indexation des salaires au renchérissement, dans un jeu d'épouvante, on aura tué la paix du travail. Et ce sont ceux qui en ont bénéficié qui méditent ce coup, pas très malin. Ce genre de patronat nous étonne. Car sacrifier la main-d'œuvre sur l'autel de la relance, c'est détruire la dynamique de nos entreprises et installer dans la société une mentalité de révoltés.

Tous ensemble, les partenaires sociaux réunis autour de l'Etat, nous devons au contraire rechercher des solutions dans le respect des conventions et de la paix du travail. Nos communautés ont besoin

d'argent, d'impôts, pour continuer la vie. Les travailleurs ont besoin de conditions normales, pour que chaque cellule familiale puisse participer à l'édification de structures adaptées aux besoins du temps. Les entreprises ont besoin d'hommes avec des idées et pouvant œuvrer dans la sérénité pour que vienne la relance.

(à suivre)

Actualité Crédit Suisse. Numéro de juin bulletin le magazine bancaire du Crédit Suisse. Au sommaire: L'économie énergétique suisse, L'industrie des machines et l'électronique. Le «bulletin» peut être obtenu gratuitement auprès de toutes les succursales du Crédit Suisse et au Siège à Zurich (service Pvz).



Graphique établi par le Groupe de recherche en méthodes quantitatives de l'Université de Neuchâtel sur la base des enquêtes conjoncturelles de la Chambre neuchâtoise du commerce et de l'industrie.

Le chiffre d'affaires global des 96 sociétés membres de l'Union suisse des agences de publicité (USAP) a franchi pour la première fois en 1982 la barre du milliard de francs, indique une analyse réalisée par l'USAP, à Zurich. Avec un accroissement de 9 pour cent en une

année, le chiffre d'affaires s'est ainsi établi à 1,024 milliard de francs. La part du budget publicitaire de ces agences dans la presse s'est élevée à 55 pour cent, ou 442 millions de francs. Comparativement à 1981, cela représente une augmentation de 7,8 pour cent.

BOURSE

Tableaux financiers: NEUCHÂTEL, HORS BOURSE, ACTIONS SUISSES, ACTIONS ÉTRANGÈRES, BILLETS (CHANGE), MARCHÉ DE L'OR, CONVENTION OR.

Tableaux financiers: Daimler Benz, Degussa, Deutsche Bank, Dresdner BK, Hoechst, Mannesmann, Mercedes, Rwe ST, Schering, Siemens, Thyssen AG, VW, NEW YORK, DEUISES, MARCHÉ DE L'OR, CONVENTION OR.

Tableaux financiers: Mobil corp, Owens Ill, Pac. gas, Pepsico, Pfizer inc, Ph. Morris, Philips pet, Proct. & Gamb., Rockwell int, Sears Roeb, Smithkline, Sperry corp, Std Oil ind, Sun CO, Texaco, Union Carb., Uniroyal, US Gysum, US Steel, UTD Technol, Warner Lamb., Woolworth, Xeros, Zenith radio, Amerada Hess, Avon Prod, Beckman inst, Motorola inc, Pittston co, Polaroi, Rca corp, Raytheon, Dome Mines, Hewlett-pak, Revlon, Std Oil cal, Superior Oil, Texas instr., Union ifl, Westingh el, (L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève), TOKYO, CANADA.

Barres de change et d'investissement: Achat 100 DM Devise 82.20, Achat 100 FF Devise 27.10, Achat 1 \$ US Devise 2.07, LINGOT D'OR 28000 - 28250, INVEST DIAMANT Juin 1983, 310 - 583.

La voiture qui parle.



Renault 11. Une voiture qui en dit long et tient ce qu'elle promet. A tout point de vue. Une ligne racée: CX de 0,35. Un confort exceptionnel; suspension à quatre roues indépendantes, sièges Monotrace. Un fonctionnalisme élevé: intérieur modulable avec banquette AR rabattable en deux parties (1/3 et 2/3). Economie optimale: boîte 5 vitesses ou automatique à 3 rapports, allumage électronique intégral.

Ce qui est vraiment nouveau et sensationnel, c'est que la Renault 11 TSE Electronic pense et parle. A la place des instruments conventionnels à affichage analogique, un display à cristaux liquides vous informe sur les fonctions les plus importantes. Et l'ordinateur vous annonce d'une voix claire et nette les messages d'alertes, les oublis éventuels et des recommandations. Une chaîne stéréo de 4x20 W, 6 haut-parleurs... vous permet de savourer votre voyage de manière encore plus détendue. Et les lève-vitres électriques avant ainsi que la condamnation électrique des portes avec commande à distance sont bien entendu également installés de série.

Venez voir et écouter la Renault 11 TSE Electronic. Au cours d'une conversation sans engagement pour vous. Renault 11: 8 modèles avec moteurs de 1108 et 1397 cm³. A partir de Fr. 11 695.-.

Une européenne

Renault 11

Née pour vaincre

44-2444

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A. - La Chaux-de-Fonds - 54, rue Fritz-Courvoisier - Tél. (039) 28 44 44

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais 3, tél. (039) 31 12 30 - Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 - Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 - Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27

pensez vacances

T-Shirt pour dames
Pur coton.
Divers coloris.
Gr. S-XL.

10.-

GALERIES
Le grand magasin des idées neuves

SWISSAID
OU REMBOURSE

03-620

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

Emprunt en francs suisses



VILLE DE BERGEN

(Norvège)

5³/₄% Emprunt 1983-95 de fr.s. 40 000 000

Prix d'émission: 100,25% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Durée: 12 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

28 juin 1983, à midi.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt:** 5³/₄% p. a.; coupons annuels au 12 juillet.
Coupons: Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.- nom.
Libération: 12 juillet 1983.
Remboursement: Amortissement à partir de 1988 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1988 avec primes dégressives commençant à 102%.
Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.
Impôts et taxes: Intérêts, capital et primes éventuelles sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes norvégiens présents ou futurs.
Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Le prospectus d'émission complet paraît le 24 juin 1983 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

(Numéro de valeur 598 088)

| | | |
|---------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------|
| Crédit Suisse | Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| Union des Banques Cantoniales Suisses | | |

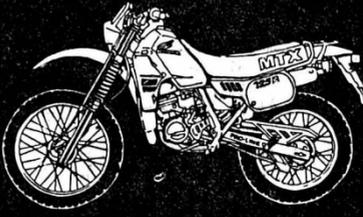
Banque Scandinave en Suisse

BHF-Finanz AG

L'ETUDE DE MMes JACQUES CORNU, ROLAND CHATELAIN, LUCIEN TISSOT ET GERARD L'HERITIER
Avocats et notaires

cherche
apprentie employée de commerce
excellentes notions d'orthographe exigées.
Entrée en fonction le 1er août 1983.
Faire offre écrite à l'adresse de l'Etude, avenue Léopold-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds.
82172

MTX 125 RW



Des chevaux de feu
1 cylindre, 2 temps, 124 cm³, 20.4 CV à 7000 min¹, 6 vitesses. Freins: tambours. Suspension Pro Link. Réservoir 9 l. 99 kg. Env. 115 km/h.

AGENT EXCLUSIF !
Grand stock de motos et de pièces détachées
Livraison en 24 heures pour les pièces détachées

DENIS JEANNERET
2114 FLEURIER
Tél. (038) 61 33 61
Un service jeune et dynamique 87-213

HONDA

Par occasion à vendre bon marché
1 silo pour aliments
en polyester, 12 to capacité, demandes, tél. 034/22 40 24.
09-894

Cherchons atelier
injection plastiques
pour petites pièces.
Ecrire sous chiffre 83-722 JP ASSA, Annonces Suisses SA, case postale 2073, 1002 Lausanne.

A louer
studio meublé
Fr. 270.-, charges et électricité comprises.
Tél. 039/28 23 20.
82128

AMERICAN STORE

Numa-Droz 2, La Chaux-de-Fonds

OFFRE SPÉCIALE

JEANS DE MARQUE homme et femme Fr. 29.-
Chemises POLO Fr. 19.-
SURPLUS AMERICAIN (gourdes, gamelles, sacs de couchage, etc...)
Grand TAPIS DE PLAGE Fr. 35.-
NOUVEAU: SERVICE DE REMPLACEMENT DE FERMETURES-ÉCLAIR ET RETOUCHES.
91-112

Abonnez-vous à L'Impartial

OCCASIONS

Garanties expertisées - Echange - Crédit

| | | |
|--------------------------|------|------------|
| PEUGEOT 104 ZS CH | 1981 | 22 000 km. |
| PEUGEOT 104 S CH | 1980 | 7 900.- |
| PEUGEOT 104 L | 1976 | 4 400.- |
| PEUGEOT 305 GL | 1980 | 60 000 km. |
| PEUGEOT 305 GLS | 1978 | 7 000.- |
| PEUGEOT 305 SR TO | 1982 | 9 600.- |
| PEUGEOT 305 Break SR | 1982 | 36 000 km. |
| PEUGEOT 504 TIA | 1979 | 78 000 km. |
| PEUGEOT 505 GR | 1980 | 8 700.- |
| PEUGEOT 505 STI | 1979 | 47 000 km. |
| CITROËN Visa Club II | 1982 | 7 000 km. |
| FORD Taunus 1.6 I | 1979 | 6 500.- |
| MITSUBISHI Sapporo 2.0 A | 1978 | 5 600.- |
| RENAULT 4 GTL | 1980 | 26 500 km. |
| RENAULT 5 Le Car | 1979 | 52 000 km. |

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Avenue Léopold-Robert 146
Téléphone (039) 26 42 42
Le Locle - Girardet 33 - Téléphone (039) 31 37 37
82164

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

Epuration de duvet **gratuite** à l'achat d'une nouvelle fourre

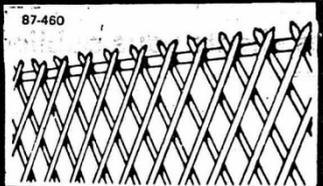
Prix des fourres 160 x 210 en percale 145.- en cambric 161.-

En 1 heure seulement, nous transformons sous vos yeux vos éredons "à la scandinave".
Garnitures nordiques en jersey dès 98.-

HILTBRUNNER FABRIQUE DE LITERIE SA A COTE DU CAFE FLORIDA 2557 STUDEN
032 53 14 14

LUDI clôtures

87-460



038 31.76.78.

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 39.- - 6 mois: Fr. 74.- - annuellement: Fr. 142.-

* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

POUR VOS VOYAGES PRENEZ LE CAR

| | | |
|----------------------|-----------------------|-------------|
| Châteaux de La Loire | 4 jours 11-14 juillet | Fr. 525.- |
| Danemark-Suède | 9 jours 16-24 juillet | Fr. 1 310.- |
| Rimini-Adriatique | 8 jours 17-24 juillet | Fr. 540.- |
| Normandie | 4 jours 18-21 juillet | Fr. 535.- |
| Belgique-Bruxelles | 6 jours 18-23 juillet | Fr. 840.- |
| Benicasim-Espagne | 9 jours 23-31 juillet | Fr. 730.- |
| Hongrie-Autriche | 8 jours 24-31 juillet | Fr. 1 180.- |
| Haute-Savoie | 3 jours 25-27 juillet | Fr. 360.- |
| Pyrénées-Bordelais | 7 jours 25-31 juillet | Fr. 960.- |

28-68 VOYAGES Auprès de toutes les agences
WITTWER

DEMANDES D'EMPLOIS INGÉNIEUR ETS

en mécanique
expérience en microtechnique,
cherche changement de situation, région La Chaux-de-Fonds - Le Locle.
Ecrire sous chiffre 91-3384 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

EMPLOYÉE DE BUREAU
de langue maternelle française, sachant couramment l'anglais, cherche place pour le 1er août 1983.
Tél. 039/23 53 77.
82023

BOULANGER - PÂTISSIER
cherche place à la demi-journée.
Ecrire: case postale 237, 2301 La Chaux-de-Fonds.
82053

JEUNE SOMMELIER
19 ans, connaissant les 2 services, cherche emploi, région La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Neuchâtel.
Tél. 039/26 76 32.
82054

TÔLIER
26 ans, avec CFC, cherche place, région Val-de-Travers ou La Chaux-de-Fonds.
Libre dès août.
Tél. 066/22 22 87, heures travail.
82129

LABORANTINE MÉDICALE
expérimentée, cherche place, éventuellement à mi-temps.
Ecrire sous chiffre 91-3386 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

20 break - 20 motos 10 bus camping
aussi à louer
70 occasions expertisées VW cabriolet, Spitfire
Crédit dès Fr. 100.- par mois.
Auto-Marché, 3236 Gampelen, tél. 032/83 25 20.
81589

A vendre, cause double emploi, voiture
HORIZON GLS Jubilé
modèle 1979, expertisée 7.6.83, 45 000 km., Fr. 6 100.-.
Tél. 039/26 87 34.
81935

Petite entreprise cherche travaux de
peinture, tapisserie
cuisine, chambre, appartement complet, etc.
Devis gratuit, sans engagement.
Tél. 039/28 18 56 ou 039/28 77 42.
81-30592

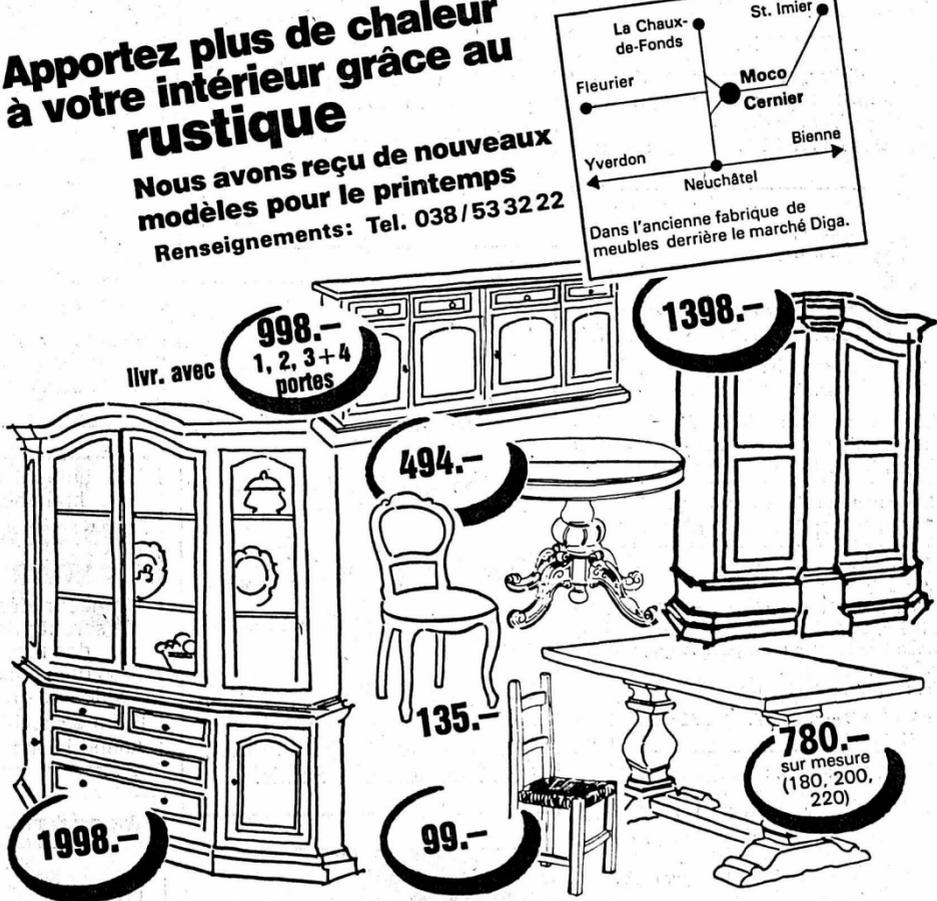
Agence ALDA
DéTECTIVE privé agréé.
Missions Suisse et étranger.
Discrétion absolue.
Tél. 039/23 47 23.
80420

Publicité intensive, publicité par annonces

FC FLORIA
cherche
JUNIORS
D = années 1971-1973
C = années 1969 - 1971
A = années 1964 - 1967
Saison 1983-1984
Tél. 039/28 15 09
81874

Apportez plus de chaleur à votre intérieur grâce au rustique

Nous avons reçu de nouveaux modèles pour le printemps
Renseignements: Tel. 038/53 32 22



1398.-
998.- livr. avec 1, 2, 3+4 portes
494.-
135.-
780.- sur mesure (180, 200, 220)
99.-
1998.-

moco meubles-Cernier
Le grossiste qui détaille

80-722

notre secret

133-447048

Le lit qui épouse vraiment votre corps

véritable soie naturelle
pure laine de tonte
rembourrage intermédiaire et renfort spécial de la partie médiane
carcasse très solide
ressorts ensachés Superba

SUPERBA

Pour un sommeil superbe, il faut un lit Superba!

A louer tout de suite à Saint-Imier
appartement 2 pièces
Cuisine agencée, salle de bain, jardin à disposition.
Prix: Fr. 250.- (charges comprises) + chauffage.
Ecrire sous chiffre 06-120 843 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

À VENDRE OU À LOUER, à couple du métier, dans village à l'ouest de Neuchâtel
petit hôtel-restaurant
Pour traiter:
FIDUCIAIRE HERSCHDORFER,
25, fbg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel,
tél. 038/25 32 27. 87-30740

A louer pour le 1er novembre 1983, rue Stavay-Mollondin 22, rue Philippe-Henri-Mathey
une place de parc
dans garage collectif, accessible aux bus de camping.
Loyer: Fr. 90.-.
S'adresser à Fiduciaire **KUBLER & HUOT**, avenue Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 23 15. 82147

Villeret, à louer pour le 1er novembre 1983, grand
appartement 3 pièces
cuisine, salle de bains. Tout confort, grandes dépendances.
Fr. 270.- + charges.
Tél. 039/41 18 81. 06-460 340

A louer Bois-Noir 39 et 41
studios
non meublés, loyer mensuel Fr. 262.- charges comprises.
Tél. 039/26 06 64. 87-120

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Quartier sud
MAISON FAMILIALE
comprenant 2 appartements de 4 pièces, 1 appartement de 2 pièces.
Jardin. Confort. Bon état d'entretien
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33
91-119

A louer pour début juillet
STUDIO
quartier Gentianes, Fr. 207.- charges et Coditel compris.
Tél. 039/23 31 60 ou 039/28 73 20. 82167

A VENDRE à La Chaux-de-Fonds
maison familiale
quartier sud, 5 1/2 pièces, garage, belle situation avec grand jardin arborisé.
Ecrire sous chiffre 91-3388 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

À LOUER
tout de suite ou à convenir, rue de Biaufond 18,
beau studio meublé
rénové avec cuisinette et WC-douche.
Loyer: Fr. 312.-, toutes charges comprises.
GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33
91-358

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer en campagne
appartement de 4 grandes pièces
avec confort. Région Les Brenets.
Tél. 039/32 11 63. 91-30588

COSTA BRAVA
VILLA meublée à vendre
vue sur la mer. Libre tout de suite. Prix avantageux. Possibilité de visiter pendant les vacances.
Renseignements: case postale 421, 2501 Bienne. 83-44472

A louer, 38, rue du Locle à La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
1.7.1983, au 2e étage, Fr. 287.- sans charge

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES
tout de suite, au 7e étage, Fr. 472.50 sans charge
tout de suite, au 5e étage
tout de suite, au 8e étage
1.10.1983, au 1er étage

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
1.10.1983, au 13e étage, Fr. 700.- sans charge
PLACES DE PARC
1.10.1983, Fr. 10.-
1.10.1983 - 1.10.1983
Pour plus de renseignements s'adresser à **GÉRANCES DEVO SA**, Olten, tél. 062/22 63 63 ou 039/26 78 16. 29-472

À LOUER quartier Abeille, remis à neuf
BEAU 3 1/2 PIÈCES
3e étage ouest, confort, balcon, dépendances, libre tout de suite ou à convenir. Loyer Fr. 410.- + charges Fr. 120.-.
S'adresser à **HENRI ROBERT**, tél. 039/23 22 33. 81-753

Directement du propriétaire, à vendre dans immeuble de construction récente sis à Boudevilliers
un magnifique appartement de 4 PIÈCES (100 m²). Libre dès le 1.7.
Ecrire sous chiffre 87-539 à Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Cheyres
chalet de vacances
à environ 200 m. du lac, tranquillité, comprenant à l'étage: 1 salon avec cuisine, 2 chambres à coucher, WC-douche, grand balcon. Au sous-sol: 1 chambre, 1 garage + 1 hangar à bateau, chauffage électrique. Terrain communal de 650 m² à bien plaisir. Le chalet est en partie déjà meublé.
Prix: Fr. 155 000.-.
Pour visiter, s'adresser à **Jean-Claude Perrin, Construction de chalets, Yvonand**, tél. 024/31 15 72. 22-15001

Abonnez-vous à L'Impartial

À LOUER, rue de la Ronde 25
splendide appartement
entièrement refait, tout confort, cuisinette équipée, douche, loyer Fr. 395.- + charges Fr. 100.-.

splendide appartement
entièrement refait, tout confort, cuisine équipée, salle de bain, loyer Fr. 405.- + charges Fr. 100.-.
Pour tout renseignement, téléphoner ou passer au **CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS SA**, av. Léopold-Robert 72, tél. 039/23 16 55. 82022

devo Verwaltungs AG Olten
Frobürgstrasse 15
Tel. 062-22 63 63

A louer au Noirmont pour le 1er octobre 1983 ou pour date à convenir bel et confortable
appartement de 4 1/2 pièces
au 5e étage.
Pour tous renseignements: tél. 039/53 14 81 (8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h.) 79-6475

À VENDRE
CORMONDRECHE
À VENDRE dans une magnifique situation ensoleillée et calme, vue panoramique sur le Littoral, le lac et les Alpes.
3 MAISONS FAMILIALES MITOYENNES DE 6 PIÈCES
Chaque villa comprend: séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine-bar, 4 chambres à coucher, salle de bains, WC séparés, sous-sol excavé, garage, chauffage individuel. 87-130
SEILER & MAYOR SA Tél. 038/24 59 59

Urgent
Cherche
APPARTEMENT 5-6 PIÈCES
tout confort, quartier tranquille, jardin. Ville ou environs.
Ecrire sous chiffre 91-3387 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Petite entreprise de la place cherche à acheter
petit immeuble locatif ancien
à rénover, de préférence quartier Nord.
Ecrire sous chiffre 91-248 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Chaîne internationale de la branche des textiles
louerait ou achèterait votre magasin
Grandeur idéale environ 100 m². Ne seront pris en considération que des magasins situés dans des rues passagères dans des villes de grandeur moyenne.
Ecrire sous chiffre 85-9347 Assa, Anunci Svizzeri SA, 6901 Lugano

A louer tout de suite, cause départ
SPLENDIDE APPARTEMENT 3 1/2 pièces
cuisine agencée avec four pyrolytique, salle de bains, WC séparés, nombreuses armoires, grande loggia avec prise pour le grill, balcon, ascenseur, concierge.
Prix: Fr. 502.- + charges.
Situé Charrière 56, tél. 039/28 28 55 ou 039/28 50 50. 82138

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds quartier très ensoleillé, tranquillité, vue splendide
superbe villa
6 pièces.
Prix y compris garage: Fr. 440 000.-.
Larges facilités de financement.
Groupe C.M.R.s.à.r.l.
2053 CERNIER
038/53 19 04
PROBLÈMES IMMOBILIERS - ACHATS - VENTES - GÉRANCES
EXPERTISES - FINANCEMENTS
87-17

APPARTEMENT RÉNOVÉ
A louer pour tout de suite, rue de l'Hôtel-de-Ville 19
appartement de 6 pièces
cuisine habitable, bain et WC séparés, chambre haute et cave voûtée, buanderie et séchoir, chauffage central général, tout confort.
Logement rénové avec l'aide de la Confédération.
Loyer Fr. 679.- + chauffage.
S'adresser à Fiduciaire **Kubler & Huot**, av. Léopold-Robert 50, tél. 039/23 23 15. 81459

«L'Impartial» est lu partout et par tous
À VENDRE
De particulier **AMINONA** près de Crans-Montana
Affaire exceptionnelle
superbe studio
au 9e étage, sud-ouest, complètement équipé: cuisine, literie, vaisselle, radio et meubles, avec moquette et rideaux.
Piscine, fitness, restaurant dans les résidences Kandahar à 150 m. des télécabines.
Estimation sans équipement: Fr. 101 000.-.
Cédé avec équipement Fr. 80 000.-
- hypothèques à disposition
- facilités de paiement
87-17
Groupe C.M.R.s.à.r.l.
2053 CERNIER
038/53 19 04
PROBLÈMES IMMOBILIERS - ACHATS - VENTES - GÉRANCES
EXPERTISES - FINANCEMENTS

A louer, très bel
appartement 4 1/2 pièces
4e étage, ensoleillé, quartier Cornes-Morel. Prix: Fr. 137 000.-.
Tél. 039/28 45 09. 81952

A louer, rue du Nord 56, 10 étage
appartement 2 pièces
tout confort, très ensoleillé. Fr. 327.- sans charge. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 039/28 67 56 81980

SPORTS

Dans le tournoi de tennis de Wimbledon Toujours les facéties de « Junior »

Demi-finaliste battu par Connors l'an dernier, Mark Edmondson a confirmé qu'il était un excellent joueur sur les surfaces rapides. L'Australien a en effet éliminé dès le deuxième tour du simple messieurs l'Américain Vitas Gerulaitis, sur le gazon de Wimbledon. Tête de série numéro 8, Gerulaitis s'est incliné en trois sets, au terme d'une rencontre qui aura duré deux heures et dix minutes et qui aura, en dépit des apparences, été très équilibrée. Finalement Edmondson s'est imposé grâce à un service puissant mais aussi par des retours souvent étonnants de précision.

Autre tête de série (numéro 15) à avoir connu l'élimination jeudi, Hank Pfister. Le géant américain a succombé devant le modeste chilien Ricardo Acuna, classé au 150e rang mondial seulement, après cinq sets âprement disputés.

Il faut dire que Pfister a perdu ses nerfs et s'est retrouvé pénalisé tout d'abord d'un avertissement, puis d'un point et enfin d'un jeu particulièrement important puisqu'il donnait la victoire à Acuna dans le «tie break» du troisième set.

WILANDER FACILE

Numéro deux du tournoi, John McEnroe a de nouveau fait des siennes. Opposé au Roumain Florin Segarceanu (86e joueur mondial) «Junior» a connu en effet beaucoup de démêlés avec les juges. Après avoir perdu la première manche, McEnroe n'en prit pas moins la direction de la rencontre avec beaucoup d'autorité pour l'emporter en quatre sets, mais non sans avoir multiplié les accrochages avec le juge de chaise notamment.

Mats Wilander (numéro 5) par contre, n'a guère eu l'occasion de s'émouvoir en cet après-midi torride de Wembley: opposé au modeste Sud-Africain Tian Viljoen (classé au 424e rang ATP), le Suédois s'est facilement imposé en trois manches, n'abandonnant en tout et pour tout que six jeux à son rival.

HLASEK PASSE

Seul joueur suisse en lice, Jakub Hlasek s'est qualifié pour les seizièmes de finale. Après avoir éliminé le Tchèque Stanislav Birner au premier tour, l'ex-Tchécoslovaque a en effet pris le meilleur lors de ce deuxième tour sur l'Australien Craig Miller. Hlasek s'est imposé après une lutte de près de trois heures, en cinq sets, par 6-4 6-4 6-7 3-6 6-1. Pour lui, la route semble toutefois

devoir s'arrêter au stade des seizièmes de finale: il y affrontera en effet Ivan Lendl, tête de série numéro 3 à Wimbledon. Le Tchèque slovaque a d'ailleurs «exécuté» l'Américain Trey Waltke en trois manches, jeudi.

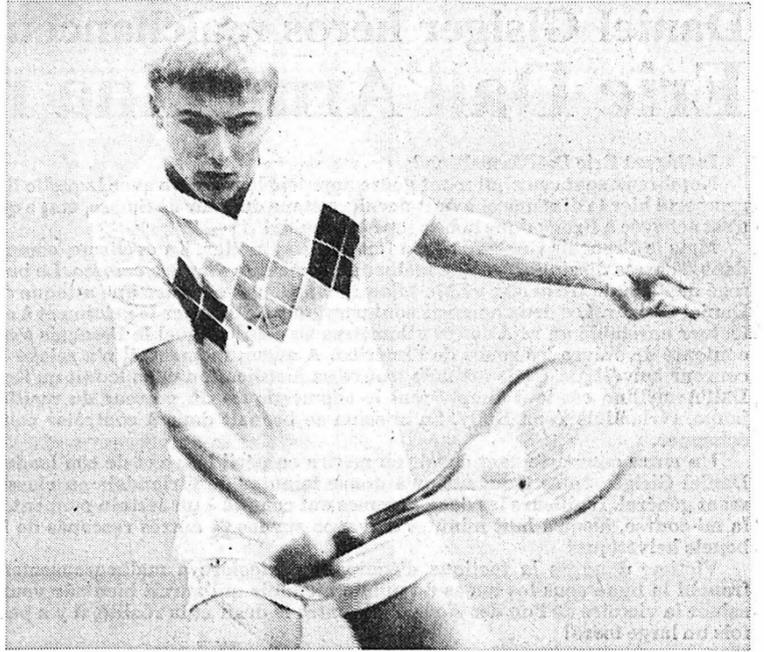
Une surprise de taille a également été enregistrée dans le deuxième tour du simple dames. La Tchèque slovaque Iva Budarova a en effet éliminé l'Américaine Pam Shriver, tête de série numéro 5 du tournoi. Iva Budarova l'a emporté en trois sets au terme d'une rencontre très disputée. La grande favorite Martina Navratilova pour sa part s'est qualifiée en deux manches aux dépens de la jeune Américaine du Michigan Sherry Acker. Mais cette dernière a fait mieux que se défendre, forçant notamment Martina Navratilova à avoir recours au «tie-break» lors du premier set après avoir sauvé deux balles de set.

Les résultats

Simple messieurs, deuxième tour: Johan Kriek (EU) bat Nick Saviano (EU) 6-4 3-6 5-7 6-3 6-2; Pat Cash (Aus) bat Fritz Buehning (EU) 6-3 6-0 6-2; Tom Gullikson (EU) bat Peter Elter (RFA) 5-7 6-1 6-4 6-4; Mats Wilander (Sue) bat Tian Viljoen (AS) 6-3 6-2 6-1; Mark Edmondson (Aus) bat Vitas Gerulaitis (EU) 7-6 7-5 7-5; Ivan Lendl (Tch) bat Trey Waltke (EU) 6-4 6-2 6-3; Bill Scanlon (EU) bat Chip Hooper (EU) 7-6 6-0 7-6; Mide Depalmer (EU) bat Stefan Simonsson (Sue) 6-4 6-4 6-3; Jakub Hlasek (Suisse) bat Craig Miller (Aus) 6-4 6-4 6-7 3-6 6-1; Sandy Mayer (EU) bat Gianni Ocleppo (Ita) 7-6 6-2 3-6 6-7 6-3; Brad Gilbert (EU) bat Drew Gitlin (EU) 6-7 6-3 7-5 7-5; Mike Leach (EU) bat Paul McNamee (Aus) 6-4 3-6 7-6 6-7 6-3; Ricardo Acuna (Chi) bat Hank Pfister (EU) 3-6 7-6 7-6 4-6 6-4; Robert van't

Hof (EU) bat Henri Leconte (Fra) 3-6 6-4 4-6 6-3 6-2; John McEnroe (EU) bat Florin Segarceanu (Rou) 4-6 6-2 6-3 6-3.

Simple dames, deuxième tour: Andrea Leand (EU) bat Barbara Hallquist (EU) 7-6 4-6 6-4; Sylvia Hanika (RFA) bat Rosalyn Fairbank (AS) 3-6 6-2 6-3; Sabina Simmonds (Ita) bat Amanda Brown (GB) 6-3 6-4; Iva Budarova (Tch) bat Pam Shriver (EU) 2-6 7-6 6-4; Yvonne Vermaak (AS) bat Kim Sands (EU) 7-6 1-6 6-3; Claudia Kohde (RFA) bat Patricia Hy (Hong Kong) 6-3 6-3; Virginia Wade (GB) bat Raffaella Reggi (Ita) 6-1 6-2; Mima Jausovec (You) bat Elise Burgin (EU) 6-1 6-3; Joe Durie (GB) bat Heather Mochizuki (EU) 6-4 6-0 Jennifer Mundel (AS) bat Bernadette Randall (Aus) 6-1 6-1; Martina Navratilova (EU) bat Sherry Acker (EU) 7-6 6-3; Barbara Jordan (EU) bat Corinne Vanier (Fra) 6-3 6-2; Virginia Ruzici (Rou) bat Nancy Yeargin (EU) 6-1 6-4; Hana Mandlikova (Tch) bat Renée Mentz (AS) 6-2 6-3; Louise Allen (EU) bat Catherine Suire (Fra) 6-2 6-4. (si)



Le Suisse Jakub Hlasek s'est qualifié pour le troisième tour de Wimbledon. (bélino AP)

En finale de la Coupe d'Italie à Turin

La Juventus a sauvé sa saison

La Juventus, après sa défaite en finale de la Coupe d'Europe des champions contre Hambourg, son échec en championnat d'Italie, où elle a terminé deuxième derrière l'AS Roma,

Gymnastique

A Reconvenir

Jeunes gymnastes à l'œuvre

Samedi 25 et dimanche 26 juin se dérouleront à Reconvenir, la deuxième fête des jeunes gymnastes du Jura bernois.

La société féminine de gymnastique de Reconvenir, secondée par la section des actifs assumera l'organisation de cette manifestation. Un comité est à l'œuvre depuis de longs mois, afin d'accueillir au mieux les quelque 800 pupillettes et pupilles qui se mesureront dans les différents disciplines.

Les concours se dérouleront à la halle de gymnastique et aux abords du terrain de football de la Chaudrette.

Venez nombreux voir l'effort de nos jeunes sportifs régionaux, que ce soit le samedi dans les performances individuelles ou le dimanche dans les concours de section et les démonstrations.

Ne manquez pas le grand lâcher de ballons et l'impressionnante production de toutes les pupillettes du Jura bernois exécutant leurs exercices d'ensemble.

en cas de mauvais temps, un programme allégé est prévu dans les deux halles de gymnastique. (sp)

TRIBUNE LIBRE

Inutile: plus beau encore?

Un ballon de football et un coin de terrain vague suffisent souvent au bonheur de tous les garçons du monde rêvant de vedettariat et s'identifiant à une idole au zénith de la gloire! Combien de millions sont-ils aujourd'hui, les Paolo Rossi qui grouillent et shootent sur les bouts de trottoirs de la Péninsule?

Pour son compte, l'équipe de la Métropole horlogère a caracolé, depuis le début de la saison, en tête de la ligue B, irrésistible, faisant trembler les filets adverses à une telle cadence qu'on pouvait raisonnablement se demander depuis Noël, si un nombre de buts à trois chiffres ne serait pas atteint en fin de saison? Et puis, tout d'un coup, le ressort a paru brisé, le rythme cassé, l'équipe s'est retrouvée l'égale de Rüti et d'Ibach, inférieure à Berne; ce n'était pas la joie entre joueurs à en croire le chroniqueur de «L'Impartial»! Et pourtant l'équipe occupait une place enviable, inaccessible à ses poursuivants! Depuis les printemps on parlait de transferts, ce qui est dans l'ordre des choses! Quant aux spectateurs, malgré l'éloquence des scores, ils n'affluaient guère, indifférents semblait-il! Point n'est besoin de rechercher les causes de cette indifférence par une coûteuse étude sociologique, la TV suffit à répondre!

Mais, de par les vertus de ces petites graines de «nationalisme» qui sommeillent en chaque homme, les Chaux-de-Fonniers n'en éprouvaient pas moins un brin de fierté à voir, chaque lundi, leur ville au tableau d'honneur!
L'ascension est aujourd'hui réalité,

a finalement fini sa saison sur une note agréable en remportant, à Turin, la Coupe d'Italie aux dépens de Vérone.

Michel Platini et ses coéquipiers ont à la dernière minute de la prolongation, alors que les Véronais pensaient déjà à l'épreuve des pénalties, réussi à renverser le résultat du match aller (2-0) en l'emportant par 3-0.

Vérone a pourtant réalisé un excellent match au Stadio Comunale de Turin et Bodini, le remplaçant de Dino Zoff, a été en plusieurs occa-

Barcelone et Real Madrid en finale

Le FC Barcelone et le Real Madrid se sont qualifiés pour la finale de la nouvelle Coupe de la Liga, au cours d'une soirée marquée par une véritable débâcle de buts. Barcelone, avec un Maradona très en verve, a écrasé (5-2) l'Atletico Madrid, qui ne l'avait emporté dimanche dernier à Madrid que par un seul but d'écart (1-0).

Le Real Madrid, sévèrement battu (3-5) à l'aller par Saragosse, a refait son retard de deux buts au cours du temps réglementaire en l'emportant par 4-2. Puis, Madrid a définitivement vaincu dans l'épreuve des pénalties (5-3). Le score était de 5-3 à l'issue de la prolongation.

La finale se jouera en deux rencontres, l'aller le 26 juin et le retour le 29 juin. (si)

sions menacé sur des tentatives du Brésilien Dirceu ou des attaquants Penzo et Fanna. La «Juve» avait ouvert rapidement le score grâce à une action de Paolo Rossi (7'). A neuf minutes de la fin du temps réglementaire, Platini remettait les équipes à égalité sur l'ensemble des deux matchs en battant de près l'excellent Garella.

La Juventus poursuivait son forcing pendant la prolongation et devait récolter le fruit de ses efforts à la 119', grâce à une belle action de Cabrini sur le flanc gauche, terminée une nouvelle fois de belle manière par le capitaine de l'équipe de France, meilleur buteur du «calcio». (si)

Batista à la Lazio

Le Brésilien Joao Batista da Silva, dit «Batista», qui jouait dans le club de Palmeiras, opérera la saison prochaine à la Lazio de Rome. Le contrat du demi-défensif brésilien (dont la durée n'a pas été précisée) sera signé la semaine prochaine à Rome. La Lazio, qui vient de regagner sa place en première division, serait de plus décidée à engager le demi belge Francky Vercauteren, capitaine de l'équipe d'Anderlecht, victorieuse de la dernière Coupe de l'UEFA. (si)

Athlétisme

Après les 100 km. de Bienne

Les régionaux classés

Remportés dans le temps record de 6 h. 47' par Peter Rupp de Langnau, les 100 kilomètres de Bienne ont connu une importante participation populaire les 3 et 4 juin derniers.

De nombreux marcheurs et coureurs de notre région sont parvenus au bout de leur pèlerinage. Voici d'ailleurs les classements obtenus par ces valeureux sportifs:

278. Gérard Argenio, Villeret, 9.31; 455. Jean-Pierre Graber, Le Locle, 10.08; 460. Raffaele Sacco, Saint-Imier, 10.10; 622. Bernard Graber, Le Locle, 10.44; 888. Saturino Llera, La Chaux-de-Fonds, 11.39; 990. Hansruedi Kaempf, Villeret, 11.53; 1030. Louis Vuille, Saint-Imier, 11.58; 1385. Olivier Jacot, La Chaux-de-Fonds, 13.10; 1392. Hans Ruch, La Chaux-de-Fonds, 13.12; 1564. Erhard Hofer, Cormoret, 13.41; 1804. Raymond Moser, Corgémont, 14.31; 1816. Robert Favre, Villeret, 14.34; 2078. Michel Doyon, Villeret, 15.40; 2214. Mehmet Erden, La Chaux-de-Fonds, 16.14; 2285. Gilbert Bonjour, Le Locle, 16.32; 2292. Georges Greppin, Le Locle, 16.35; 2309. Philippe Lauener, Sonvilier, 16.43; 2651. Jean-Pierre Lachat, Villeret, 18.23; 2820. Samuel Hohermuth, La Chaux-de-Fonds, 19.21; 2840. Lucien Benoît, La Chaux-de-Fonds, 19.27; 2870. Rolf Jenzer, Cormoret, 19.37; 2908. Joseph Grand, Villeret et Christian Jacquemet-taz, La Chaux-de-Fonds, 19.50; 2956. Damien et Benoît Prongé, Saingnégier, 20.07; 3078. Emile Moor, Saint-Imier, 20.48; 3221. Ueli Kramer, Courtelary, 21.47. (sp)

Championnat du Club des quilleurs de La Chaux-de-Fonds Nouveau record pour André Schlichtig

Voici quelques semaines pas moins de 110 joueurs provenant des quatre coins de la Suisse ont participé au championnat du Club des quilleurs de La Chaux-de-Fonds, sur les pistes de l'Hôtel du Moulin.

Le club n'avait jamais vu pareille affluence. En catégorie 1, André Schlichtig de Malleray n'a laissé aucune chance à ses adversaires. Il a obtenu un nouveau record des pistes.

Voici les principaux résultats:

Catégorie 1: 1. André Schlichtig (Malleray) 36-1682; 2. Michel Willemin (Tavannes) 36-1669. - **Catégorie 2:** 1. Eric Bangerter (Malleray) 13-1610; 2. Alfred Fawer (Estavayer-le-Lac) 77-1609. - **Catégorie 3:** 1. Fernand Aebischer (Fribourg) 25-1611; 2. Roland Boiteux (Le Locle) 42-1548. - **Catégorie 4:** 1. Laurent

Abbet (La Chaux-de-Fonds) 42-779; 2. André Jenny (Courroux) 36-776. - **Catégorie seniors 1:** 1. Ernest Fuchs (La Chaux-de-Fonds) 42-798; 2. Jean Soos (La Chaux-de-Fonds) 42-796. - **Catégorie seniors 2:** 1. Léon Guinand (Neuchâtel) 42-799; 2. Joseph Froidevaux (Le Locle) 42-770. - **Catégorie seniors 3:** 1. Alice Buhler (La Chaux-de-Fonds) 42-401; 2. Ninette Geneux (Corcelles) 42-399. - **Catégorie 5:** 1. Denise Guinnard (Payerne) 25-652. - **Non-membres, hommes:** 1. Robert Desvoines (La Chaux-de-Fonds) 593; 2. Jean Vicari (La Chaux-de-Fonds) 590. - **Non-membres, dames:** 1. Jacqueline Huguenin (La Chaux-de-Fonds) 465; 2. Newenka Graf (La Chaux-de-Fonds) 417.

(sp, Imp)

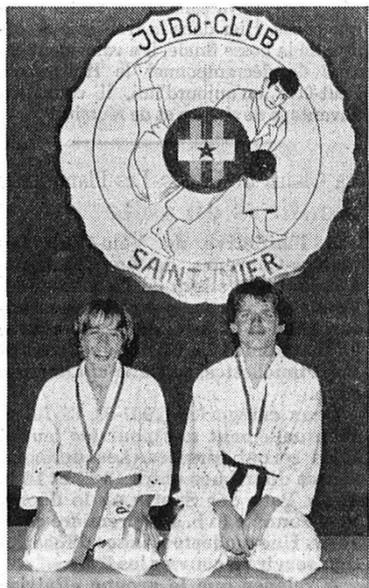
Tournoi national de judo Or et argent pour Saint-Imier

Récemment s'est déroulé à Renens (VD) le traditionnel tournoi national espoirs-écoliers. Pour ce, Saint-Imier inscrivit sept combattants. Deux d'entre eux finirent sur les deux plus hautes marches du podium. Stéphane Fontana, en écoliers - 45 kg., eut la médaille d'or après avoir gagné tous ces combats par ippon. Olivier Fiechter, en espoirs - 62 kg., perdit en finale contre Giuseppe Gagliardo (cadre national) et reçut la médaille d'argent.

Il ne manquait plus que Michaël Leschot pour faire le même résultat qu'à Morges, une première, deuxième et troisième place, trois mois auparavant. En effet, il n'a pu confirmer son troisième rang à cause de ligaments déchirés au bras, accident qu'il s'est fait à une compétition à Reconvenir.

Tous les autres judokas inscrits ont en tout cas passé le premier tour.

Les participants pour Saint-Imier: R. Marthaler (4 pts combat/20 pts valeurs), C. Schärer (2/10), C. Leschot (4/13), S. Fontana (8/40), Y. Gabus (2/10), C.-A. Hofer (2/10) et O. Fiechter (8/40). (sp)



Stéphane Fontana (à gauche) et Olivier Fiechter (à droite): brillants à Morges.

SPORTS

Daniel Gisiger héros malchanceux de la 10e étape du Tour de Suisse
Eric Dall'Armellina n'a fait que son métier!

Inélegant Eric Dall'Armellina?

Nombreux sont ceux qui n'ont guère apprécié la manière avec laquelle il a remporté hier la dixième et avant-dernière étape du Tour de Suisse, étape qui s'est achevée à Brügg dans la banlieue biennoise!

Mais le Français finalement n'a fait que son métier. En cyclisme, comme dans d'autres disciplines, seule malheureusement la victoire compte. Le protégé de Jean de Gribaldy, au 27e kilomètre à Gland, a contré une attaque de Daniel Gisiger. Les deux hommes sont parvenus à distancer le peloton et à effectuer ensemble un raid de 150 kilomètres au cours duquel le Français s'est contenté de suivre les roues de l'imérien. A aucun moment, il n'a relayé le coureur helvétique. Cette attitude trouve sa justification dans le fait qu'Eric Dall'Armellina est tout simplement le « domestique » du porteur du maillot jaune, l'Irlandais Sean Kelly. Sa mission se bornait donc à contrôler cette échappée.

Un autre comportement aurait pu mettre en péril le tricot de son leader, Daniel Gisiger ne se trouvant qu'à douze minutes de l'Irlandais au classement général. D'ailleurs les deux hommes ont compté à un certain moment, à la mi-course, jusqu'à huit minutes d'avance sur les 95 autres rescapés de la boucle helvétique!

Victime donc de la tactique d'équipe, le Tricolore a malheureusement franchi la ligne sous les huées du public biennois qui aurait bien sûr voulu saluer la victoire de l'un des siens. Mais entre le désir et la réalité, il y a parfois un large fossé!

A l'arrivée, Daniel Gisiger était certes déçu mais, il acceptait le verdict. A la place d'Eric Dall'Armellina, j'aurais agi de la même manière. Vis-à-vis de son employeur, il ne pouvait me laisser la victoire d'étape. Il a fait son boulot en vrai professionnel. Toutefois, il aurait pu se montrer plus élégant en n'attaquant qu'à quelques

mètres de l'arrivée et non à 5 kilomètres. De toute manière, je n'aurais pas pu le devancer au sprint. Je n'avais plus les ressources nécessaires. Fréquemment j'ai dû me battre contre le vent. J'y ai laissé passablement de forces. Bref, en fin d'étape j'étais complètement « cuit ». Depuis plusieurs jours déjà, j'avais décidé

Tous les classements

Dixième étape, Genève - Brügg près de Bienne (181 km): 1. Eric Dall'Armellina (Fr) 4 h. 25'42" (40 km/h. 873); 2. Daniel Gisiger (S) à 44"; 3. Acacio da Silva (Por) à 2'39"; 4. Sean Kelly (Irl); 5. Stefan Mutter (S); 6. Greg Lemond (EU); 7. Johan Van der Velde (Ho); 8. Harald Maier (Aut); 9. Jurg Bruggmann (S); 10. Marc Sergeant (Be), même temps; 11. Theo De Rooy (Ho); 12. Bruno Wolfer (S); 13. Bernard Gavillet (S); 14. Hubert Seiz (S); 15. Yves Godimus (Be); 16. Stevens Rooks (Ho); 17. Martial Gayant (Fr); 18. Marco Vitali (It); 19. Charly Bérard (Fr); 20. Albert Zweifel (S). **Puis les autres Suisses:** 21. Antonio Ferretti; 24. Jean-Mary Grezet; 25. Fridolin Keller; 27. Godi Schmutz; 28. Beat Breu; 37. Cédric Rossier, tous même temps que da Silva; 43. Max Hürzeler à 2'53"; 44. Urs Freuler; 46. Josef Wehrli; 50. Erich Mächler, même temps; 58. Thierry Bolle à 3'17"; 65. Mike Guttmann à 5'03"; 66. Guido Frei, même temps; 68. Serge Demierre à 6'00"; 69. Hans Känel; 70. Urs Zimmermann; 71. Roland Vögeli; 73. Patrick Moerlen; 73. Marcel Russenberger; 76. Gilbert Glaus; 77. Julius Thalmann; 79. Marcel Summermatter; 81. Viktor Schraner, même temps, 97 classés. A aban donné: Roberto Visentini (It).

Classement général: 1. Sean Kelly (Irl) 44 h. 07'57"; 2. Peter Winnen (Ho) à 1'18"; 3. Jean-Mary Grezet à 1'19"; 4. Greg Lemond (EU) à 1'38"; 5. Stefan Mutter à 1'46"; 6. Mario Beccia (It) à 1'48"; 7. Jostein Wilmann (No) à 2'21"; 8. Acacio da Silva (Por) à 2'50"; 9. Paul Wellens (Be) à 2'54"; 10. Beat Breu (S) à 3'01"; 11. Wladimiro Panizza (It) à 3'10"; 12. Luciano Loro (It) à 4'53"; 13. Albert Zweifel (S) à 5'12"; 14. Marc Sergeant (Be) à 5'14"; 15. Stevens Rooks (Ho) à 5'48"; 16. Jonathan Boyer (EU) à 7'23"; 17. Johan Van der Velde (Ho) à 7'33"; 18. Giovanni Battaglin (It) à 7'59"; 19. Hubert Seiz (S) à 9'21"; 20. Daniel Gisiger (S) à 10'30". **Puis les autres Suisses:** 22. Gavillet à 15'00"; 26. Schmutz à 20'37"; 28. Wehrli à 24'19"; 30. Wolfer à 24'55"; 30. Rossier à 30'53"; 31. Ferretti à 31'35"; 36. Russenberger à 32'27"; 38. Gutmann à 52'09"; 42. Freuler à 58'10"; 43. Zimmermann à 59'00"; 49. Frei à 1 h. 06'37"; 51. Keller à 1 h. 11'06"; 57. Mächler à 1 h. 23'54"; 58. Moerlen à 1 h. 23'55"; 59. Demierre à 1 h. 24'26"; 61. Bruggmann à 1 h. 29'13"; 66. Hürzeler à 1 h. 35'30"; 69. Thalmann à 1 h. 37'53"; 82. Glaus à 1 h. 51'59"; 87. Vögeli à 1 h. 55'43"; 88. Bolle à 1 h. 55'53"; 89. Summermatter à 1 h. 56'46"; 92. Schraner à 1 h. 58'47". 94. Känel à 2 h. 2'07" (si)



Une illustration caractéristique de la dixième étape du Tour de Suisse: Daniel Gisiger (le nez dans le guidon) a tiré durant 150 kilomètres Eric Dall'Armellina. Le jeune Français, coéquipier de Kelly et Grezet, s'est imposé sous les huées de la foule à Brügg. (Béline Keystone)

d'attaquer pour essayer de l'emporter dans la ville où j'ai vécu de nombreuses années. Mais depuis la fin de la montagne, j'ai constaté qu'il était impossible de partir dans les derniers kilomètres, les Sem et les sprinters contrôlant trop bien la course. C'est pourquoi je me suis ré-

l'écart s'amenuisa certes au fil des kilomètres à la faveur de la méchante côte de Jaissberg mais pas suffisamment pour remettre en cause la victoire du Français et la deuxième place du vainqueur du Grand Prix des Nations.

GREZET SUR LE PODIUM?

Outre cette formidable échappée, cette avant dernière journée a été marquée par l'abandon de l'un des ténors. Lâché dans la Furka lundi, Roberto Visentini, deuxième du général, a quitté la caravane après 67 km. de course, victime d'une gastro-entérite. Souffrant le martyre, l'Italien, depuis le départ de Genève, se traîne en queue de peloton. N'en pouvant plus, il posa pied à terre à Dailens. Cinq de ses coéquipiers l'encouragèrent à continuer. Mais le dauphin de Sarroni lors du dernier Tour d'Italie préféra finalement renoncer et monter dans l'ambulance. De ce fait, Jean-Mary Grezet est remonté de la 4e à la 3e place du classement. Ce soir à Zurich, il a donc de fortes chances de monter sur le podium. Un seconde le sépare toujours de Peter Winnen qui n'a pratiquement jamais quitté la roue du Neuchâtelois durant toute l'étape. Cette petite seconde va d'ailleurs certainement aujourd'hui susciter le principal intérêt de l'ultime rendez-vous entre Brügg et le vélodrome d'Oerlikon. Depuis lundi en effet, plus personne au sein du peloton ne semble remettre en cause la victoire de Sean Kelly.

Dans le Regensberg, une côte de 10 km. située à 24,5 km. de l'arrivée, Jean-Mary Grezet va sans doute tenter quelque chose. Hier dans la troisième ascension de la bosse finale, il a vainement essayé de décamponner le Hollandais. Peut-être qu'aujourd'hui, il connaîtra davantage de chance et de réussite!

La Chaux-de-Fonds - Les Planchettes Ecoliers en selle

A l'initiative du Vélo-Club Les Francs-Coureurs de La Chaux-de-Fonds, les écoliers de La Chaux-de-Fonds et environs pourront se mesurer, samedi 25 juin, dans une course en ligne entre La Chaux-de-Fonds et Les Planchettes, soit une distance de 8 km.

Deux catégories (1967-68, 69-70) et éventuellement une pour les jeunes filles seront formées. Les dossards seront distribués entre 13 h. et 13 h. 45 au Parc des Sports où le départ sera donné à 14 h. à la première catégorie. Une modeste finance d'inscription servira à couvrir les frais.

A relever que le groupe «Patria» formé de jeunes accordéonistes agrémentera l'après-midi à l'arrivée aux Planchettes. (lg)

De notre envoyé spécial: Michel DERUNS

solu à attaquer dès le départ. C'est dommage que j'aie échoué si près du but.

De son côté, Eric Dall'Armellina était catastrophé. Il n'avait en tout cas pas la mine d'un vainqueur. Il ne pensait sans doute pas s'attirer la colère du public, trouver un accueil aussi peu chaleureux. Il faut dire que les commentaires particulièrement chauvins du speaker officiel n'ont guère arrangé les choses!

Je n'ai pas le sentiment d'avoir commis une faute professionnelle, déontologique, d'avoir poignardé Daniel Gisiger dans le dos. En cours de route, je lui ai dit que je tenterais ma chance dans le final. Il était averti confiait le Français après sa victoire.

Eric aurait pu collaborer, prendre quelques relais à la condition que leur avance n'excède jamais plus de 10 minutes affirmait pour sa part Jean de Gribaldy. Etant obligé de rester derrière le peloton, j'ai demandé à un officiel de la caravane de lui transmettre le message. Il semble qu'il ne soit jamais parvenu en tête de la course! Je n'ai rien à reprocher à mon coureur. Il a respecté les règles du jeu même si elles peuvent paraître très cruelles.

DES CONSOLATIONS TOUT DE MÊME

Daniel Gisiger, au cours de cette journée rendue pénible par la chaleur, n'a pas tout perdu. Eric Dall'Armellina quel'on fait désormais passer malheureusement pour un franc-tireur lui laissait empocher toutes les primes soctroyées le long du parcours. L'imérien, y compris sa deuxième place de l'étape, a ainsi encaissé la coquette somme de 5770 francs. Il est vrai que l'argent ne fait pas tout et qu'il aurait sans doute préféré s'imposer à proximité de chez lui.

COMME UN FAUVE...

Le peloton, jusqu'à l'entrée sur le circuit final de 12,5 km., à parcourir trois fois, est resté sans réaction. Il s'est contenté de contrôler les deux hommes à distance à l'image d'un fauve surveillant sa proie. Les sprinters, les équipiers de Frank Hoste en particulier ont toutefois cherché à anihiler cette échappée. Mais ils se sont vite résignés. Aussi, à 30 km. de l'arrivée, Gisiger et Dall'Armellina possédaient encore une avance de 5'50.

A

actuel

La jungle

L'amateur alchimiste n'y retrouverait pas ses petits. La liste des produits interdits est composée de 41 noms chimiques définissant des familles et non produits. Pire encore l'Union cycliste internationale a donné la possibilité d'inscrire, en cours de saison, tel ou tel médicament sur ses tables.

Brillant vainqueur du «Dauphiné Libéré», le Français Pascal Simon s'est vu déclassé et menacé de suspension. Le coureur de «Peugeot» a pris du «Micorène» avant la dernière étape contre la montre. Le couperet du contrôle antidopage est tombé, cruel, inhumain.

Le «Micorène», vendu en France sans ordonnance, est donné comme analeptique respiratoire dont le principal effet est «la stimulation de la respiration par action élective sur le centre respiratoire par augmentation de l'amplitude respiratoire». Les avis, quant à la question de savoir si ce médicament est un stimulant, ont divergé. D'aucuns sont persuadés de son pouvoir stimulant à haute dose. D'autres ont penché pour son côté inoffensif.

Ce nouveau cas de dopage est venu alimenter, une fois de plus, la controverse des soins prodigués à des sportifs de haut niveau. Les exemples n'ont pas manqué ces derniers mois à l'étranger mais aussi plus près de chez nous.

En mars dernier, Marina Scheibler, talentueuse patineuse d'Yverdon, s'est vu suspendre quinze mois (peine ensuite réduite à dix mois). La jeune Vaudoise a pris, pour soigner une forte toux et un état grippal, du «Paracodin» (sirop contre la toux). Quelques semaines plus tard, le FC Colombier s'est vu signifier une amende après un match de Coupe de Suisse contre Boudry. Certains joueurs ont pris de la «Gly-Coramine» avant le match.

Le problème du dopage est devenu un véritable serpent de mer. Dans cette jungle constitué par les familles et produits pharmaceutiques, les diverses fédérations ont adopté leur propre position.

L'Union cycliste internationale (UCI) s'est chargée de frapper très fort sans beaucoup réfléchir. Les ombres apparues après le décès de Tom Simpson dans l'ascension du Mont-Ventoux ont disparu. Mais les coureurs malades actuellement sont obligés de renoncer à courir. La médecine moderne n'a pas encore trouvé des médicaments susceptibles de soigner vite et bien sans laisser de traces dans les urines. Or les cyclistes professionnels sont tenus de participer à des courses pour gagner péniblement, pour la majorité d'entre eux, leur salaire.

La solution consisterait, peut-être, à désigner un médecin «au-dessus de tout soupçon» dans chaque tour, seul habilité à délivrer des médicaments interdits pour les coureurs déclarés malades.

Laurent GUYOT

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts - indépendamment les uns des autres - ont fourni les prévisions qui se résument de la manière suivante:

| | 1 x 2 |
|---------------------------------------|-------|
| 1. Young Boys - Brøndby (Dan) | 4 3 3 |
| 2. Natanya (Isr) - Lucerne | 5 3 2 |
| 3. Bryne (No) - Hammarby (Su) | 4 3 3 |
| 4. Cracovie (Pol) - Videoton (Hon) | 5 3 2 |
| 5. Goeteborg (Su) - B. 1903 Copenh. | 5 3 2 |
| 6. Malmö FF (Su) - Pogon (Pl) | 5 3 2 |
| 7. Tel-Aviv (Isr) - Aarhus (Dan) | 5 3 2 |
| 8. Stavanger (No) - Odense (Dan) | 4 3 3 |
| 9. Vitkovice (Tch) - IF Elfsborg (Su) | 5 3 2 |
| 10. Eisenstadt - Rapid Vienne | 3 3 4 |
| 11. Grazer AK - Vienna Vienne | 5 3 2 |
| 12. Klagenfurt - SSW Innsbruck | 4 3 3 |
| 13. Union Wels - LASK Linz | 4 3 3 |

Les deux matchs du championnat d'Autriche inscrits sur le coupon du Sport-Toto de ce week-end (25-26 juin) Klagenfurt - SSW Innsbruck (Sport-Toto et Toto-X match No 12) et SC Simmering - Admira Wacker (Sport-Toto et Toto-X match No 14) se dérouleront aujourd'hui vendredi.

Leur résultat ne peut donc pas être pris en compte. Conformément au règlement, ils feront l'objet d'un tirage au sort. (si)

Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique
C'est parti aux Geneveys-sur-Coffrane

C'est parti... jeudi soir pour la Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique. Cela se passe tous les six ans et l'édition 83, organisée par la SFG Les Geneveys-sur-Coffrane, coïncide avec l'ouverture des nouvelles installations sportives du village.

Voici les premiers résultats:

Décathlon 100 m.: 1. V. von Laufen 11.33, ex-aequo B. Robert 11.33 et 3. R. Lauener 11.57.

Saut en longueur: 1. B. Robert 6 m. 62; 2. J.-Cl. Besomi 6 m. 39; 3. J. Gueniat 6 m. 24.

Boulet: 1. G. Gueniat 12 m. 59; 2. J.-M. Beuchat 11 m. 51; 3. D. Joye 11 m. 03.

Saut en hauteur: 1. B. Robert 1 m. 88; ex-aequo D. Joye 1 m. 88; 3. J. Gueniat 1 m. 85.

400 m.: 1. B. Zingg 51"65; 2. H. Zimmermann 51"82; 3. V. von Laufen 51"95.

En tête après la première journée B. Robert avec 3356 points de SFG Fontainemelon; 2. V. von Laufen 3176 points, invité; 3. J.-M. Beuchat 3144 points, invité.

Octathlon 100 m.: 1. D. Rentsch 11"69.

Saut en hauteur: 1. R. Sauser 1 m. 72.

Poids: 1. E. Monard 11 m. 26.

400 m.: 1. D. Rentsch 54"47.

Après la première journée: 1. Daniel Rentsch avec un total de 2157 points, invité; 2. Eric Monard de Cornaux avec 1991 points; 3. P. Sauser de Cornaux avec 1921 points. (m)



Les athlètes participant au décathlon et à l'octathlon de la Fête cantonale de gymnastique aux Geneveys-sur-Coffrane ont posé pour la photo de famille avant le début des compétitions. (Photo Schneider)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 58 58
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Camps verts et camps blancs

Semaines blanches, semaines vertes. En hiver, durant six jours ils dévalent les pistes de ski ou évoluent sur la patinoire de la station qui les accueille. A la veille des grandes vacances, ils flirtent durant de grandes heures avec la nature.

Ils? Nos enfants. Agés de six ans à peine ils ont déjà la possibilité de prendre part à ce que les enseignants appellent un camp vert. Pour certains, le premier camp blanc sera organisé lors de leur première année scolaire. Presque tous sont déjà parti une semaine à la rencontre des champs de ski durant leur quatre premières années d'école. En été beaucoup se seront retrouvés dans un chalet, au milieu de la nature.

Illes et fils des années cinquante, tentons de nous souvenir de la première fois où nous quittons la maison sans nos parents pour deux ou plusieurs jours.

C'était peut-être bien à l'occasion de la «grande» course d'école de l'Ecole secondaire. Ou l'année suivante lors du premier camp de ski. On ne parlait alors pas encore de semaine blanche. Et les camps verts étaient inconnus.

Aujourd'hui, alors qu'ils sont au jardin d'enfants, les gosses ont déjà l'occasion de vivre une semaine verte. Fabuleuse expérience! Hors de leur milieu familial, dans un cadre inhabituel, ils apprennent déjà à vivre en communauté. Ils découvrent leur liberté d'action, limitée par celle de l'autre. Et les habitudes prises très jeunes ne s'oublent pas. Ils découvrent encore, de manière naturelle, la façon dont ils doivent se comporter au sein d'un groupe. Ils perçoivent les règles sociales qui la régissent. Ils sentent qu'elles ne sont pas les mêmes que dans la cellule familiale.

Plus tard, à l'Ecole primaire, grâce aux camps de ski et aux semaines vertes, ces expériences se répètent. Leur valeur pédagogique et éducative est évidente. Les enseignants qui les préparent peuvent facilement en témoigner.

Mais un danger guette ces camps: la suppression des subventions généralement communales, sans lesquelles ils ne pourraient avoir lieu. En effet, lorsqu'il faut réduire les dépenses, c'est en premier lieu à celles-ci qu'on pense.

Ce qui serait fort regrettable. Pas pour nous, mais pour nos gosses et pour la société qu'eux seront chargés de former demain.

Jean-Claude PERRIN

En marge de la semaine des réfugiés Etre réfugié dans le Jura

Sur le plan suisse, l'afflux de réfugiés - 4000 en 1981, 7000 en 1982 et plus de 10.000 «attendus» cette année - pose de graves problèmes qui suscitent des réactions controversées et débouchent sur le plan politique, comme lors des récentes élections genevoises. Qu'en est-il dans le canton du Jura où une septantaine de réfugiés sont en attente d'une décision sur leur demande d'asile?

Précisons tout de suite que n'entrent pas dans notre propos les réfugiés qui ont obtenu l'asile et ont été pris en charge par des organisations spécialisées, au nombre desquelles

Caritas fournit un travail exemplaire, avec la collaboration de groupes d'accueil constitués dans les localités où les réfugiés se sont établis et ont trouvé un emploi.

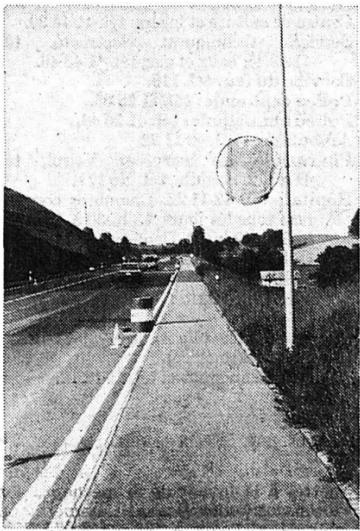
Les réfugiés requérants d'asile arrivent directement dans le Jura ou y sont acheminés à partir du centre de Genève qui en regorge. Ils sont pris en charge par le Service cantonal de l'aide sociale qui s'efforce de trouver pour eux un appartement (studio ou séjour à l'hôtel), leur alloue un modeste pécule de 650 francs par mois, plus 100 francs d'argent de poche et tente de les aider à dénicher un emploi. Dans la situation actuelle, où

on recense quelque 500 chômeurs complets et un grand nombre de travailleurs condamnés au chômage partiel, ce n'est pas une sinécure. Dans l'attente d'une décision fédérale sur leur requête d'asile, les réfugiés ne sont pas considérés comme stables, d'autant plus qu'ils ont souvent de grandes difficultés linguistiques, même s'ils suivent assidûment les cours de français qui leur sont dispensés dès leur arrivée. Les chefs d'entreprise répugnent à mettre au courant des gens qui peut-être s'en iront plus loin si leur requête est rejetée.

E. B.

► Page 31

Route du Crêt-du-Loche Signalisation bricolée...



interprètent cela ainsi également. Les autres auraient beau jeu d'adopter l'air innocent.

La loi n'est en effet visiblement pas respectée dans le cas particulier. Elle stipule que les signaux de prescription en général, ceux de limitation de vitesse en particulier, doivent être observés jusqu'au signal correspondant indiquant la fin de la prescription ou jusqu'à celui qui en indique une nouvelle, mais au plus tard jusqu'à la prochaine intersection. Au-delà de l'intersection, si la prescription reste valable, le signal devra être répété et muni d'une «plaque de rappels». Il est de même si le tronçon concerné par la prescription est d'une certaine longueur. Tant à la sortie ouest du Crêt-du-Loche qu'à la sortie est du Locle, une intersection précède justement les deux si-

gnaux recouverts d'un sac. Dans les deux cas, de plus, l'agglomération s'achève net au même endroit. On est manifestement dans la situation où la prescription de limitation de vitesse doit être clairement répétée. De même le long du tronçon, d'une longueur appréciable.

Détail? Peut-être. Mais en ces temps où les chantiers fleurissent, on rencontre trop souvent des signalisations bricolées, tranchant singulièrement avec le luxe de précision des textes légaux. Il en résulte des ambiguïtés, des incertitudes, qui en l'état actuel du trafic sont autant de dangers supplémentaires. Le système D est sympathique, mais comme on le tolère de moins en moins des usagers de la route, il n'y a pas de raison que ceux-ci le tolèrent des responsables de la signalisation. (K - Photo Impar-CM)

Combien d'automobilistes circulent à 60 km/h. ces jours sur la route récemment refaite du Crêt-du-Loche, et où la limitation de vitesse à 80 km/h. a été dernièrement supprimée?

La question se pose, parce qu'apparemment, c'est à cette allure que les responsables du chantier routier qui y est à nouveau ouvert voudraient qu'on y roule.

Apparemment. Car c'est loin d'être évident. Et l'on peut même se demander ce qu'un tribunal retiendrait d'une velléité de sanction contre un conducteur qui y serait actuellement pris dans le colimateur d'un radar de contrôle.

A ce qu'on sache, en effet, le sac de jute ne figure pas à la panoplie de la signalisation routière codifiée dans le droit suisse de la circulation. Or, ce sont bien des sacs de jute qui tiennent lieu, au Crêt-du-Loche actuellement, d'indications de limitation de vitesse. Plus précisément, on s'est borné à recouvrir ainsi les signaux existants de part et d'autre du tronçon en travaux, et qui indiquent en temps normal la vitesse maximale autorisée ou la fin de la limitation. Le «on» en question estime sans doute que ce cache équivaut à un signal de répétition de la dernière vitesse limitée, à savoir les 60 km/h. en vigueur au Crêt-du-Loche ou dans l'agglomération locloise. Les plus disciplinés des conducteurs in-

Canton de Berne: prochaine cantonalisation de l'assurance-chômage

Le 1er janvier 1984, une caisse publique d'assurance-chômage sera créée dans le canton de Berne; elle sera subordonnée à la direction de l'Economie publique. Le siège de la nouvelle caisse d'assurance se trouvera à Berne; ses filiales seront établies à Berne, Bienne, Tavannes, Berthoud, Langenthal et Thoun. La décision définitive du Conseil exécutif concernant la mise en place des filiales sera précédée d'une procédure de consultation qu'il est prévu de mener dans la seconde moitié de l'année auprès des communes concernées.

En créant cette caisse publique d'assurance-chômage, le canton de Berne remplit une obligation qui lui est imposée dans la Loi fédérale du 25 juin 1982 sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI).

Jusqu'à présent, six caisses publiques d'assurance-chômage sont établies dans les lieux d'implantation prévus pour les filiales; elles couvrent l'ensemble du territoire cantonal. Les collectivités responsables de ces caisses régionales sont les

communes-siège, dans le Jura bernois c'est la Fédération des communes du Jura bernois (FJB). Dans le projet du nouveau système, il est prévu de modifier ces supports juridiques tout en gardant la structure, qui est désormais bien rodée.

C'est pourquoi les caisses régionales seront reprises par le canton et placées sous une direction commune; sur le plan matériel et géographique, rien n'est en revanche changé à leur domaine d'activité.

Le Conseil exécutif a créé douze postes au 1er janvier 1984 afin d'assurer le fonctionnement de la caisse et des six filiales. Le personnel engagé dans les caisses régionales à fin 1983 sera maintenu, ce qui permet de garantir la continuité des activités. Pour ce qui est de l'organisation, la nouvelle caisse d'assurance sera intégrée à l'Office cantonal de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) dont la création est prévue; sur le plan matériel, elle relève de la Division de l'assurance-chômage de l'OFIAMT. La compétence du canton comprend le fonctionnement et l'organisation dans les domaines technique et personnel. (oid)



Q

quidam

Pendant onze ans, Mme Emma Bercher a fait face à des gens plus ou moins recommandables, occupant le poste de greffier au Tribunal de police de Neuchâtel.

Comment devient-on greffier? En travaillant tout d'abord comme secrétaire-comptable, en se mariant, en élevant deux enfants pendant une quinzaine d'années puis en s'engageant au greffe du tribunal...

Mme Bercher a vu défiler des centaines de drogués, de voleurs, d'escrocs. Son rôle n'est pas de juger mais de relever tous les faits survenant durant une audience. Elle avoue toutefois avoir souvent frémi en découvrant des drames de la misère ou en constatant qu'un rien, une bêtise, un faux pas suffisent à amener des adolescents devant un tribunal.

- Dans tous les cas, dit-elle, on comprend qu'il vaut mieux être du bon côté de la barrière dans une salle de tribunal et on ne peut souvent que plaindre ceux qui nous font face.

Mme Emma Bercher prendra sa retraite à la fin du mois de juin, une retraite active. Elle donnera un coup de main à son fils qui a monté une entreprise de décolletage-mécanique à Cernier, comme le fait son mari depuis cinq ans déjà. Tous les deux se proposent d'effectuer des voyages et de profiter mieux encore de leurs enfants et de leurs deux petits-enfants. (Imp-rws)

B

bonne nouvelle

Nos musées à la page

Le nouveau président de l'Association des musées suisses, le Neuchâtelois J.-P. Jelmini, avait bien raison de souligner naguère dans nos colonnes l'exceptionnelle richesse des musées du canton de Neuchâtel. L'Office national suisse du tourisme confirme implicitement ce constat en publiant ces jours une nouvelle brochure de promotion consacrée aux «Musées originaux de Suisse» dans laquelle nos musées occupent une place appréciable. Pas moins de neuf musées neuchâtelois sont pris en considération dans cette publication spécialisée: ceux d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et du Locle, celui d'art et d'histoire de Neuchâtel, le Musée paysan et artisanal curieusement situé sous «Les Eplatures NE», le Musée régional et celui de la forêt de Môtiers, le Musée agricole de Coffrane, celui de la vigne et du vin de Boudry et le Musée militaire de Colombier. Y figurent aussi, de la région, le Musée rural des Genevez, le Musée de l'ancien hôpital de Porrentruy, le Musée Schuab de Bienne et le Musée de la vigne de Gléresse. (Imp)

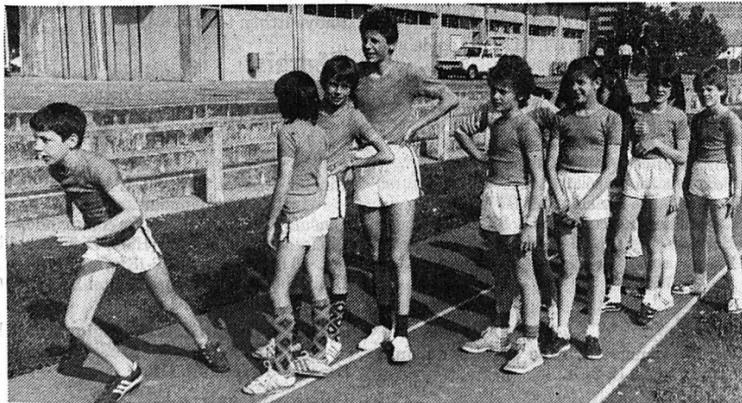
S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Problèmes ménagers au Conseil général... PAGE 19

TRIBUNAL DE COURTELARY. - Les feux du triste souvenir. PAGE 29

Dans une ambiance jeux sans frontière Les joutes sportives ont démarré à La Chaux-de-Fonds



Destinées aux élèves de 4e et 5e primaire, les joutes sportives ont débuté hier à La Chaux-de-Fonds. Elles réunissent un bon millier de gosses, se mesurant aux quatre coins de la ville pour être reconnus comme appartenant à la classe la plus sportive. (Photo Bernard)

● LIRE EN PAGE 19

billet

Les mots roulaient entre tout petits silences. Vite-vite-vite. Ta vie, ma vie, éclatées de rires et d'autres choses durant les cinq-six ans (ou même sept!) de perte de vue qui ont précédé ce matin-là. Rencontre surprise au marché, entre deux fromages et trois salades.

Il se trouve que l'on s'est quitté à la démesure de l'adolescence. Rages et indolences et doutes, égarés sur le bois de l'étal du gymnase. On ne s'est pas dit au revoir. C'est comme ça et pas autrement pour partir filer chacun sa toile chacun de son côté.

Tubercules et passions (oui, oui même à peine effleuré le quart de siècle d'existence). Les Tempêtes et mers étales. Et le sel et le ketchup des histoires de la vie. Tiens, toi, au marché, tu avais un petit bout de bonne

femme ac-croché à ta main. Ainsi a donc été un joli beau-coup de ton existence. A l'âge de ton âge, pas encore de ma chair ton âge, contre ma tendresse. Au-collé contre ma tendresse, quotidiens. Ta tendresse, elle était blonde. Et puis tu as dit tes voyages, tes histoires macro-bio, tes envolées vers la spiritualité. Et puis, et puis... il faisait drôlement froid, au marché. Et cette pincée d'années, pjuitt, s'est grillé les pattes sur les convenances et les «à bientôt» qu'on n'avait peut-être pas envie de se dire.

icj

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Cirque Knie: 20 h., place du Gaz; zoo ouvert 14-19 h. 30; 11 h., Théâtre guignol Peter Meier; 19 h., Musique les Armes-Réunies.

Information allaitement: tél. 26 41 10 ou (038) 36 17 68. Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88. Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Pétrole, pétrole. Cercle catholique: 20 h. 30, concert «Albert C. Humphrey and his backyard blues-band».

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66. Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24.

Bienne

Aula école prof.: 20 h. 30, «Die Sturgewaltigen sind jetzt still», par Johannes Vardar. Ring: 20 h. 45, «Der Lechner Edi schaut ins Paradis», par le groupe de théâtre Strabanzan.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Vendredi 13; 22 h. 30, Monsieur St-Ives. Capitot: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45. Pour la peau d'un flic.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 45, La honte de la jungle. CCL: expo «La haie», 18 h. 30-21 h. 30. Expo holographie, 14-18 h., 19-21 h.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo «Islande, fille des volcans», 14 h. 30-17 h. 30. • communiqué Cinéma Casino: vendredi, samedi et dimanche, 20 h. 30, samedi et dimanche, 15 h. 30.

Neuchâtel

Jeunes Rives, tente: 21 h., «Frank V», de Friedrich Dürrenmatt, par le CCN. Bibliothèque publique et universitaire: fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h.

Val-de-Ruz

Fontainemelon: 20 h. 30, 100e anniversaire du Cercle de l'Union. Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.

Val-de-Travers

Couvett, cinéma Colisée: 20 h. 30, L'épée sauvage. Couvett, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.

AVIS URGENTS

PORTES OUVERTES À BEAU-SITE samedi 25 juin de 10 h. à 13 h.

Invitation cordiale à tous



MAISON MOREAU

Avenue Léopold-Robert 45 engage jeune fille suisse de bonne présentation et de bon niveau scolaire comme

APPRENTIE DE BUREAU

Commerce ou secrétariat Se présenter 82253

Dimanche 26 juin départ à 10 h. 30 de Biaufond

5e « BICHA »

Cross pédestre de l'Union sportive PTT Possibilité d'inscription sur place au départ 81585



DEMAIN SAMEDI 25 JUIN Place du Marché 10 heures

MUSIQUE LES CADETS

En cas de temps incertain, le 181 renseigné 1 heure avant le concert.

Salle de musique 20 h. 30

CONCERT DE GALA Linzer Mädchenchor

(60 chanteuses) Directrice Mme Prof. Eva Schmutz 81684

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Pour les élèves de 4e et 5e primaire Les joutes sportives ont démarré dans l'enthousiasme

Dans une ambiance jeux sans frontières, les joutes sportives ont démarré hier, le matin sous le soleil, un peu arrosées après-midi. Le rôle des inamovibles arbitres est tenu par les instituteurs. Au chauvinisme des nations se substitue celui des classes.

Cinq disciplines se déroulent dans quatre coins de la ville jusqu'à lundi. Un cross est agendé jeudi prochain, au terme duquel un bon millier d'élèves, les 4e et 5e primaires, auront pu se mesurer.



Effort et camaraderie, un résumé succinct de ces joutes. (Photos Bernard)

Les épreuves de natation se tiennent à la piscine Numa-Droz, le fond réglé sur 1 mètre pour les 4e et 1,20 m. pour les 5e. Au programme, une recherche d'assiettes et des traversées de bassin. Les plongeurs sont loin d'être orthodoxes et de nombreux concurrents pratiquent plus

NAISSANCES

Marcella et Daniel
BAUDOIS-TONON
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

STÉPHANE
le 22 juin 1983
Clinique des Forges
Breguet 17
82275

Monsieur et Madame
Alain BERCHTEN
sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant

OLIVIA
Clinique Montbrillant
Ph.-H.-Mathey 17
2300 La Chaux-de-Fonds
82296

Micheline et Alfred
BÉGUIN-GISIGER
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

VIRGINIE
le 22 juin 1983
Clinique des Forges
Numa-Droz 173
82274

Au Conseil général Entretien du ménage: multiples soucis

Le souci de la préservation de l'environnement a motivé le «oui» au crédit de 275.000 francs destinés à l'assainissement du stockage d'hydrocarbures de l'usine Numa-Droz 174; le souci de la sécurité du personnel communal a suscité l'adhésion au crédit de 120.000 francs pour l'installation de vannes motorisées au départ des conduites ascensionnelles des Moyats; le souci d'économie face aux pertes sensibles des réseaux d'eau et de gaz a conduit le Conseil général à donner son aval au crédit de 2,1 millions de francs destinés à la rénovation et au renforcement des réseaux et puis les membres du législatif ont aussi réservé un accueil positif à l'achat de deux véhicules destinés aux Travaux publics (et au renouvellement de son parc). Marquée par le vote de la résolution qui déplore le choix fédéral en matière de radios locales, la séance de mercredi soir du Conseil général a également permis de dessiner l'avenir de la scolarité d'ici et des bâtiments qui l'abritent.

C'est vrai qu'il y a urgence en la matière, a répondu M. J.-C. Jaggi (CC) à M. von Kaenel (rad), les dispositions fédérales concernant l'environnement sont impératives. Des subventions viendront certainement alléger cette part de 275.000 francs (Igesa assume pour 105.000 francs l'établissement de ces travaux) et des contacts dans ce sens sont entretenus avec Carbur (la Coopérative d'importation des hydrocarbures), a indiqué M. Jaggi à l'adresse de M. C. Robert (adi). Si ces 275.000 francs suffisent donc à assurer la sécurité de l'environnement de l'usine Numa-Droz, l'assainissement complet du stockage de Bonne-Fontaine représenterait un chiffre beaucoup plus important. M. Jaggi l'a estimé à 8 millions de francs (dont Carbur prendrait les deux tiers à sa charge). Le dossier est à l'étude, a-t-il été précisé à M. J.-C. Leuba (soc). Et l'importance du stock d'hydrocarbures se justifie par le «au cas où» d'abord, et par le fait que les marchands de la ville viennent s'y approvisionner (question de M. Roulet, pop).

Sans opposition non plus, le vote qui a sanctionné la pose de trois vannes motorisées au départ des conduites ascensionnelles de l'Usine des Moyats. Tous les porte-parole des groupes ont relevé le bien-fondé d'une initiative qui permettrait d'éloigner le spectre du danger lorsque l'un ou l'autre des employés de la commune était commis à la manipulation de ces vannes; car toute intervention sur une des conduites ascensionnelles suppose sa fermeture, malaisée à cause de la petitesse du local qui les abrite. Malaisée aussi la fuite de l'employé au cas où un incident intervenait. A M. J.-C. Leuba (soc) qui s'inquiétait encore du devenir des projets hydro-électriques de la moyenne-Areuse, M. J.-C. Jaggi (CC) a indiqué que le Conseil communal sera consulté par le Conseil d'Etat à ce sujet, lequel comprend d'ores et déjà les réserves chaux-de-fonnières émises à ces projets et leur influence sur le débit de l'Areuse. Cet automne, mo-

volontiers la marche dans l'eau que la nage. Mais la volonté de vaincre défie celle de tout champion.

Intense activité au Centre sportif de la Charrière, où se déroulent les épreuves d'athlétisme et les jeux d'équipe. Les instituteurs ne sont pas seuls à être mobilisés, la troupe stationnée à cet endroit offrant des spectateurs supplémentaires. Le cross, qui aura lieu jeudi, fait partie des épreuves d'athlétisme, au même titre que le relais 8 x 50 m., le saut, le lancer de la petite balle, la course, etc. Les jeux d'équipe ont été réintroduits cette année. Il s'agit de balle brûlée et de balle à deux camps à rebours.

On s'ébat également au Bois Noir, où les participants prennent le départ d'une course d'orientation durant 1 h. 30. Pour départager les élèves, des questions sont posées sur la carte et la ville de La Chaux-de-Fonds.

Mardi, en cas de beau temps est prévue une marche.

Pour mettre tout ce monde en appétit de records, un film sur les Jeux olympiques de Montréal a été projeté dans les écoles en début de semaine. Mais les joutes évitent la personnalisation de la victoire. Seul le résultat d'ensemble de chaque classe est pris en considération à l'heure des classements.

Et les trois premiers degrés de l'école primaire, absents de ces épreuves? Un après-midi de jeux les attend, jeudi de 14 à 17 h., devant le collège Numa-Droz. Prélude à la Fête de la jeunesse.

Pas de joutes à l'école secondaire, où l'on se prépare pour les camps d'été de la semaine prochaine. (pf)

Dix nouveaux aides en gériatrie ont reçu leur certificat



Les nouveaux aides en gériatrie ont reçu leur certificat hier, à la bibliothèque du MIH. (Photo Bernard)

La vie n'est pas toujours ce que l'on veut qu'elle soit. Elle n'a peut-être pas donné son content d'épanouissement professionnel à tout le monde... Dix personnes se sont «rattrapées», elles. Elles ont manifesté la volonté de se donner un certificat authentifiant une formation venue après les années de la prime jeunesse habituelles aux temps de l'étude. Ces considérations servent de préambule à l'hommage rendu hier après-midi aux 10 nouveaux aides en gériatrie que compte le canton.

Neuf femmes et un homme ont reçu leur certificat des mains de M. Meyrat, leur directeur de cours, et les félicitations de M. Choffat, directeur du Home médicalisé de Clos-Brochet de Neuchâtel et président de la Commission de formation, qui les a invités à conserver toujours la qualité d'écoute des personnes âgées manifestée tout au long de leur stage de formation d'une année au Home de La Sombaille.

M. Matthey, président de la ville, s'est judicieusement plu à remettre la pendule de la formation permanente des adultes à l'heure chaux-de-fonnière. Initiative dynamisante et impérative, née dans le

Haut du canton, M. Matthey a rappelé l'importance de cette formation permanente et son succès qui essaime et draine l'adhésion de candidats de plus en plus nombreux à venir d'outre-Vue-des-Alpes! La ville assume le fonctionnement de ce service. Son utilité sociale, l'importance de l'acquisition d'une profession dans une vie (singulièrement quand frappent les coups des difficultés économiques et leur corollaire recyclage) démontrent infailliblement le bien-fondé de la formation permanente des adultes.

Peut-être va-t-on en prendre conscience dans le reste du canton... et relayer les efforts chaux-de-fonnières.

Après avoir salué l'effort accompli par les dix lauréats, M. Matthey a passé le témoin à M. Meyrat qui a remis les certificats à: Mmes Marie-Claire Bole, Véronique Chopard-Receveur, Claire-Lise Ecabert, Simone Meunier, Sylvie Moreale, Erica Risoli, Catherine Solavagione, Lucienne Thomas, Katy Vuilleumier et M. Christian Bepoix, en présence de M. Cotting, directeur de la formation permanente, et de Mme Streuli, infirmière, qui a dispensé les cours. Signalons enfin que c'est la deuxième année d'existence de cette formation d'aide en gériatrie. (icj)

cela va se passer

Portes ouvertes à Beau-Site
Le tout beau et tout neuf bâtiment que le Théâtre populaire romand occupe désormais est à nouveau ouvert à toutes les curiosités des Chaux-de-Fonnières ce samedi 25 juin, de 10 h. à 13 h. La population est cordialement invitée à Beau-Site dans son entier: salle de spectacle, salle de répétition, locaux administratifs et techniques. (Imp.)

Une brochure pour la semaine du réfugié
A l'occasion de la semaine du réfugié, un groupe de travail du comité de solidarité Suisses-Immigrés de La Chaux-de-Fonds a rédigé une brochure contenant des témoignages et des informations sur le Zaïre, la Turquie et le Chili, trois pays où règnent la dictature et la répression. Un banc d'information sera dressé samedi, qui présentera la brochure ainsi que d'autres documents. (Imp-comm)

Canon
JOURNÉES INFORMATIVES
Lors des journées informatives du vendredi 24 au samedi 25 juin un spécialiste vous montre comment mieux photographier ou filmer vos paysages, portraits, jeunes filles ou autres sujets à l'aide du vaste Programme Canon.

biuodier
L.-Robert 23 - Tél. 23.12.12
La Chaux-de-Fonds
81842

évidences de fuites et de déficiences connues déjà. L'attribution de la réalisation de ces travaux le sera à des entreprises chaux-de-fonnières dans toute la mesure où les conditions proposées seront «avantageusement acceptables». Un «oui» unanime a donc salué l'acceptation de ce crédit, ainsi que celui de 540.000 francs autorisant l'achat de deux véhicules (un véhicule tracteur et une hydrocureuse) destinés aux Travaux publics. A deux contre quatre, l'on réalise un gain de temps, de place et d'argent destiné à l'entretien: M. R. Ummel (lib-ppn) s'est tout de même inquiété de l'évolution à la hausse du personnel des TP et de la razzia du Service cantonal des automobiles qui convoque une armada de véhicules des TP à la fois. Peu d'enthousiasme manifesté dans les autres groupes par cet achat nécessaire, car, a relevé M. Berger (pop), l'on ne peut travailler sans outil. M. Bringolf (cc) a souligné que la normalisation des effectifs se faisait au gré des départs naturels (40 postes n'ont pas été renouvelés grâce, notamment, à la mécanisation) et que l'effectif du personnel des TP était à la baisse. Regrettant comme M. Kobza (soc) que la Suisse n'ait plus sa propre fabrique d'utilitaires, M. Bringolf a précisé que toutes les garanties existaient quant à l'entretien et aux pièces de rechange. L'appel d'offres existe de toute manière, le vendeur le plus sympa ne remporte pas ipso facto la palme de la commande, a encore indiqué M. Bringolf, qui a poursuivi au sujet du Service cantonal des automobiles et des grosses descentes pour expertise qu'il imposait, que cela relevait purement et simplement d'un retard pris à Neuchâtel sur l'accomplissement de ces formalités.

Nous parlerons encore de cette séance du Conseil général dans une prochaine édition; à la faveur de l'évocation de l'interpellation «TPR» déposée par M. Nardin (rad) et de la motion «Technicum» de M. Roulet (pop). (icj)

BAR À CAFÉ «CHEZ PIERRE»
Fritz-Courvoisier 4
OUVERT
dès 7 h. 30
Fermé dimanche matin et lundi
Tél. (039) 28 32 42 80076

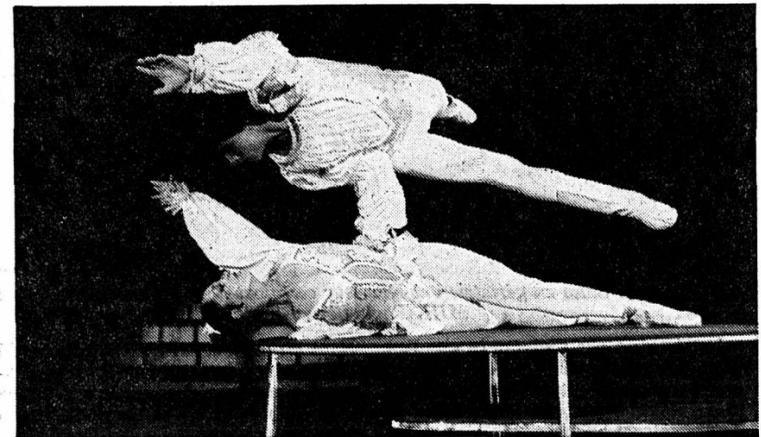
Suite des informations chaux-de-fonnières ► 20

LA CHAUX-DE-FONDS

*la voix
d'une région*

Le Cirque Knie est arrivé à l'aube

Après une «première» suisse romande à Neuchâtel, le Cirque Knie prend ses quartiers à La Chaux-de-Fonds. Il est arrivé ce matin à l'aube et le grand chapiteau à quatre mâts est monté place du Gaz. La tournée 1983 des Knie comprend 374 représentations dans 59 villes du pays. Commencée au mois de mars dernier à Rapperswil, elle se terminera fin novembre à Bellinzone.



Doris et Mario, le mariage de l'équilibre et de l'audace.

Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Delémont la semaine prochaine, voilà les trois premières villes romandes à l'accueillir. Au chef-lieu cette semaine, le cirque vient d'obtenir un éclatant succès. Il est vrai, le programme est certainement le meilleur de ces 20 dernières années. Selon une tradition, les artistes qui le présentent viennent de tous les coins du monde. Ils confèrent ainsi au cirque

une touche particulière, un brin exotique et cosmopolite.

«La poésie du cirque», c'est le thème du programme qui dure près de trois heures. De la poésie avec tout: dressage, comique, voltige et adresse. Pas moins de 23 numéros tous plus beaux les uns que les autres. Que faudrait-il sortir de ces derniers? Le choix est difficile. Nous n'allons d'ailleurs pas passer le programme en revue, préférant vous laisser le soin de le découvrir et de l'apprécier. Et pourtant, l'envie ne peut nous empêcher de citer la troupe Borisovi du Théâtre d'Etat de Sofia, des artistes intrépides qui, utilisant la «basculé» comme accessoire, se permettent des doubles périlleux sur des échasses. Et puis, il y a ce petit bout d'homme, George Carl qui a fait rire aux larmes tout Neuchâtel, un Américain bien resté dans la ligne des Charlot et des Buster Keaton. D'ailleurs, George Carl ne se raconte pas, il faut le voir dans ses mimés.

Piéton blessé

Hier à 16 h. 10, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. M. R. circulait rue de la Balance en direction nord. A la hauteur du bar, avec le flanc droit de sa machine, il a légèrement heurté Mlle Nathalie Bacchi, de La Chaux-de-Fonds, qui s'était élançée sur un passage pour piétons d'ouest en est. Légèrement blessée, Mlle Bacchi a été transporté à l'hôpital.

Enfin, il y a Pic, de son vrai nom Richard Hirzel, enfant de Saint-Gall. Il a commencé sa carrière en 1969, dans un petit théâtre de poche saint-gallois. Il a maintenant derrière lui une brillante carrière avec notamment trois années passées au Cirque Roncalli en Allemagne, avec des représentations de quatre mois à Cologne, Hambourg et Munich.

Bref, les Knie 83, de la belle ouvrage. Ne dévoilons pas tout. Les artistes sont là pour trois jours à La Chaux-de-Fonds. Allez voir ce qu'ils font. Le déplacement, place du Gaz, en vaut la peine. (rd)

Assemblée générale de Portescap Confirmation des restructurations

Le chiffre d'affaires de Portescap, La Chaux-de-Fonds, a passé de 56,2 millions de francs en 1981 à 43,4 millions en 1982, ce qui s'est traduit, au niveau du compte de pertes et profits, par un solde négatif de l'ordre de 3,8 millions. Simultanément le chiffre d'affaires consolidé du groupe (comprenant des sociétés affiliées en Suisse, en Europe, aux Etats-Unis et au Japon), calculé sur la base des cours de change moyens, a passé de 107,2 millions de francs en

1981 à 90,7 millions en 1982. Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société suisse, le 23 juin à La Chaux-de-Fonds, le conseil d'administration a exposé l'important programme de restructuration et de rationalisation engagé dès la seconde moitié de 1981. Renforcé en 1982, ce programme est destiné à s'achever en 1984. Nous l'avions évoqué dans notre édition du 20 mai dernier.

Suite à l'effondrement des marchés horlogers depuis le second semestre 1981, la chute de ses ventes dans ce secteur oblige l'entreprise chaux-de-fonnière à tablir résolument sur le potentiel de croissance de ses produits électrotechniques. Fruits d'une diversification extra-horlogère, ceux-ci sont destinés à des industries en pleine expansion telles que l'informatique, la bureautique, la robotique et l'aéronautique.

Les ventes dans ce domaine ont déjà fait preuve d'un essor remarquable (progression de 16% l'an en moyenne entre 1974 et 1981). Malgré le tassement intervenu en 1982 sous l'effet de la récession conjoncturelle mondiale, les perspectives y sont favorables: les micromoteurs à courant continu sont bien introduits sur le plan mondial; quant à la compétitivité de la société dans la technologie des moteurs pas à pas industriels, elle se trouve aujourd'hui confirmée par l'entrée des premières commandes et l'octroi de licences à deux entreprises de premier plan, l'une aux Etats-Unis et l'autre au Japon.

Le programme de restructuration et de rationalisation précité a donc pour objectif de permettre à Portescap d'atteindre rapidement un nouvel équilibre basé sur la mise en valeur de ses atouts technologiques et commerciaux dans le secteur de l'électrotechnique.

Concert de gala avec le Chœur des jeunes filles de Linz



Elles sont une soixantaine sur scène. Elles font partie d'un ensemble choral fondé en 1950 et qui a donc fait largement les preuves de ses qualités d'interprétation au cours de ces années de pratique. Le Linzer Mädchenchor se produit samedi 25 juin, dès 20 h. 30 à la Salle de musique, seul concert donné en Suisse

inscrit dans l'actuelle tournée de la formation, laquelle a déjà traversé bon nombre de pays essayant le talent des jeunes filles - des gymnasiennes âgées de 14 à 20 ans - sous la conduite de la directrice, Mme E. Schmutz. L'entrée à ce concert est libre.

(Imp)



(comm-imp)

LE LOCLE

CINÉMA
CASINO
LE LOCLE

Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30
Samedi et dimanche à 15 h. 30 en cas de mauvais temps
PÉTROLE - PÉTROLE
avec Jean-Pierre Marielle, Bernard Blier, Catherine Alric.
Un film comique de Christian Gion à ne pas manquer
(12 ans)
91-214

«L'Impartial» est lu partout et par tous
RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets
Pour les fins palais, Dégustez nos
2 TRUITES MAISON Fr. 10.-
CUISSIS DE GRENOUILLES
la douzaine Fr. 6.-
Veuillez réserver svpt. (039) 32 10 91
● Fermé le lundi ●

La Brévine
A LOUER
appartement
dans ferme.
Tél. 039/35 13 36.
82135

Je cherche
**femme
de ménage**
trois à quatre heures
par semaine.
Tél. 039/31 55 77.
91-60490

Vercorin
A LOUER
appartement
de vacances tout
confort.
Tél. 039/31 82 95
ou 039/31 56 31.
91-30591

En toute saison, L'Impartial,
votre source d'informations

Toujours nos
spécialités
aux fraises
et la glace
aux melons
91-319
Angehrn
CONFISERIE TEA-ROOM
Le Locle, tél. (039) 31 13 47

A louer, au Corbusier 14, au Locle,
dès le 1er juillet,
APPARTEMENT 3 PIÈCES
avec cuisine équipée et dépendances.
Loyer, charges comprises, Fr. 345.-
S'adresser à l'Etude LÉPÉE,
à Neuchâtel, tél. 038/24 60 51 81882

The best in Blues
with
**Albert C.
HUMPHREY (USA)
AND HIS BACKYARD
BLUESBAND**
Au Cercle Catholique
Le Locle
Vendredi 24 juin à 20 h. 30
Ouverture: «SMOG»
Location à l'entrée dès 19 h. 30.
Enfants/Étudiants Fr. 8.-
Adultes Fr. 12.-
91-30590

Vive la liberté d'opinion!
assa
Assa Annonces Suisses SA

Rentenanstalt
IMMEUBLES
CARDAMINES 20-22
LE LOCLE
Appartements
de 1, 2, 2½, 3 et 3½ pièces, tout
confort, service de conciergerie, balcon,
très bonne isolation thermique, utilisation
de la machine à laver comprise
dans la location.
Arrêt du bus devant les immeubles.
Disponibles tout de suite ou date à
convenir et pour fin septembre.
Pour tout renseignement s'adresser à
Gérance Charles Berset, Jardinière
87, 2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/23 78 33. 81772



Chez Bebel

LE COL-DES-ROCHES
Tél. 039/31 23 21

Ça fait maintenant la 9e année que
vous venez déguster chez «Bebel»,
tous les vendredis soir et toujours
pour le même prix, soit Fr. 7.50

LES PIEDS DE PORC

de chez Charles-Henri Montandon
des Ponts.
(Même les porcs se le disent, si
c'est Montandon qui nous mise,
NOS PIEDS, nos groins, nos oreilles
feront merveille).
Mais notez bien aussi, que c'est la
seule marchandise qu'on donne à
Bebel et qu'ensuite il vous vend!
Et «Bebel» vous servira toujours
ses **CUISSIS DE GRENOUILLES**,
ses **2 TRUITES** servies séparément
pour Fr. 14.-, avec salade, et son
fameux **BEEFSTEAK TARTARE**.
91-312

Chauffez
GAZ
Renseignements auprès des
SERVICES INDUSTRIELS - LE LOCLE - tél. 039/31 63 63
91-221

Abonnez-vous à L'Impartial

A remettre au Locle
CORDONNERIE
(bonne situation)
pour fin octobre 1983
Tél. 039/31 23 20 ou
039/31 88 39, dès 19 h.
91-30583

LE LOCLE

et son district

Six demandes de crédit devant le Conseil général

Malgré l'opposition des radicaux, toutes sont acceptées

Nous ne voterons que les crédits qui nous paraissent indispensables, avaient averti les radicaux lors de la séance durant laquelle furent examinés les comptes 1982. Lors de la séance de relevée du Conseil général, mercredi dernier, ils ont passé des paroles aux actes en s'opposant à deux demandes de crédit. Même s'ils furent un fois rejoint par les libéraux-ppn dans leur attitude de refus, ils furent néanmoins à chaque fois battus par la coalition socialo-populiste. Le crédit le plus discuté fut celui de l'achat d'un tracteur équipé d'une faucheuse et d'une aspiratrice à gazon pour l'entretien des terrains de football et places de jeux. C'est à ce sujet que les représentants des partis «bourgeois» firent chorus pour dire non.

Les radicaux ont réaffirmé qu'ils restaient acquis à l'idée de soutenir les clubs sportifs du Locle mais à leurs yeux, ainsi que l'a souligné leur porte-parole, M. Feuz, le temps consacré par les services communaux pour l'entretien de ces terrains — qui se traduit en chiffre par une dépense de 81.000 francs — est trop important. Ils estiment que la main-d'œuvre des T.P. et l'équipement dont ils disposent est suffisant pour exécuter ce travail et que le montant du crédit demandé (42.800 francs) est trop élevé. Ils estiment que le marquage des terrains et leur nettoyage devrait être confié aux clubs sportifs qui les utilisent.

Nous ne voulons pas ajouta un autre radical, M. Brossin, que le redimensionnement des services communaux que nous souhaitons passe par la mise en chômage des employés actuellement occupés. Il se montra par conséquent craintif à l'égard de cette mécanisation qui pourrait être synonyme de «coupe-bras».

Après avoir entendu les explications du Conseil communal, les libéraux-ppn, également sceptiques vis-à-vis de ce crédit déclarèrent ne pouvoir y donner leur accord.

Dans l'autre camp les populistes relevèrent que cette acquisition leur semblait nécessaire alors que les socialistes se déclarèrent satisfaits qu'un nombre croissant de sportifs utilisent ces terrains.

POUR DIMINUER LES DÉPENSES

M. Blaser, conseiller communal, rappela que les T.P. doivent entretenir quatre terrains de football, deux petits terrains de quartier et six jardins publics.

Pour le conseiller communal, cet engin serait de nature à diminuer les dépenses.

Pour lui l'entretien des terrains en question, déjà réduit au minimum, pourrait ainsi se faire à meilleur compte, puisque le nombre des heures de travail diminuerait.

Malgré ces arguments, les libéraux-ppn maintinrent leur opposition et avec les radicaux, s'opposèrent à cette demande de crédit malgré tout acceptée par 20 voix contre 11.

OPPOSITION RADICALE

Les radicaux firent aussi la moue face à la demande de crédit de 50.000 francs destinée à la construction de trois abris publics pour les usagers des ALL.

Selon eux, ainsi que l'a dit M. Garin, les abris prévus sont trop exigus et la dépense, vu son coût, ne paraît pas indispensable. Les populistes en revanche se déclarèrent satisfaits de ce rapport qui répondait à une de leurs motions déposée en 1978. Déjà d'accord à l'époque sur le

principe d'une étude des libéraux-ppn, se voulant conséquents avec leur première décision, apportèrent leur soutien à ce projet. Les socialistes furent eux aussi d'accord puisque cette réalisation dit Mme Jambé, correspond à un vœu exprimé par les usagers des ALL.

Cet argument fut développé par M. Blaser, conseiller communal, qui indiqua aussi que certaines paroisses de ces abris seraient réservées pour des panneaux publicitaires afin d'en diminuer quelque peu le coût. Les radicaux restèrent sur leurs positions et s'opposèrent par cinq voix à ce crédit qui rencontra l'avis favorable de 27 conseillers généraux.

NOUVELLES CHAUDIÈRES AUX BILLODES

Avant de donner leur accord à la demande de crédit de 220.000 francs les radicaux — encore eux — attendirent les explications du Conseil communal. Il leur semblait, ainsi que l'a dit Mme Fatton que la durée des anciennes chaudières (15 ans) avait été bien courte.

Il était en effet question de remplacement des deux chaudières de la centrale de chauffage des Billoles qui alimentent notamment le garage des T.P., le complexe Aciera, des immeubles locatifs et depuis peu le home médicalisé de la Résidence.

Pour les socialistes, il est normal que l'usure normale soit venue à bout de ces chaudières. Avis identique chez les populistes.

Même s'ils se déclarèrent d'accord les libéraux-ppn estimèrent qu'une durée de 15 à 16 ans «c'est plutôt court».

A M. Grüning (soc) qui était intervenu, M. Blaser répondit que les nouvelles chaudières mises en place seraient alimentées aussi bien par du gaz naturel que par du mazout. «Il faut nous laisser cette souplesse précisa-t-il puisqu'entre ici en jeu une question de politique de prix d'achat des combustibles». M. Blaser estima encore qu'une durée de 15 ans pour de telles chaudières était moyenne mais normale et qu'il fallait assurer leur remplacement afin que la commune puisse assumer ses responsabilités prises vis-à-vis des consommateurs. Le crédit fut adopté à l'unanimité.

UN COLLÈGE ENFIN ÉTANCHE

A l'unanimité aussi fut acceptée la demande de crédit pour le remplacement des fenêtres ouest et nord du collège Le Corbusier. Ce rapport présenté une première fois au Conseil général avait été renvoyé. Dans un temps court le Conseil communal a demandé une expertise. Celle-ci n'a pas été inutile déclara M. Grüning (soc), elle a démontré que la cause principale des infiltrations était due au fléchissement des panneaux.

Nous soutenons ce rapport dit M. Choffet (lib-ppn) en espérant que ce problème soit définitivement réglé. Sans se déclarer convaincu que la solution proposée empêchera ces infiltrations, les radicaux apportèrent leur soutien au rapport. Les populistes déclarèrent qu'il était indispensable de réparer ces fenêtres et que l'avis de l'expert le confirmait.

Au vote, unanimement le législatif accorda ce crédit de 130.000 francs.

DEUX NOUVEAUX CHEMINS FORESTIERS

Plus on coupe du bois, plus on dépense de l'argent. C'est sur la base de cet argument que les radicaux se montrèrent d'abord opposés à la demande de crédit de 189.000 francs pour la construction de deux chemins forestiers à «la Grecque» et à la «Vy au Loup». Ils donnèrent finalement leur accord après avoir entendu les explications de M. Maillard, qui démontra que les comptes forestiers bouclent chaque année avec un résultat intéressant et que le rendement des forêts n'est pas si mauvais que les radicaux veulent bien le dire. Ceux-ci se montrèrent plutôt réticents en tenant compte à la fois du montant de la dépense, des prix du marché du bois et du nombre de mètres cubes exploitables dans ces forêts.

Pour les libéraux-ppn ces nouveaux chemins se justifient puisqu'ils assurent une meilleure sécurité pour les bûcherons et les débardeurs. Pour les socialistes, le rapport est clair. Ces chemins a précisé M. Perrin faciliteront le travail des bûcherons et éviteront des dégâts dans les sous-bois.

Du vote se dégagèrent l'unanimité du législatif.

DEUX DEMANDES DE CRÉDIT RAPIDEMENT ACCORDÉES

Les deux dernières demandes de crédit furent très rapidement traitées. Chacun se déclara satisfait de la collaboration de deux dicastères. En effet, profitant de la construction de ces chemins forestiers, les Services industriels envisagent la réfection de la conduite d'amenée d'eau de la Combe à la Grecque. Le montant de ces travaux, objet de la demande de crédit, se monte à 75.000 francs. Les conseillers généraux trouvèrent l'idée judicieuse de profiter de ces travaux forestiers et estimèrent qu'il est indispensable de maintenir en état le réseau des conduites d'adduction d'eau.

L'unanimité se fit aussi facilement sur la dernière demande de crédit de 46.000 francs concernant la réfection des toitures des stations électriques à haute tension et du pompage d'eau de la Maladière, des Primevères et des Carabiniers.

Le rapport est explicite jugèrent les conseillers généraux, la somme demandée est modique, veillons surtout à l'entretien de ces toitures dit encore le représentant libéral-ppn.

Il était 22 h. 45 lorsque le président leva la séance alors que six points ont été renvoyés à une séance ultérieure. S'agissant de deux interpellations, d'un projet d'arrêté et de trois réponses à des questions écrites. (jcp)

Temple de La Chaux-du-Milieu

Vers la réfection des orgues

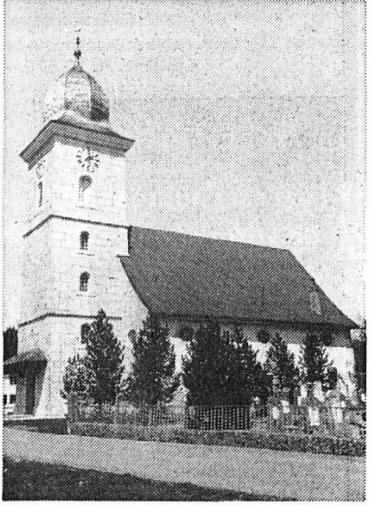
Les orgues du temple de La Chaux-du-Milieu vont bientôt faire peau neuve grâce à l'heureuse initiative de quelques villageois conscients de l'importance de la conservation de cet instrument de musique à vent.

Depuis quelque temps s'est formé un comité présidé par M. Jean-Bernard Vuille et composé de deux membres de la commune et de deux autres de la paroisse. Son but est de récolter les fonds nécessaires aux travaux de restauration grâce à diverses manifestations.

Jusqu'à ce jour, quelques milliers de francs sont déjà dans la caisse grâce notamment à la collecte du concours musical et au banc de la fête villageoise où se sont vendus des caramels, des cartes postales, des tuyaux d'orgue et des notes en chocolat, et aux généreux dons des sociétés villageoises.

La réfection aura lieu au printemps 1984 et le montant prévu s'élèvera entre 30.000 et 40.000 francs.

Les enfants de l'école du village passeront prochainement dans les ménages pour y vendre encore des tuyaux d'orgue et des notes en chocolat. Les dons peuvent aussi être envoyés au ccp. 23 - 4588,



Le temple de La Chaux-du-Milieu. (photo J.-B. V.)

mentionnant au dos du bulletin: réfection des orgues de La Chaux-du-Milieu. Les organisateurs sont optimistes quant au but à atteindre et projettent d'autres manifestations telles qu'un match au loto et un concert d'inauguration. (df)

On en parle au Locle

Ces dernières semaines, de joyeuses volées d'élèves quittaient la Mère-Commune de bon matin, en chantant et en riant, pour s'évader durant une journée à travers le pays. Course d'école, plaisir immense, détente bienfaisante, souvenir lumineux. Il y a des gosses qui s'en réjouissent d'une année à l'autre — ils sont nombreux ! — sachant bien sûr que l'itinéraire de la course s'en va grandissant avec l'âge des participants. Va et découvre ton pays !

Pour ne pas être en reste, les adultes foncent à leur tour et s'embarquent avec leurs contemporains (nes) pour un, deux, trois jours, ou davantage encore selon qu'il s'agit de courses annuelles normales ou de courses d'anniversaire.

L'ambiance est ici différente, certes, le naturel charmant de l'enfant a cédé sa place et ce sont d'autres joies, d'autres rires, d'autres bons moments que se partageant en toute amitié ceux et celles qui sont nés du début du siècle jusqu'en 1940 et plus. Certains d'entre eux ou d'entre elles ont même besoin de cette sortie traditionnelle pour s'extérioriser et bénéficier de plus de liberté et d'indépendance qu'à l'ordinaire.

Courses d'école, courses de contemporains (nes), il y avait jadis aussi des sorties d'usine dont quelques-unes mémorables entre toutes, nous reviennent souvent à l'esprit. Aujourd'hui, la malice des temps a voulu que l'on mette un frein provisoire à ces joies annexes de la vie professionnelle. D'aucuns le regrettent et d'autres affirment que, de toute façon, le moral n'y serait plus. Tandis que dans les années soixante...

Ae

cela va se passer

Tournoi de football

La section football du club sportif Huguenin Médailleurs S.A. organisera samedi 25 juin prochain son traditionnel tournoi de football qui comme à l'accoutumée aura lieu sur le terrain des Marais. Dix équipes réparties en deux groupes ont été formées à l'occasion de cette rencontre. Dans le premier groupe il s'agit de Métaux Précieux, Sellita Watch Co S.A., Bonnet Bijoux, Groupe Dixi et Rubattel Weyermann S.A. et dans le second de Union Carbide, Voumard Machines, Services Industriels Le Locle, Huguenin-Gasser et Singer et Cie.

Dans la composition des groupes, des changements sont intervenus par rapport au tournoi organisé l'an dernier, puisque six équipes ont disparu pour être remplacées par six nouvelles formations.

Relevons que le challenge est remis définitivement à l'équipe qui a gagné trois fois le tournoi en cinq ans.

Samedi, la première rencontre de la journée est fixée à 7 h. 30. Tous les matchs dureront 20 minutes. Ils se poursuivront jusqu'à 11 h. 45 et reprendront après la pause à 12 h. 15.

La finale des troisième et quatrième places aura lieu à 17 h. et celle de la première et deuxième places à 17 h. 45. L'an dernier c'est l'équipe de Voumard Machines qui avait remporté ce tournoi. Elle aura donc pour tâche cette année de défendre son titre.

Relevons enfin que sur place les organisateurs disposent une buvette-cantine qui permettra aux joueurs et spectateurs de se sustenter et de se désaltérer. (cm)

NAISSANCES

Yves-Alain et Marylène
ZBINDEN-CHRISTINAT
ont la grande joie d'annoncer
les naissances de

MATTHIEU
et
JEAN

le 22 juin 1983

Maternité CHUV - Lausanne

Institut Emmaüs
1806 Saint-Légier

82288

Adaptez votre vitesse!



SKS

Au Tribunal de police

Des arguments qui pèsent dans la balance

Trois affaires seulement figuraient hier jeudi au programme de l'audience hebdomadaire du Tribunal de police présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier. Il s'agissait de trois cas de nature fort différente.

Dans le premier il était reproché à R. S. d'avoir enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants. Le 14 mai dernier il avait passé la douane des Pargots, en direction de la Suisse, avec sur lui quelques gouttes de haschisch.

Il a admis avoir déjà consommé des stupéfiants mais ne pensait pas qu'il pouvait avoir des ennuis pour ces quelques gouttes de H, destinées à sa consommation personnelle.

Le président a conclu qu'il s'agissait d'un cas de peu de gravité c'est pourquoi il a condamné R. S. à 30 francs d'amende et 40 francs de frais.

LE SABLE SEC PLUS LOURD QUE LE SABLE MOUILLÉ

C. R. avait ce jour-là chargé son camion de cinq mètres cubes de sable sec qu'il s'appropriait à livrer de La Chaux-de-

Fonds à Noiraigue. Il a été intercepté par la gendarmerie aux Petits-Ponts et le contrôle a révélé qu'il avait enfreint les dispositions concernant la charge maximum autorisée pour les poids lourds. En effet, alors que cette charge maximum est fixée à 16.000 kilos, il transportait 18.179 kilos.

Comme l'a expliqué l'employeur du prévenu, témoin à l'audience, contrairement à ce qu'on croit, le sable sec est plus lourd que le sable mouillé. Il a regretté aussi qu'aucune liste ne donne la densité du gravier, ce qui faciliterait les choses. On sait que le béton est par exemple plus lourd, a continué le témoin, c'est pourquoi le camion est chargé en conséquence. Une capacité qui dans ce cas-là n'atteindra pas cinq mètres cubes.

Par ailleurs, a précisé l'employeur, ce camion était aussi utilisé comme chasse-neige en hiver et les agrégats, d'un poids de 1000 kilos environ, n'avaient pas encore été démontés. Un argument qui pèse aussi en faveur du prévenu. C'est pourquoi, dans son jugement, le tribunal a tenu compte de toutes ces circonstances et a baissé l'amende de 400 francs requise par le ministère public en condam-

nant C. R. à 60 francs d'amende et 10 francs de frais.

LIBÉRÉ AU BÉNÉFICE DU DOUTE

Enfin, pour la dernière affaire L. B. qui avait fait opposition à un mandat d'amende de 50 francs, était prévenu d'infraction à l'ordonnance sur la circulation routière. Par principe, il n'avait pas voulu payer ces 50 francs, estimant n'avoir commis aucune infraction. C'est pourquoi il se retrouvait sur le banc des prévenus pour répondre d'infraction à l'ordonnance sur la circulation routière.

Il lui était reproché d'avoir, par des signaux lumineux, averti des automobilistes de la présence d'un contrôle de vitesse.

Pour sa défense L. B. a affirmé n'avoir pas vu le radar. Il avoue avoir fait fonctionner ses phares et donné un coup de klaxon, dans le but d'avertir de son arrivée, une voiture qui était sur le point de s'engager sur la route du col.

La version des faits du prévenu et celle du gendarme qui avait dressé le rapport étant contradictoires, L. B. a été libéré au bénéfice du doute et les frais de la cause mis à la charge de l'Etat. (cm)

Mettre les bouts.

Mobile sans auto de 16 à 26 ans.

Un abonnement junior, c'est comme une auto dans la poche. Il en existe deux sortes: «l'abonnement 1/2-prix JUNIOR», pour parcourir toute la Suisse à moitié prix (12 mois: Fr. 195.-; 1 mois: Fr. 35.-), et l'«Inter-Rail JUNIOR»: un mois de libre-parcours dans 20 pays d'Europe. Pour 400 francs!

Renseignements et conseils de voyage auprès de votre gare.

120-132610

Vos CFF

Un programme étoffé de Mitsubishi



Confortable et économique la Colt à partir de Fr. 10 570.-



Trédia 1600 GLS Fr. 14 970.- - Trédia Trubo 115 cv. Fr. 17 770.- - Une élégante traction avant



La toute nouvelle Pajero 4 x 4. D'une robustesse à toute épreuve. Dès Fr. 24 970.-

Un essai auprès de votre agent Mitsubishi vous convaincra...

GARAGE DE L'OUEST
GIOVANNI ASTICHER
Avenue Léopold-Robert 165
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 50 85-86

NOS BELLES OCCASIONS

| | | | | |
|--------------------------------------------|--------|---------|-------------|--------------|
| CITROËN CX 2400 GTI | bleue | 1978-05 | 66 000 km. | Fr. 9 800.- |
| CITROËN GX break | bleu | 1978-04 | 75 000 km. | Fr. 4 500.- |
| VOLVO 244 DL | orange | 1976-06 | 73 000 km. | Fr. 6 500.- |
| VOLVO 244 DL | rouge | 1980 | 39 000 km. | Fr. 10 800.- |
| SAAB 95 break | orange | 1975 | 39 000 km. | Fr. 5 800.- |
| MITSUBISHI Celeste 1600 | grise | 1977-04 | 110 000 km. | Fr. 3 900.- |
| DATSUN Cherry, 3 p. | rouge | 1979-03 | 69 400 km. | Fr. 4 500.- |
| DATSUN Cherry, 5 p. | bleue | 1981-04 | 53 500 km. | Fr. 6 500.- |
| DATSUN 200 L aut. avec crochet de remorque | verte | 1976-08 | 72 000 km. | Fr. 3 800.- |
| DATSUN Cherry, N 10, 3 p. | bleue | 1980-04 | 29 000 km. | Fr. 5 800.- |
| FIAT 131 1600 TC | verte | 1978-05 | 55 200 km. | Fr. 6 500.- |
| VW Passat break | beige | 1979-04 | 75 000 km. | Fr. 6 900.- |
| PEUGEOT 104 GL break | verte | 1979-05 | 77 000 km. | Fr. 4 200.- |
| MERCEDES Benz 250 Coupé | | 1972-06 | | |

Expertisées - Garanties - Reprises - **OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE** 91-20

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

Vos vacances approchent !

Pour contribuer à leur réussite nous nous faisons un plaisir de mettre gratuitement à votre disposition:

- Aide-mémoire pour vos préparatifs de vacances
- Conseils de premiers secours
- Vocabulaire pharmaceutique de voyage
- Guide médical de voyage
- Indicateur médical pour voyages en pays chauds

pharmacie droguerie
pillonel
balancier 7 et serre 61
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039-23 46 46 / 47

82021

JE BOIS CHAQUE MATIN AVANT LE PETIT DEJEUNER UN GRAND VERRE DE CONTREX



CONTREX

EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE CALCIQUE



83-170

Eau minérale, mise en bouteille à la Source, non traitée (ODX art. 203)

Publicité intensive, publicité par annonces

LE LOCLE

Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds - Le Locle

TEMPLE DU LOCLE

Lundi 27 juin à 20 h. 15

AUDITION DE CLÔTURE

Entrée libre

82027

A vendre

ALFETTA GTV

1978, 50'000 km., Fr. 9'000.-, expertisée.

Tél. 039/31 33 19, 12-18 h.

91-60501

Eric Perret
Horticulteur - Fleuriste
Tél. (039) 31 49 53
2412 Le Col-des-Roches
Etablissement mixte de cultures de montagne

Culture de plantes vivaces
10 000 PLANTES EN 100 VARIÉTÉS

- Plantes alpines
- Plantes de rocailles
- Plantes hautes pour la coupe
- Plantes condimentaires
- Plantes pour talus.

91-11

L'ART DU MEUBLE
LE LOCLE RUE DE FRANCE

4 6 8

11 vitrines de meubles à des prix dingues dingues dingues

Meubles Tapis Rideaux
Tél. 31 38 85

Achète **solde série**
environ 180 montres quartz. Affichage analogique. Bonne présentation.
Faire offre sous chiffre 22-471 663, à Publicitas, 1401 Yverdon.

JE NETTOIE
cuisines, fenêtres, appartements, tapis, etc.
PONÇAGE ET VITRIFIAGE DE PARQUETS GARY
Tél. 038/36 17 74 ou 24 75 03 87-30087

Intéressant !
Citroën CX 2400 Super Break (stationwagon)
5 vitesses
1980, bleu métal, 40 000 km. seulement.
Expertisée, garantie totale. Fr. 308.- par mois. Egalement beaucoup d'autres voitures aux mêmes conditions. reprise éventuelle.
M. Garau,
2503 Bienne, tél. 032/51 63 60. 06-1527

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Avis d'inventaire et sommation publique
(articles 580 et suivants du Code civil suisse).

Les héritiers de HUGUENIN-DUMITTAN Christiane, fille de John et de Yvonne Clara née Binggeli, célibataire, née le 7 décembre 1942, originaire du Locle, domiciliée à Mellia, Espagne, décédée le 12 mars 1983 à La Chaux-de-Fonds, ayant à la date du 30 mars 1983 réclamé le bénéfice d'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district du Locle somme les créanciers et les débiteurs de la défunte, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire, par écrit, leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal du district du Locle, jusqu'au 30 juillet 1983 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers de la défunte que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2e alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leur droits contre les héritiers.

Donné pour trois insertions, à deux semaines d'intervalle, dans la Feuille Officielle du canton de Neuchâtel et L'Impartial.

Le Locle, le 7 juin 1983.
Le greffier du Tribunal: G. Beuret. 91-177

79-887

ACTION

CRÈME À FOUETTER

(Crème entière)

Du mercredi 15 au 28 juin

Vous économisez

Fr. 1.- par litre

Dans tous les magasins

Rien ne remplace la crème !

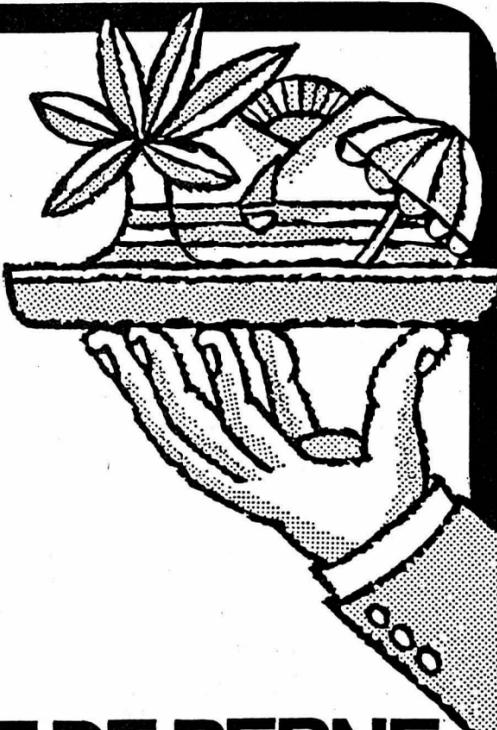
UCPL

QUI VEUT VOYAGER LOIN, PREPARE SES VACANCES AVEC NOUS.

Monnaies étrangères et chèques de voyage en poche, valises bouclées, vous êtes prêts pour prendre un bon départ



BANQUE CANTONALE DE BERNE



Nous offrons, dès le 1er octobre ou époque à convenir

poste de conciergerie

(occupation accessoire) d'un immeuble locatif moderne, à l'ouest de la ville.

Un appartement de 4 pièces peut être mis à disposition. Les conditions de salaire sont à discuter.

Ecrire sous chiffre 91-239 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer pour le 1er août 1983 appartement

3 pièces

confort.

Tél. 039/23 71 18, heures des repas.

82052

Comme neuf

JETTA

Jetta GLI
1982, 18 000 km. sable-métal, toit ouvrant

Jetta GLI
1982, 33 000 km. brun-métal

Jetta GLS
1981, 65 000 km. bleu-métal

Jetta GLI
1980, 46 000 km. argent

Jetta GLS
1981, 30 000 km. rouge

Jetta GLI
1980, 35 000 km. vert-métal

Jetta GLI
1980, 27 000 km. rouge

SCIROCCO

Scirocco GT
aut. 1983, 8 000 km. brun-métal

Scirocco GTI
1981, 22 000 km. blanche

Scirocco GLI
1981, 43 000 km. brasil-métal

Scirocco GT
1982, 26 000 km. brun-métal

Scirocco TS
aut. 1976, 47 000 km. jaune

Garantie 100%
Echange
 Paiement partiel



BIENNE

à la nouvelle route de Berne
Tél. 032/25 13 13
06-1497

REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038 3195 00
2003 NEUCHÂTEL

Le Landeron

dans très belle situation avec vue sur le lac

8 villas

de 5½ pièces, chauffage par pompe à chaleur, grand sous-sol, garage et place de parc.
Possibilité d'achat sans finitions intérieures.
Financement avec aide fédérale.
Fonds propres nécessaires: 10%.
Hors heures bureau, tél. 038/31 94 06. 28-486

à vendre

Dès maintenant

offre spéciale

Jardin de Bagatelle de Guerlain
Spray rechargeable

Fr. 28.-

Parfumerie DUMONT
Léopold-Robert 53

Parfumerie AVENUE
Léopold-Robert 45

Double chèques fidélité
+ cadeau vacances
82184

A vendre haut de La Béroche

terrain à bâtir

Magnifiques parcelles d'environ 1200 m², entièrement équipées. Cadre naturel, vue imprenable.
Multiform SA, 18, rue de la Gare, 2024 Saint-Aubin, tél. 038/55 27 27.
87-263

Abonnez-vous à L'Impartial

Willmann + Monnard
Tél. 039/23 46 81

OCCASIONS

VW CABRIOLET
rouge, 1973, Fr. 9 800.-

MINI DE TOMASO
1983, 1 500 km., Fr. 8 900.-

MINI DE TOMASO
1979, Fr. 3 500.-

TOYOTA COROLLA
1600, 1981, Fr. 7 800.-

TOYOTA COPAIN
coupé, 45 000 km., Fr. 3 800.-

GOLF GLS
spéciale Fr. 4 500.-

PEUGEOT 304 BREAK
1979, Fr. 3800.-

81925

LA CRÉDENCE ANTIQUITÉS

Meubles de style et rustiques

Colette Vollert
1er-Mars 4, tél. 039/28 14 36
La Chaux-de-Fonds 73440

CHUV CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS

cherche pour son nouveau Centre opératoire plusieurs infirmières - instrumentistes

Nous offrons:

- un travail très varié en milieu universitaire
- la semaine de 42 h. 30
- rémunération selon barème de l'Etat de Vaud
- Possibilités de logement.

Nous demandons:

- des infirmières ayant de l'expérience, désireuses de rejoindre une équipe dynamique
- nationalité suisse ou étrangère permis B ou C.

Renseignements: Mlle Keller, infirmière-chef de service, tél. 021/41 36 60.

Offres avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats sont à adresser à M. J.-Cl. Grandchamp, chef du Bureau de gestion du personnel, CHUV, 1011 Lausanne. 22-100

Plus il veut s'élever, plus nous comptons pour lui.

Nous conseillons et suivons les hommes à tous les échelons de leur carrière... avec leurs espoirs, leurs projets et leurs réalités.

Rentenanstalt

Depuis 1857, à l'avant-garde en matière d'assurances individuelles et collectives. Pour les assurances de choses, accidents et responsabilité civile: collaboration avec la Mobilière Suisse

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine.

Inspecteurs à votre disposition:

MARMY Marc, Envers 62, 2400 Le Locle, 039/31 56 82

SALVADORI Giacinto, L.-Robert 64, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 43 04

TOSALLI Guido, L.-Robert 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 23 13

MEUNIER Jacques, Crêt 67, 2314 La Sagne, 039/31 11 13

28-470

OCCASIONS

«PRIX VACANCES»

Expertisées et garanties - Crédit immédiat

| | |
|--------------------|-------------|
| ALFASUD SPRINT | Fr. 7 400.- |
| 2 CV 6 Citroën | 5 200.- |
| MINI 1100 S | 3 700.- |
| HORIZON SX | 6 800.- |
| PEUGEOT 104 ZS | 7 600.- |
| FIAT X 1/9 | 7 400.- |
| GOLF 1600 GLS | 4 300.- |
| TALBOT 1308 GT | 5 200.- |
| FIAT coupé 128 | 5 400.- |
| FIAT 131 Racing | 7 800.- |
| FORD Fiesta 1300 | 7 500.- |
| FORD Taunus Combi | 7 200.- |
| SUBARU 4x4 Turismo | 9 800.- |



AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66 Tél. 039/28 66 77

Ouvert le samedi

Bon de Fr. 200.-

à l'achat d'une voiture

82168

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Actuel • FUST • Actuel

Lave-linge Electrolux WH 39

Prix-Fust 898.-
Location Fr. 53.-/ms
possibilité d'achat.
Durée minimum 3 mois.

rendement exceptionnel
4 kg, 220V/10 A

d'autres modèles de: AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Hoover, Indesit, Miele, Rotel, Schulthess, Adora, Novamatit etc.

- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienna, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 42 succursales 05-2569

FUST

ANNONCES CLASSÉES
«Offres d'emplois»
Parution les: **mardi**
jeudi
samedi

Votre spécialiste pour cuisine

Votre spécialiste pour électro-ménager

GALERIE KOLLER RÄMISTRASSE 8 8024 ZÜRICH TEL. (01) 47 50 40/47 52 62 TX 58 500 GALERIE KOLLER RÄMISTRASSE 8 8024 ZÜRICH TEL. (01) 47 50 40/47 52 62 TX 58 500

GALERIE KOLLER CHATEAU DE LUCENS

Peintures, mobilier, sculptures, gravures, bronzes, pendules, bijoux, argenterie, arts asiatiques, porcelaines, faïences, tapis, tapisseries.

Catalogue SFr. 10.-

Renseignements:

Château de Lucens, tél. (021) 95 80 32
Galerie Koller Genève, tél. (022) 210 385

GALERIE KOLLER RÄMISTRASSE 8 8024 ZÜRICH TEL. (01) 47 50 40/47 52 62 TX 58 500 GALERIE KOLLER RÄMISTRASSE 8 8024 ZÜRICH TEL. (01) 47 50 40/47 52 62 TX 58 500



VENTES AUX ENCHÈRES

1er - 3 juillet

Exposition:

25 - 29 juin

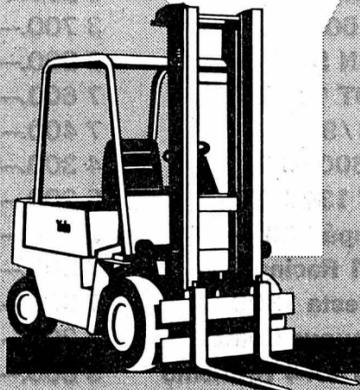
10.00 - 18.00 h

KOLLER RÄMISTRASSE 8 8024 ZÜRICH

Robustes et avantageux

Le fabricant le plus ancien de chariots élévateurs des USA offre une série de machines modernes faites pour l'Europe

AMMANN



AMMANN élargit son programme de vente avec une nouvelle gamme de chariots élévateurs Yale

Electricues 3 roues:
force de levage 0,6 - 1,8 t
Thermiques:
force de levage 1,0 - 7,5 t
Electricues 4 roues:
force de levage 1,0 - 7 t

AMMANN

ULRICH AMMANN Matériel de Travaux Publics SA, 4900 Langenthal ☎ 063 29 61 61

121-144925

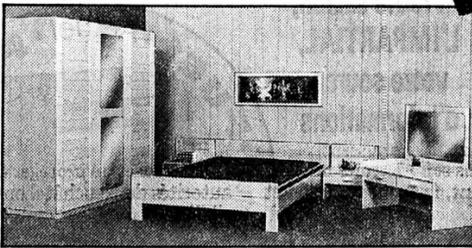
meublorama

Bôle/NE
(près Gare CFF Boudry)

C'est moins cher!



Pour les jeunes...

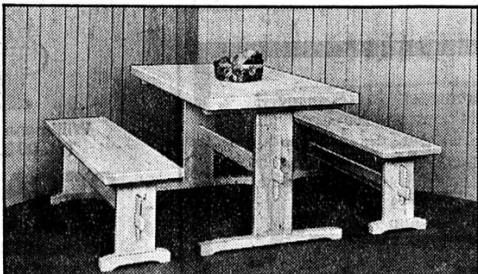


Salon d'angle, canapé 3 places, canapé 2 places, fauteuil.

Chambre à coucher complète.

Vaisselle, 6 portes, 3 tiroirs.

Coin à manger « sympa »



Mobilier complet nordique en pin véritable.

Une nouvelle performance Meublorama
Le mobilier complet pour seulement

2970.-

Important! La literie de la chambre à coucher est comprise dans le prix. Sur demande, chaque pièce peut s'obtenir séparément.

- Un choix immense de mobiliers. Vente directe du dépôt (8000 m²)
- Sur désir, livraison à domicile moyennant supplément

POUR ÉCONOMISER: MEUBLORAMA, LE GRAND DISCOUNT DU MEUBLE

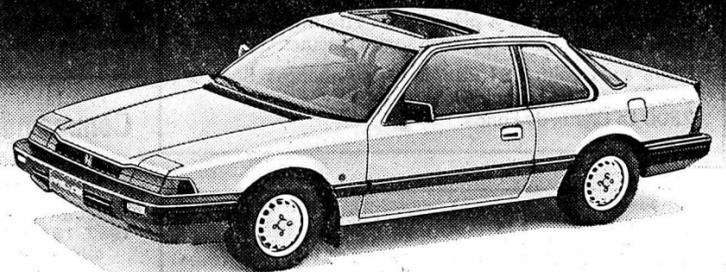
Ouvert: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30.
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». **GRANDE PLACE DE PARC** 87-2800

meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Tout d'abord comparez...



Honda Prelude 2 portes. Dès Fr. 17 950.-.
Traction avant, 1,8 l, 75,8 kW/103 ch DIN, de 0 à 100 en 9,6 sec., phares escamotables, sièges baquets, 5 vitesses. Version EX: toit ouvrant électr. en verre teinté, lève-glaces électr., radio avec lecteur de cassettes, dispositif antiblocage des freins ALB, 5 vitesses ou Hondamatic-4.

...puis essayez-la. C'est une vraie voiture de sport.



GARAGE-CARROSSERIE

02-130 030

WILLIMANN + MONNARD

Serre 110, tél. 039/23 46 81, La Chaux-de-Fonds

HONDA
AUTOMOBILES

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 30

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | L | I | R | D | N | A | M | M | V | H | E |
| E | G | E | R | B | O | I | S | E | A | S | N |
| R | P | N | S | U | U | A | A | M | U | I | A |
| O | A | A | O | A | P | U | S | D | C | R | R |
| T | C | J | G | A | I | T | E | U | A | U | A |
| H | A | E | J | U | E | M | P | S | G | O | V |
| S | U | O | M | R | E | A | I | N | L | S | E |
| N | U | R | U | R | C | N | I | R | O | I | Y |
| S | N | A | L | I | M | M | O | L | I | K | A |
| S | R | U | O | E | M | E | Y | N | R | A | B |
| C | H | A | T | E | U | N | O | T | A | R | O |
| K | O | A | L | A | X | R | O | T | S | A | C |

Ane; Aras; Capucin; Castor; Chat; Cobaye; Gerboise; Guenon; Hamster; Hurlleur; Koala; Lemming; Lérot; Loir; Lynx; Mandrill; Méduse; Milans; Mulot; Ours; Paca; Raki; Raton; Saïmiri; Sajou; Sapajou; Souris; Varan; Veau.
Cachées: 6 lettres. Définition: Poisson

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Grise mine à deux projets de loi

• Jardins d'enfants gratuits partout? • Un tribunal des consommateurs?

Deux projets de loi présentés par des députés il y a déjà quelque temps reviennent devant le Grand Conseil après avoir été soumis à l'examen de commissions ad hoc. Des commissions qui leur ont fait grise mine, puisque dans un cas comme dans l'autre, les projets se trouvent maintenant accompagnés d'une recommandation de non-entrée en matière. Pas étonnant d'ailleurs que les sujets aient fait l'objet de discussions et de contestations assez vives, puisqu'il s'agit d'une part de la proposition de M. Steiger (pop) de généraliser dans les communes le jardin d'enfants gratuit, et d'autre part de celle de Mme Stauffer-Grobéty et de M. Grüber (soc) d'instituer une juridiction spéciale pour les différends entre consommateurs et fournisseurs. Les rapports sur ces deux objets litigieux sont à l'ordre du jour de la session que le Grand Conseil tiendra la semaine prochaine.

QU'ONT DIT
LES NEUCHÂTELOIS
EN NOVEMBRE?

Jardins d'enfants. On en a beaucoup parlé à la fin de l'année dernière. Leur généralisation et leur gratuité était un des points en débat dans la nouvelle loi sur la scolarité obligatoire que le gouvernement soumettait au peuple en novembre 82, et qui avait été rejetée. Dans quelle mesure les citoyens se sont-ils exprimés sur ce point-là? C'est là que les interprétations divergent. M. Steiger (pop) a déposé devant le Grand Conseil un projet de loi en faveur de la généralisation de jardins d'enfants gratuits après la discussion de la loi soumise au vote

populaire, mais avant ce dernier. Ce projet a été renvoyé à une commission chargée de l'examiner. Elle lui a réservé un accueil mitigé. L'entrée en matière n'a été acquise, à la commission, que de justesse: neuf voix contre huit et une abstention. Plusieurs commissaires estimaient en effet inopportun de revenir à la charge avec un projet semblable à celui que venait de rejeter le corps électoral. A l'inverse, les partisans de l'entrée en matière estimaient que la décision populaire n'était pas claire sur ce point puisqu'elle portait sur un projet global de loi sur la scolarité, dont bien d'autres aspects suscitaient des oppositions, et qu'il était au contraire souhaitable de donner l'occasion au peuple de se prononcer sur la question limitée des jardins d'enfants, des jardins de toute façon 95% d'enfants fréquentent déjà.

Des journalistes suisses romands dans le canton

La Commission de presse de la Loterie romande qui compte une vingtaine de journalistes des cantons de Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel et Jura, a visité mercredi et hier plusieurs endroits caractéristiques du pays neuchâtelois que beaucoup de ces membres connaissent fort peu.

C'est ainsi que mercredi après-midi elle a visité les Moulins souterrains du Col-des-Roches, près du Locle, qui ont été pour eux une véritable révélation tout comme l'ont été les magasins du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel qui - bien qu'ils ne soient pas ouverts au public - recèlent des richesses insoupçonnées.

Dans la journée d'hier, ils ont également visité à Coffrane la musée privé de M. Raymond Perrenoud qui a accumulé, dans une ferme de ce beau village du Val-de-Ruz, d'étonnantes trouvailles qu'il a faites dans la campagne neuchâteloise et des vestiges agricoles d'autrefois d'une beauté incontestable.

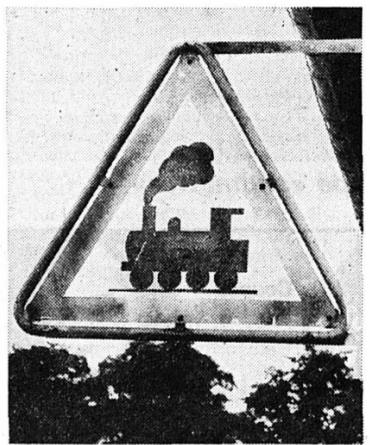
La commission, qui était conduite par son président M. Michel Jaccard, de Lausanne, était accompagnée du président directeur général de la Loterie romande, M. Alain Barraud. Elle s'est déclarée unanimement émerveillée par les découvertes qu'elle a faites dans le canton.

(g)

Centenaire du Chemin de fer du Val-de-Travers Des réjouissances à n'en plus finir

C'était le 31 août 1882. Edouard Petitpierre, président du Conseil RVT porta le premier coup de pioche des travaux de terrassement du Chemin de fer du Val-de-Travers devant la Ferme Jacot à Fleurier. Il fut suivi dans ses efforts par les entrepreneurs Pumpin et Merian. Les écoliers aussi s'y associèrent. Ce jour-là, les travaux n'avancèrent pas beaucoup, chacun n'ayant qu'une idée en tête: faire la fête. Ce qui fut fait et bien fait. L'histoire va se répéter dans quelques semaines. Dès le 20 août débiteront les manifestations du centenaire du Chemin de fer du Val-de-Travers, le RVT. Le programme est copieux. Il prévoit des réjouissances à n'en plus finir.

Le premier jour de vente de la plaquette éditée à l'occasion de l'anniversaire du RVT (64 pages) est fixé au 20 août. Ce jour-là aura lieu une marche populaire du centenaire entre Travers et



Attention au train (à vapeur). Un panneau qui pourrait figurer dans l'exposition retraçant les cent ans du RVT. (Impar - Charrère)

Fleurier. Le Forum économique et culturel des régions, la «Bulle», profitera de l'événement pour s'installer dans les parages de la gare de Fleurier. Elle y restera jusqu'au 4 septembre et offrira diverses animations, débats et autres conférences.

LOCOMOTIVES À VAPEUR

De son côté, le RVT n'a pas négligé l'animation non plus. Du 20 août au 4 septembre des trains à vapeur circuleront sur le réseau. Photographes et cinéastes, faites provision de pellicule. En même temps, une exposition montée dans trois anciens wagons stationnés en gare de Fleurier retracera l'histoire du train régional.

Le 27 août, ce sera le grand jour des officialités. Les invités, c'est-à-dire le directeur de l'Office fédéral des transports, M. Fritz Burki; la députation neuchâteloise aux Chambres; le bureau du Grand Conseil et les députés du Val-de-Travers; le Conseil d'Etat en corpore; les présidents des Conseils généraux et les autorités communales; les représentants des CFF, de la BN, des CJ et des entreprises neuchâteloises de transports publics, ainsi que divers représentants de

Faut-il instituer une juridiction spéciale pour les différends qui opposent les consommateurs à leurs fournisseurs? Les députés socialistes A.-L. Stauffer-Grobéty et J.-F. Grüber appuyés par 23 cosignataires avaient déposé fin 81 un projet de loi dans ce sens. Il s'agissait pour eux d'adapter la procédure neuchâteloise au nouvel article constitutionnel fédéral voté en avril 81 par le peuple et les cantons, qui prescrit justement aux cantons de mettre à disposition des consommateurs finals (autrement dit les simples pékins) et des fournisseurs une procédure de conciliation ou une procédure judiciaire simple pour régler leurs litiges, du moins ceux qui n'excèdent pas, actuellement, 8000 francs. L'idée est d'étendre au domaine de la consommation les modes de règlement des litiges qui ont fait leurs preuves dans le domaine des relations de travail (prud'hommes) ou dans celui des baux à loyer (commissions de conciliation). L'objectif est de permettre aux consommateurs de défendre plus facilement ses droits quand il se sentent lésés, le système actuel étant dissuasif par sa lenteur, son coût et d'autres facteurs d'ordre psychologique. Le projet déposé prévoit une juridiction calquée sur celle des prud'hommes, sous la présidence d'un juge professionnel, avec procédure orale, conciliation obligatoire et gratuite.

Renvoyé devant la Commission législative du Grand Conseil, le projet y a rencontré de nombreuses objections: trop grande difficulté de recrutement des assesseurs, domaines à traiter trop disparates, gratuité entraînant un engorgement des tribunaux et une élévation inadmissible du coût de la justice, sans parler d'oppositions d'ordre éthique. La Commission législative a donc refusé par huit voix contre quatre d'entrer en matière sur ce projet, et recommande au Grand Conseil de faire de même. Mais elle reconnaît quand même «la nécessité de légiférer dans ce domaine», non seulement par obligation constitutionnelle, mais au vu des problèmes soulevés par les organisations et magistrats que la commission a consultés (Fédération romande des consommatrices, Tribunal cantonal, présidents des tribunaux de district, ordre des avocats, Chambre du commerce et de l'industrie). Elle exprime donc le souhait que le Conseil d'Etat fasse tenir au Grand Conseil un projet de loi de modification du code de procédure civile introduisant les dispositions nécessaires pour régler les différends entre consommateurs finals et fournisseurs. Ce projet devrait prévoir l'institution du juge unique, une procédure simple et rapide imposant la conciliation entre parties, l'établissement d'office des faits, et enfin la non-gratuité. On n'a donc pas fini de parler de ce sujet. (MHK)

l'économie et du tourisme, seront accueillis pour une partie en gare de Neuchâtel. Fanfare des cheminots, Chœur de l'Amitié de Fleurier, rafraîchissements: on a pensé à tout. Même chose à Travers quand arrivera le train officiel. Chœur d'enfants, salut des autorités, musique, verre de l'amitié.

A LA PATINOIRE COUVERTE

Arrivée enfin à Fleurier et formation du cortège qui prendra la direction de la patinoire couverte où se déroulera la partie officielle. Il y aura des discours, bien sûr. Celui de M. J.-C. Barbezat, président du comité d'organisation; celui de M. Jean Ruffieux, président du Conseil d'administration du RVT; celui du président du Conseil d'Etat; celui enfin du représentant du Conseil fédéral. La fanfare L'Ouvrière interprétera la fameuse «Valse brillante» composée pour l'inauguration du RVT en 1883 et le Chœur de l'Amitié sera aussi de la partie. Apéritif, banquet et partie récréative animée par des comédiens-chanteurs de la région.

Le lendemain, toujours à la patinoire couverte, la population sera associée à la fête. Concert apéritif dès 11 heures, petite restauration, concert par les «Amis du jazz» en fin d'après-midi, course à pied, à planche et à patin à roulettes dans les rues de Fleurier, exposition philatélique, vente d'enveloppes commémoratives avec oblitérations spéciales PTT, etc.

Des réjouissances à n'en plus finir. On vous l'avait dit. (jjc)

A Neuchâtel, la transformation du Théâtre n'est pas pour demain...

La rénovation du Théâtre s'effectuera durant la période administrative 1972-1976.

Cette annonce avait rempli d'aise les Neuchâtelois, prêts à croire aux promesses qu'on leur faisait depuis une quinzaine d'années déjà.

Le départ fut excellent, un projet prévoyait la mise en place d'un foyer au premier étage de l'Hôtel de Ville et la liaison entre les deux bâtiments par une passerelle avait été approuvée par le Conseil d'Etat en 1973.

La restauration comprenait notamment le rehaussement du rez-de-chaussée du Théâtre pour permettre la création d'un café-restaurant et d'une salle d'exposition, une scène qui répondait aux exigences de tous les spectacles, six cents fauteuils confortables. Ce projet, dû à l'architecte Jean-Louis Béguin, est aujourd'hui encore un projet...

Le Conseil communal souhaite aujourd'hui que le législatif se prononce sur une seconde variante, sans liaison entre l'Hôtel de Ville et le Théâtre. Des spécialistes ont étudié les dossiers, leurs rapports sont détaillés à souhait et nous aurons l'occasion d'y revenir puisque «les circonstances économiques présentes, les restrictions budgétaires et les limitations de crédits obligent les autorités à différer l'exécution de ce projet...»

Il y avait eu promesse de réalisation pendant la période administrative 1972-1976, il n'y a aucune raison pour que la même déclaration ne soit pas faite pour 1992-1996.

Si le Conseil communal revient aujourd'hui sur scène pour le Théâtre, c'est pour demander un crédit de 150.000 francs pour l'organisation

d'un concours d'idées relatif à la transformation du bâtiment.

Le rapport n'indique malheureusement pas les sommes dépensées jusqu'ici en études et en concours pour doter le chef-lieu d'un Théâtre digne de ce nom, attendu déjà par deux générations...

RWS

Deux blessés

Hier à 1 h. 50, au guidon d'un cyclomoteur M. Vincent Stadelmann, 20 ans, de Colombier, qui avait comme passager M. Daniel Brand, 28 ans, de Colombier, descendait la rue Martenet avec l'intention d'emprunter le quai Jeanrenaud pour ensuite se rendre sur la RN5 en direction d'Auvernier.

A l'intersection avec le quai précité, il a perdu la maîtrise de sa machine qui heurta une barrière métallique bordant le passage souterrain, au sud du quai, avant de toucher un candélabre dix mètres plus loin.

MM. Stadelmann et Brand ont chuté. Blessés, ils ont été transportés à l'Hôpital des Cadolles.

Changement de présidence au Conseil général

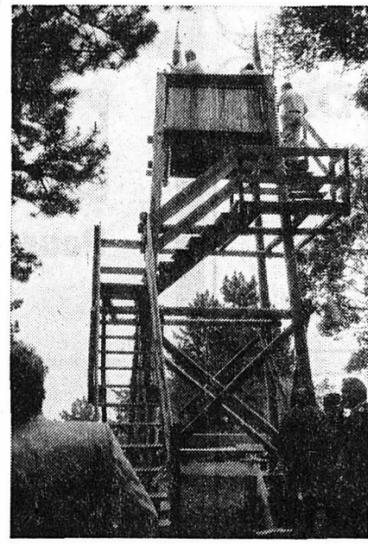
La prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel, le lundi 4 juillet sera consacrée à la nomination du bureau pour la période 1983-1984. L'actuel président, M. Eric Roulin (socialiste), cédera son siège à M. Jean-Luc Dupont (mpe).

Si le temps le permet, trois rapports de l'exécutif seront discutés, concernant une garantie d'un prêt au Cercle de la voile, un don au Musée d'art et un crédit d'étude pour la transformation du Théâtre.

Une tour érigée à Tête plumée

De nombreux points de vue, dans la forêt de Chaumont, disparaissent peu à peu. Non pas qu'ils sont détruits mais les arbres, en poussant, forment un écran et les promeneurs n'aperçoivent que difficilement le lac et les Alpes.

La petite esplanade de Tête plumée est dans ce cas. Elle est située à l'est de



l'ancien terrain de golf, et des sentiers la rendent accessible aux marcheurs.

Désireuses de protéger de tels sites, les autorités de Neuchâtel ont étudié la possibilité de rendre son attrait à Tête plumée. Il n'était guère possible de scier les pins noirs plantés dans une ancienne carrière en contre-bas et qui ont pris une belle hauteur avec les ans.

Pour que la vue s'étende loin à la ronde, la décision a été prise d'ériger une tour haute de sept mètres, une trentaine de marches permettant d'accéder à une plateforme, le spectacle qui s'offre alors fait oublier l'effort de la grimpe.

Cette réalisation n'a coûté que 6000 francs à la ville; il s'agit en effet d'une réalisation commune avec les forêts et domaines, les Travaux publics et la protection civile. Le matériel, du bois, provient des forêts de la ville, la construction a été effectuée par une septantaine d'hommes de la protection civile, contrôlée cela va sans dire par un charpentier professionnel.

L'inauguration a eu lieu hier après-midi: MM. Claude Frey et Rémy Allemann, conseillers communaux, ont félicité les constructeurs et invité l'assemblée à admirer la vue avant de partager le verre de l'amitié.

(Photo Impar-RWS)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Bianchi Mélanie, fille de Yves Dominique, Neuchâtel, et de Christiane, née Floron. - Jordi Yannick Nicolas, fils de Tony Laurent, Auvernier, et de Marie-Chantal Maryse, née Gerwer. - Jeanneret Mélanie, fille de René Denis, Neuchâtel, et de Christiane, née Gutknecht.

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Anna Rittershaus, 1885.

COUVET

M. Emile Burki, 1903.

Suite des informations neuchâteloises ► 31

NAISSANCE

Christiane et René
JEANNERET-GUTKNECHT
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur fille

MÉLANIE

le 22 juin 1983

Maternité Pourtalès

Orée 34
2000 Neuchâtel

82214

32e Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Halle de Fête 2000 places
Centre sportif

Vendredi 24 juin 1983 dès 20 h.
SOIRÉE DANSANTE

Démonstrations gymniques
Entrée gratuite

82144

Les maisons spécialisées de la

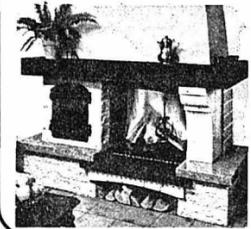


- Bottes Western
- Jeans Rifle, Lee
- Surplus américain

NOUVEAU: SERVICE DE REMPLACEMENT DE FERMETURES-ÉCLAIR ET RETOUCHES

- Vêtements cuir, etc...

Cheminées Garden Forest



HAUTE PERFORMANCE

Foyers simples ou récupération AIR-EAU - Four à pizza - Barbecue - Accessoires

Exposition-Démonstration

Numa-Droz 103
Tél. 039/23 28 29
Ouvert de 17-18 h. 30, samedi 10-12 h. et 14-16 h.



COIFFURE DAMES

COSIMO

Tél. 039/23 85 36

EUROVOGUE

Numa-Droz 111

AUTO-ÉLECTRICITÉ

WINKLER SA

Bosch - Luca
La Chaux-de-Fonds
Rue Numa-Droz 132

Les grandes marques:

- BLAUPUNKT
- CLARION
- PANASONIC

Nous installons la stéréo dans votre voiture !

Exemple: Radio-cassette PANASONIC dès Fr. 220.-

Garage Numa-Droz

N. et C. Di Marzo
Numa-Droz 106 - Tél. 039/23 29 33



Entretien et réparations toutes marques

Mécanique et électricité

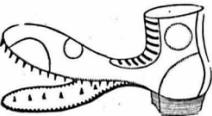
RESTAURANT - BRASSERIE

Les Forges

Tous les jours: service sur assiette

Famille Baumgartner - Tél. 039/26 87 55

CORDONNERIE DANIEL



Pourquoi jeter quand on peut réparer ?

Tout réhaussement médical

Rue Numa-Droz 160 - Tél. 039/26 47 00

- Installation de salles de bain
- chauffages centraux
- Etude technique

VOEGTLI S.A.

Numa-Droz 89 - Tél. 039/23 64 88

RUE NUMA-DROZ

Numa-Droz

91

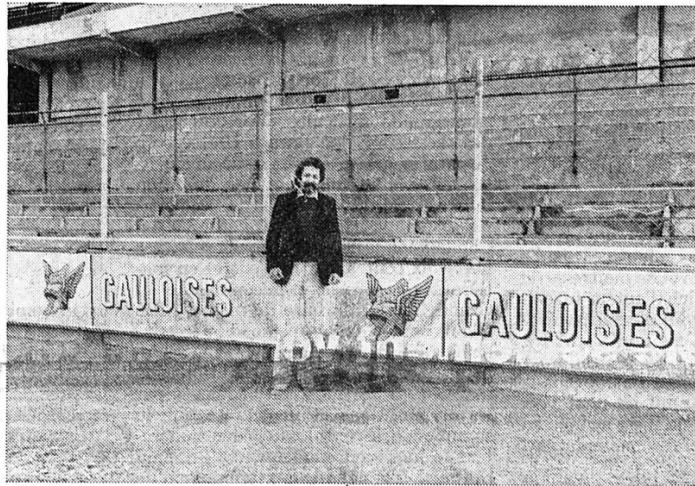
Alexandre Argenton

Un spécialiste de la publicité

Dans son atelier à l'envers de la rue Numa-Droz, avec ses fenêtres donnant sur cour, M. Alexandre Argenton se mesure à la précision de lettres géantes ou minuscules, dessine, décalque, découpe ou peint ce que nos yeux distraits de citoyens pressés devront voir malgré tout

Il a ce rôle difficile de capter l'attention, d'indiquer l'emplacement et la fonction de telle entreprise ou commerce, de trouver le dessin original qui retiendra le regard ou s'inscrira peut-être, dans le subconscient. M. Argenton fait de la publicité par enseignes et panneaux interposés. Depuis 10 ans, il s'est mis à son compte, fort d'une formation de peintre en lettres. «Oh! la travail a bien changé depuis, raconte-t-il; le pinceau et la peinture ont cédé la place à l'auto-collant qui a une très bonne résistance et est bien moins coûteux».

Il lui arrive toutefois de retrouver ses pots de peintures, pour des inscriptions sur verre, par exemple, vitrines et devantures de magasins, portes d'entrée d'immeubles, panneaux publicitaires, etc. Là, le travail se fait encore à l'ancienne mode, et le peintre en lettres a le sourire à cette évocation.



Il pratique encore la sérigraphie pour des affiches, par exemple; et surtout, il aime la création et la recherche pour des sigles commerciaux, des entêtes de lettres originaux, des cartes de visite personnalisées et de haut de gamme. Ainsi, il a laissé sa griffe sur quelques commerces de la cité, salons de coiffure, restaurants, magasins; ainsi aussi, dans un travail plus fastidieux, mais intéressant tout de même, sur des panneaux de chantiers, inscriptions sur véhicules, plaques indicatives d'entreprises ou de commerces, panneaux publicitaires, entre autres.

Dans ce métier, il faut de la précision, l'esprit de minutie, des idées, des envies de création; toutes ces qualités qui sont celles de l'artisan et, confectionnant ses pièces uniques, sachant qu'il les offrira à l'usure du temps, M. Argenton est un bel exemple de l'artisan d'aujourd'hui. Il sait encore ajouter les pleins et les déliés des alphabets de nos grands-mères; il aime à faire des recherches de caractères, pour qu'en plus de son sens et de sa portée d'information, le mot soit d'un graphisme doux à l'œil. Dans ce métier, il faut savoir joindre l'efficacité à l'esthétique et au fonctionnel et, pour vos désirs les plus particuliers, M. Argenton réussira ce tiercé.

ib/photo Bernard

...confiez vos travaux de publicité à un spécialiste!

inscriptions sur vitrines, véhicules; etc créations graphiques



a. argenton

Rue Numa-Droz 91
Tél. 039/23 06 06

Numa-Droz

196

Coiffure Pierre

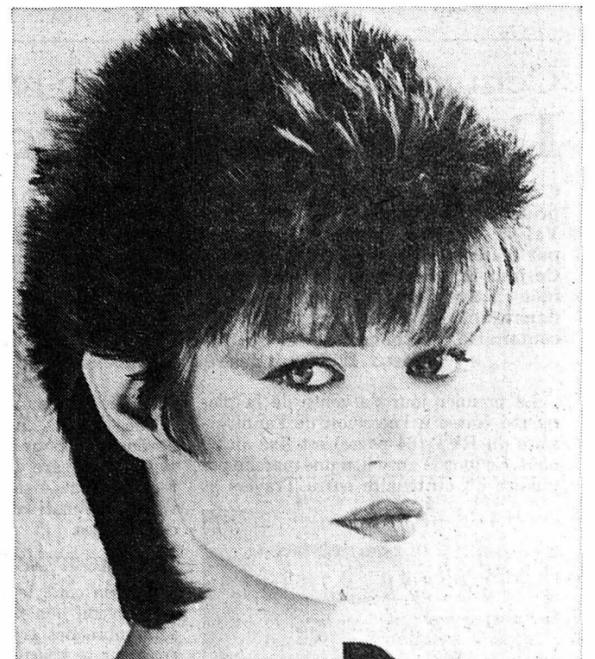
Pour vos vacances, PIERRE propose ses coupes idéales «aquatiques»



Coupe «soupline»



Coupe «carrée»



Coupe «allumettes»

Soyez à la page cet été!



Coupes idéales «aquatiques»

Coiffure Pierre

Numa-Droz 196 - Tél. 039/26 75 12

Nouveaux arrivages

Tapis d'Orient sans intermédiaire directement du port franc. Gigantesque choix, prix cash et à l'emporter calculés au plus juste. Avec certificat d'origine.

Afghanistan - Iran - Inde - Roumanie - Russie - Pakistan - Turquie - Chine - Maroc - Tibet

«Si l'Orient est loin, Cernier est près» en face de Moco Meubles

TapOrient cernier vente directe

038/53 32 25
80-722

AMITIÉ MARIAGE

MICHÈLE 38 ans, pleine de charme, séduisante par sa beauté naturelle et sa spontanéité, est une femme d'une personnalité rayonnante. Elle est entièrement autonome sur le plan matériel. Parfaite maîtresse de maison, ayant du goût pour les belles choses, aimant la nature, la lecture et les arts de toutes expressions, elle souhaite trouver auprès d'un homme loyal et franc, de bon niveau socio-culturel, (jusqu'à 10 ans son aîné), un échange profond et réciproque. Réf. 340922 IM.

AGORAL, ch. Monribéau 1
1005 Lausanne, tél. 021/20 95 41

22-581

Indépendant

34 ans, d'un physique fort agréable, se trouve grâce à son enthousiasme, sa volonté et son optimisme dans une situation appréciable: il est propriétaire d'une entreprise florissante. C'est un homme dynamique, de parole et de caractère spontané. Il éprouve le besoin de donner le meilleur de lui-même à une jeune femme douce, indépendante, qui pourrait le soutenir dans ses activités et avec qui il pourrait vivre une vie harmonieuse de couple. Réf. 3321031 IM.

AGORAL, ch. Monribéau 1
1005 Lausanne, tél. 021/20 95 41

22-581

Jeune constructeur

27 ans, célibataire, de bonne présentation, d'allure sportive, est une personne réfléchie, sachant aussi bien apprécier l'imprévu et le romantisme. C'est sur une base franche et honnête qu'il désire vous rencontrer, si vous êtes cette charmante fille, ouverte et entreprenante, aimant la vie à deux. Il saurait vous entourer d'une tendre affection. Sa situation matérielle est stable. Réf. 326991 IM.

AGORAL, ch. Monribéau 1
1005 Lausanne, tél. 021/20 95 41

22-581

Qui ne tente rien, n'a rien. Telle est la devise de **Marlène**

cette attirante femme de 49 ans, indépendante et nantie d'une situation financière aisée. De bonne culture générale, ouverte au dialogue, intéressée à la découverte de nouveaux horizons et à tout ce qui touche l'humain, elle souhaite créer une fine complicité avec un homme sensible et doux, capable d'aimer et d'être aimé. Réf. 351852 IM.

AGORAL, ch. Monribéau 1
1005 Lausanne, tél. 021/20 95 41

22-581

Marc-André

45 ans, extrêmement sympathique et humain, grand ami de la nature et du lac Léman, possède, à part ses atouts matériels (situation professionnelle enviable, propriétaire d'un très joli bateau) une grande sensibilité et attitude positive. Il désire ardemment donner un nouveau sens à sa vie en partageant son existence avec une femme franche et naturelle, qui pourrait s'appuyer en toute confiance sur son épaulement solide et complice. Réf. 343721 IM.

AGORAL, ch. Monribéau 1
1005 Lausanne, tél. 021/20 95 41

22-581

La solitude finit là où commence l'amour; c'est ce que pense cette **CHARMANTE VEUVE** de 58 ans, gentille et accueillante, d'une présentation soignée et agréable, d'un caractère sociable et bien équilibré, jouissant d'une excellente santé, à l'abri de tous soucis matériels, aimant les beautés de la nature. Si vous êtes un homme honnête, elle désire faire votre connaissance et découvrir en vous l'ami et le camarade sincère. Réf. 360972 IM

AGORAL, ch. Monribéau 1
1005 Lausanne, tél. 021/20 95 41

22-581

Vive la liberté d'opinion!

assa

Assa Annonces Suisses SA

DENNER SUPERDISCOUNT

15 ans
anniversaire

15 ans
toujours du côté
des clients

Grand hit du jubilé: NOUS VOUS FAISONS CADEAUX DE BONS D'ACHAT

44-52

valable seulement vendredi 24.6. et samedi 25.6.1983

Parfums de marques mondiales

à des prix Hit

GIORGIO ARMANI
Dior
valentino
GUY LAROCHE
ROCHAS
YVES SAINT LAURENT

AZZARO
HERMÈS
GIVENCHY
LANVIN
Lagerfeld
GRÈS
ROGER GALLET



Jamais rejoint dans le prix et la qualité:

Bio Scala

Preuve de qualité plus de 1 million de tambours ont été déjà achetés

seulement 5 kg
9.85

et plusieurs autres lessives de marque aux prix bas

Dignes vins — Prix respectables

Vins rouges de la France

Bourgogne a.c. 1981
Confrérie des Chevaliers du Tastevin
Mis en bouteilles par 75 cl **7.50**
Michel Blandin 9.75 (1 dl 1.-)

Côte de Nuits-Villages a.c. 1981
Mis en bouteilles en Bourgogne par 75 cl **11.75**
Jaboulet Vercherre 13.95 (1 dl 1.53)

Côte Rotie a.c. 1981
Mis en bouteille par 75 cl **11.45**
Jaboulet Vercherre 13.95 (1 dl 1.53)

Château Beau Site a.c. 1981
St. Estèphe MDC 75 cl **8.95**
10.95 (1 dl 1.19)



Jusqu'à épuisement des stocks

Découper et prendre avec soi!

Pour chaque achat de Fr. 40.- vous pouvez convertir un bon de Fr. 5.- **Fr. 5.-**

Valable seulement les 24. et 25. 6. 1983 pour tous les achats de notre assortiment (sauf pour les spiritueux, articles pour fumeurs et Non Food, malheureusement inderdit par la loi). 69

Pour chaque achat de Fr. 80.- vous pouvez convertir un bon de Fr. 10.- **Fr. 10.-**

Valable seulement les 24. et 25. 6. 1983 pour tous les achats de notre assortiment (sauf pour les spiritueux, articles pour fumeurs et Non Food, malheureusement inderdit par la loi). 69

Pour chaque achat de Fr. 160.- vous pouvez convertir un bon de Fr. 20.- **Fr. 20.-**

Valable seulement les 24. et 25. 6. 1983 pour tous les achats de notre assortiment (sauf pour les spiritueux, articles pour fumeurs et Non Food, malheureusement inderdit par la loi). 69

Pour chaque achat de Fr. 240.- vous pouvez convertir un bon de Fr. 30.- **Fr. 30.-**

Valable seulement les 24. et 25. 6. 1983 pour tous les achats de notre assortiment (sauf pour les spiritueux, articles pour fumeurs et Non Food, malheureusement inderdit par la loi). 69

Nous sommes toujours plus avantageux!

FR-25/24683

WILLEMIN-MACODEL SA

- Centres d'usinage à 3, 4, 5 axes
- Fraiseuses CNC à 3 ou 4 axes
- Machines pour la fabrication de la boîte et verre de montre
2854 Bassecourt/JU
Tél. 066/56 54 61 - 62
Télex 349244 maco ch

Entreprise de peinture
Réfection façades

Jacques Didierlaurent

4, chemin des Royes
2726 Saignelégier
Tél. 039/51 13 49



effectue tous genres de déménagements avec grande déménageuse, à prix raisonnables

Demandez une offre !

Menuiserie

Claude & Fils

Route de France 3
2726 Saignelégier
Tél. 039/51 22 70

A Bochat, fleuriste
Bel-Air 2
2726 Saignelégier
Tél. 039/51 19 60

Le Muguet

A votre service pour toutes vos confections florales

Livraison de légumes dans toutes les Franches-Montagnes

Serrurerie
Installations sanitaires
Machines agricoles

Marcel Divernois

2724 Les Breuleux
Tél. 039/54 16 08

**FC Saignelégier
40e anniversaire**

Vendredi 24 juin 1983, 20 h. 30

**NE-XAMAX (LNC)
DELÉMONT**

Samedi 25 juin 1983, 16 h. - 16 h. 30

Grand lâcher de ballons

20 h. 30, Halle-cantine de Saignelégier

Grand concert de jazz par le sensationnel

«Jacky Milliet Jazz Band»

22 h. 30

**Danse avec l'orchestre
«Los Renaldos»**

Samedi dès 13 h. 15 et dimanche dès 10 h.,
matchs des équipes locales

Installations sanitaires
Ferblanterie
Installation de paratonnerre

Bernard Steiner

2726 Saignelégier
Tél. 039/51 11 13

Photo + repro

A. Stocker

Rue de la Gare 20
2726 Saignelégier
Tél. 039/51 10 81

Tous travaux photos, photos lithos noir/blanc, agrandissement, réduction de plans sur banc de reproduction grand format

Démolition autos
Transport - Récupération
Dépôt briques
Gravier - sable - ciment

Juillerat & Fils SA

Les Emibois
Tél. 039/51 12 58

Henri Paratte & Cie

Habillement de la montre

Les Esserts
2725 Le Noirmont
Tél. 039/53 15 33
Télex 952 419

andré brand

Ferblanterie - Sanitaire
Couverture

2726 Saignelégier
Bel-Air 8 a
Tél. 039/51 15 67

Fiduciaire

V. Froidevaux SA

F. Chapatte - V. Froidevaux
Rue de l'Eglise 19 - 2800 Delémont
Tél. 066/22 32 23

A votre service pour:
- Tenue de votre comptabilité
- Affaires fiscales
- Déclarations d'impôts
- Organisation
- Expertises



Saignelégier

Votre Supermarché
au cœur des
Franches-Montagnes

Garage Sester

Voitures toutes marques

2726 Saignelégier
tél. 039/51 10 66



A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise



Watch case manufacturers
since 1900



2726 Saignelégier
Switzerland



**BMW 728i, 735i.
Le prestige allié à l'économie.**

Les BMW série 7 prouvent que, dans la classe des automobiles de haut de gamme, une nouvelle évolution a eu lieu. Grâce à leur technique intelligente, les BMW 728i et 735i consomment moins d'énergie, tout en ayant des performances encore améliorées. Cela est dû à des dispositifs électroniques ultramodernes, tels que l'unité électronique de la deuxième génération qui commande le moteur de la BMW 735i en fonction de trois groupes de paramètres, l'injection électronique L-Jetronic, à coupure d'alimentation en décélération, les indicateurs de consommation précise et de maintenance modulée et, en option, une toute nouvelle boîte automatique à 4 rapports, qui balaise le préjugé selon lequel les voitures automatiques seraient plus lentes et plus gourmandes. Lors d'un essai, vous apprendrez combien le progrès peut contenir de prestige: celui d'une BMW série 7.

BMW 728i. Pneus TRX sur jantes en alliage léger, (en option).

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH

R D 13783

**Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolf ANDREY, La Chaux-de-Fonds**

Agence officielle BMW
Charrière 24, tél. 039/28 60 55/56



90-1301

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Tribunal pénal du district de Courtelary Les feux du triste souvenir

Un jeune habitant de La Chaux-de-Fonds s'est retrouvé hier sur le banc des accusés face au Tribunal pénal du district de Courtelary. Le jeune homme avait été condamné sous la prévention de conduite inconvenante et d'incendies intentionnels dans une localité du district. Le tribunal siégeait sous la présidence de Me Philippe Beuchat, de Courtelary, avec les juges Mme Simone Meyer, de Péry, MM. Aurèle Noirjean, de Tramelan, Eugène Maurer, de Courtelary, Fritz Graber, de Tramelan.

Pour avoir été ivre mort dans un établissement public et avoir plus ou moins causé scandale à l'arrivée du médecin sur les lieux, le jeune homme avait passé une nuit dans les prisons de Courtelary. Pour cet acte-là, il était prévenu hier de conduite inconvenante. Quant aux incendies intentionnels, au nombre de six, ils avaient tous eu lieu entre la mi-octobre et la fin de l'année dernière. Le prévenu, qui a reconnu en être l'auteur, les avait tous commis en étant fortement pris de boisson. Et être fortement pris de boisson signifiait alors pour lui avoir bu entre vingt et vingt-cinq bières. Ces bêtises n'ont par bonheur pas eu de conséquences dramatiques. Tous les feux allumés se sont éteints d'eux-mêmes ou ont pu être maîtrisés par un seau d'eau ou par un extincteur. Les dégâts matériels se sont situés entre quelques centaines de francs et 3000 francs.

LE «PYROMANE» AVAIT PEUR DU FEU

Le prévenu n'a rien à voir avec un pyromane. En effet, non seulement il ne trouvait pas de satisfaction à voir les flammes, mais encore il avait peur du feu. Au moment où les délits ont été commis, le jeune homme était dans une situation difficile sur tous les plans. Il n'avait plus de travail, des soucis finan-

ciers et son amie d'alors venait de le quitter. Côté famille, ce n'était pas non plus la joie. Devant le tribunal hier, le prévenu n'arrivait pas à s'expliquer pourquoi il avait agi de la sorte. Tout ce qu'il pouvait dire, c'est qu'il n'avait pas voulu faire brûler les immeubles, ni qu'il avait nourri de quelconques sentiments de vengeance. Il allait mal, c'est tout. L'expertise du psychiatre Fehr révèle un événement qui a sans doute joué un rôle important dans le délit commis par le jeune homme. A l'âge de six ans, alors que ses parents étaient agriculteurs, la

foudre est tombée sur le rural de la ferme. Les parents de l'enfant, dans la panique, ont immédiatement couru pour sortir les bêtes. Pendant ce temps, le petit, assis sur un tas de sciure, était la proie des flammes. Brûlé au bras, il dut rester deux semaines à l'hôpital. Plus tard, à l'âge de dix ans, dans une autre maison, un incendie s'est déclenché par la faute d'une locataire. Le garçon une nouvelle fois a été terrorisé.

UN JEUNE HOMME AUX QUALITÉS ÉPOUSTOUFLANTES

Pour le psychiatre, le grand problème du prévenu provient de l'alcool. C'est ainsi qu'il l'a mis en contact avec M. Marcel-Henri Boder, du Dispensaire antialcoolique. M. Boder a rencontré le jeune homme et il dit avoir découvert en lui «des qualités époustouflantes». En effet, le prévenu a d'excellentes qualifications et ses notes d'apprentissage — malheureusement pas terminées — sont excellentes aussi. Pour M. Boder, la meilleure solution pour le jeune homme est de lui faire suivre un traitement ambulatoire psychothérapeutique. Le prévenu se sent lui-même très attiré par cette solution. Dans sa plaidoirie, l'avocat du prévenu a toutefois demandé l'acquiescement, estimant qu'il n'y avait pas eu vraiment in-

carie, puisque par le terme incendie on n'entend pas seulement un grand feu, mais dommage à la propriété. Et comme le dommage à la propriété n'est pas poursuivi d'office et que les plaintes ont été retirées, le prévenu aurait été acquitté. L'avocat a encore précisé que si son point de vue ne devait pas passer, il faudrait alors ne fixer qu'une peine d'emprisonnement et un traitement ambulatoire au Centre social de La Chaux-de-Fonds.

Après délibérations, le tribunal a condamné le jeune homme à six mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Il lui a ordonné de suivre un traitement ambulatoire, lui a imposé de s'abstenir de toute boisson alcoolique et de se soumettre aux indications du Dispensaire antialcoolique de La Chaux-de-Fonds. L'accusé prend également à sa charge les frais de procédure qui se montent à 1400 francs et sa conduite inconvenante lui vaut une amende de 80 francs. La peine fixée par le tribunal se veut préventive.

C. D.

Au Conseil municipal de Corgémont

Nouveau matériel pour les pompiers

Réuni sous la présidence du maire M. Fernand Wirz, le Conseil municipal de Corgémont a traité des affaires suivantes lors de sa dernière séance.

Il a approuvé les comptes du Fonds Jean Stauffer. La gestion de ce fonds de donation créé au siècle dernier incombait aux présidents des commissions d'école primaire et secondaire, ainsi qu'au président de l'Association agricole de Corgémont. Le rendement du capital est utilisé à l'attribution de bourses uniques destinées à des enfants de familles nécessiteuses effectuant des études.

En contre-partie, les écoles ont l'obligation statutaire de procéder au ramassage de pierres dans les pâturages du village. Au cours des cinq dernières années, le montant des bourses s'est élevé à 12.206 francs. Le capital, qui s'est progressivement accru se monte à fin 1982 à 80.206 francs.

Assurance-accident des enseignants. — En procédure de consultation pour l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-accident, une commission d'experts étudie les mesures nécessaires à prendre en ce qui concerne l'assurance-accident des enseignants.

Dans une lettre-circulaire adressée aux communes, l'Association des communes du canton de Berne propose trois variantes pour ce mode d'assurance: variante I, autonomie; variante II, contrat; variante III, office de compensation.

Selon la première variante, chaque commune conclut une assurance-accident pour ses enseignants avec un assureur de son choix. La variante II prévoit la signature par le canton d'un contrat avec une compagnie chargée de la gestion. La variante III enfin, envisage la création d'un office de compensation neutre, chargé de la répartition des primes à retenir sur le salaire par l'office du personnel pour la part de l'assurance-accident non professionnelle.

Le Conseil municipal a choisi la variante II, laissant à l'Etat le soin de procéder à l'encaissement des primes.

SAINT-IMIER

Cyclomotoriste blessé

Hier à midi, une collision s'est produite à Saint-Imier entre un cyclomotoriste et une voiture. Le cyclomotoriste descendait à vive allure la rue de la Carrière. Il a brûlé la priorité à un automobiliste qui venait de droite, rue de la Serre. Les deux véhicules sont entrés en collision et le cyclomotoriste, souffrant de contusions multiples, a dû être hospitalisé pour contrôle. (cd)

Fête du 23 juin et congés scolaires

La Direction de l'Instruction publique tranchera

Contrairement à leurs camarades de Vellerat, les élèves de l'Ecole primaire de Moutier sont allés à l'école hier après-midi. Conformément à la décision prise par l'inspecteur. Mais la commission scolaire a décidé de porter l'affaire à l'instance supérieure: la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Cependant, le recours risque de tourner court, puisque, selon les renseignements obtenus auprès de la direction, une commission scolaire n'a pas le droit de porter plainte contre une instance supérieure.

Mardi, M. Maurice Péquignot, inspecteur du 15^e arrondissement scolaire, faisait savoir à la Commission scolaire de l'Ecole primaire de Moutier qu'il cassait la décision d'accorder congé aux élèves pour célébrer le 23 juin, Fête de l'indépendance jurassienne. M. Péquignot

avait pris cette décision à la suite de plaintes formulées par des parents d'élèves.

La Commission scolaire a recouru par lettre auprès de la Direction de l'Instruction publique. Interrogé, M. Max Keller, secrétaire de la Direction, a cependant déclaré que ce recours n'avait aucune valeur. En effet, selon le droit en vigueur dans l'enseignement bernois, une commission scolaire n'est pas habilitée à recourir contre une autorité supérieure. Le recours va donc être renvoyé à Moutier, sans autre forme de procès.

En ce qui concerne l'Ecole enfantine dont les élèves auraient également dû avoir congé hier après-midi, l'affaire n'est pas encore terminée. N'ayant eu le temps de statuer définitivement, M. Péquignot n'a prononcé que l'effet suspensif. (ats)

32e Fête jurassienne de musique à Prêles Une réussite totale

Le 32^e Concours jurassien de musique qui avait débuté vendredi avec une bise noire, s'est terminé dimanche sous un soleil éclatant. Le nombre public fut ravi par le cortège des 27 sociétés inscrites.

Après les morceaux d'ensemble et la cérémonie de la remise de la bannière FJM par la société de Delémont à la fanfare «Harmonie» de Prêles, le comité central de la FJM a procédé à la proclamation des résultats et la remise des prix.

M. Norbert Girard, président de la FJM, s'est plus à remercier le comité d'organisation pour la parfaite marche de la manifestation même si tous les locaux prévus pour les concours n'étaient pas complètement terminés, ce qui n'a dérangé en rien le parfait déroulement des concours.

Par son accueil amical et chaleureux, la population de Prêles et du Plateau de Diesse a prouvé qu'une telle fête pouvait être organisée même par une petite société soutenue sans considération par des gens dévoués à la survie de nos sociétés.

La satisfaction générale pouvait se lire sur les visages de chacun même si certaines sociétés, du fait de la sévérité du jury, n'ont pas obtenu la récompense espérée, pour quelques points. Le travail est à remettre sur le métier pour la prochaine fête qui se déroulera dans quatre ans dans un lieu à désigner.

REMERCIEMENTS

Le comité d'organisation présidé par le maire du village, M. Albert Giauque, tient à remercier chaleureusement chaque société ayant participé à cette 32^e Fête jurassienne de musique, remerciements également au comité central pour sa collaboration active ainsi qu'aux membres du jury qui pendant de longues heures ont écouté et jugé les différents morceaux exécutés par les musiciens.

Un merci tout particulier à toutes les personnes qui dès la semaine précédente, pendant la manifestation et après, ont travaillé dans les coulisses. Merci à toutes ces personnes, sans lesquelles une telle organisation n'aurait pas été possible. (sp)

Tribunal administratif et des assurances du canton de Berne Un nombre record d'affaires au Tribunal administratif

Depuis la création du Tribunal des assurances, en 1971, le canton de Berne n'a jamais connu pareille affluence d'affaires introduites. Elles avaient déjà augmenté de 30 pour cent en 1981 et elles ont passé de 160 à 189 en 1982. Sur les 189 cas nouveaux, 17 proviennent du Jura bernois. Les recours contre les décisions administratives de dernière instance constituent une grande part des nouvelles affaires: 74 cas dont 54 recours en matière de construction, parmi lesquels 17 recours portant sur des permis dérogatoires. Le nombre des procès directs a en outre augmenté: il s'agit essentiellement de litiges portant sur les contributions à la viabilisation et pour la première fois d'actions concernant les rapports de service des fonctionnaires. Une autre augmentation notable a été constatée dans les affaires de droit d'expropriation.

Le Tribunal administratif a pu liquider 197 affaires au cours de l'exercice 1982. Parmi celles-ci, 18 ont été jugées par la deuxième Chambre de langue française compétente pour statuer sur les litiges émanant du Jura bernois. Pour le Tribunal administratif, l'augmentation du nombre des juges permanents décidée par le Grand Conseil à fin 1981 a permis d'augmenter notablement le nombre des affaires liquidées et de combler les retards dans une mesure déjà sensible.

INQUIÉTUDE AU TRIBUNAL DES ASSURANCES

En 1982, 1202 cas ont été introduits au Tribunal des assurances. Cette augmentation de 115 cas par rapport à l'année précédente concerne les litiges relatifs à l'AI, à l'assurance-maladie, à l'assurance-accidents, à l'assurance militaire et surtout à l'assurance-chômage, qui accuse une augmentation de 128 cas. Pour le Tribunal des assurances, si le nombre des affaires devait encore augmenter à l'avenir dans les mêmes proportions, les procédures ne pourraient plus être liquidées dans des délais acceptables. Les présidents des Chambres ont à eux seuls liquidé 810 affaires en qualité de juges uniques, sur le total de 1205. La proportion des recours admis est d'environ 20 pour cent, ce qui signifie que le 80 pour cent de ceux-ci ont été rejetés, déclarés irrecevables ou sans objet. Signalons encore qu'en 1982, le Tribunal des assurances a liquidé 464 affaires non contentieuses.

DIMINUTION DES AFFAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

Le volume des affaires de langue française introduites en 1982 accuse une diminution de 18 cas. Il représente le 12 pour cent de la totalité des affaires introduites durant cette année devant le Tribunal des assurances. Les affaires liquidées atteignent également le 12 pour cent des affaires liquidées par le Tribunal des assurances. Pour ce qui est de l'application de l'article 17a de la Constitution bernoise, 14 recours formés par

des personnes domiciliées dans l'ancien canton ont été attribués à la Chambre de langue française. Deux recours formés par des personnes domiciliées dans le Jura bernois ont été attribués à une Chambre de langue allemande en vertu de cette même disposition constitutionnelle. (cd)

Le conseiller d'Etat Henri Sommer malade

Après avoir été hospitalisé durant trois semaines à Berne, le conseiller d'Etat Henri Sommer, directeur des Transports, de l'Energie et de l'Economie hydraulique du canton de Berne, vient de se rendre au Tessin où il demeurera durant un mois environ pour y suivre un traitement avant de reprendre ses obligations gouvernementales. L'intérim sera assumé par le conseiller d'Etat Hans Krähenbühl, directeur de la Police et des Affaires communales. (oid)

Travaux publics. — Les Services des Travaux publics procèdent actuellement à l'assainissement de la ciblerie pour éliminer les infiltrations d'eau, ainsi qu'à la pose de deux nouvelles cibles. Cette installation portera à dix le nombre des cibles pour la prochaine Fête de tir du centenaire qui aura lieu les 6, 13 et 14 août prochain.

Lors de sa prochaine séance, le Conseil municipal se rendra dans le terrain pour examiner sur place l'état du chemin dans le quartier de la Gaude et prendre une décision au sujet d'améliorations demandées par un propriétaire.

A la même occasion, les autorités se rendront également au quartier de Côtel au sujet d'une demande d'achat d'une parcelle de terrain attenante à une propriété privée.

Equipped du corps des pom-

Association jurassienne bernoise de tir Plusieurs médailles d'or attribuées à Moutier

Le match décentralisé est une des plus importantes compétitions des matcheurs (tireurs sportifs) qui briguent une qualification pour les championnats suisses. Le match décentralisé de cette année organisé dans tout le pays a eu lieu, pour les tireurs du Jura bernois, au stand de Moutier sous la direction du responsable Robert Aellen de Saint-Imier.

Dans de bonnes conditions de tir, Marcel Maurer, le jeune espoir de Moutier-campagne, s'est à nouveau révélé le meilleur à l'arme libre, obtenant deux médailles d'or alors qu'il faut souligner l'exploit du junior de Plagne Jean-Pascal Müller qui obtient une médaille d'or au fusil d'assaut. Les résultats complets sont d'ailleurs les suivants:

Arme libre match couché: 1. Marcel Maurer, Moutier 587 points; 2. Jean-Claude Brand, Crémines 585, tous deux avec médaille d'or.

Arme libre match trois positions: 1. Marcel Maurer, Moutier 570 points; 2. Peter Stähli, Laufon 555, tous deux avec médaille d'or; 3. Jean-Claude Brand, Crémines 537, médaille d'argent.

Mousqueton deux positions: 1. Gaston Thommen, Saint-Imier 540 points; 2. Walter Hüller, Saint-Imier 538; 3. Lucien Châtelain, Crémines 537, tous avec médaille d'or; 4. J.-Jacques Fiechter, Plagne 592; 5. Kurt Habegger, La Heutte 524; 6. Hans Zbinden, La Heutte 522; 7. Jean Boegli, Tramelan 523; 8. Bruno Grun, Liesberg 518, tous avec médaille d'argent; 9. Marcel Bieri, Moutier 511, médaille de bronze; 10. Marc Ryt, Roches, vétéran 510 qui obtient la médaille d'argent en tant que vétéran; 11. Charles Liechti, Corgémont 508; 12. Arnold Leuenberger, Grandval 508; 13. André Voutat, Bévillard 506; 14. Georges Vuilleumier, Corcelles 505; 15. Hermann Wyss, Moutier 505; 16. Patrice Sauter, Tramelan 505; 17. Werner Châtelat, Liesberg 502, tous avec médaille de bronze.

Fusil d'assaut: 1. Jean-Pascal Müller, Plagne, junior, 268 points, médaille d'or; 2. Eric Gerber, Sorvilier 267; 3. Claude Roethlisberger, Moutier 265; 4. Christian Leuenberger, Moutier 265; 5. J.-Paul Romy, Sorvilier 265; 6. Yvan Voiblet, Plagne 263; 7. Martin Christen, Tramelan 263, tous avec médaille d'argent; 8. Franco Villoz, Plagne 258; 9. Daniel Monbaron, Tramelan 258; 10. Pierre Tanner, Sorvilier 257; 11. Hugo Schnyder, Court 257; 12. Patrick Gobet, Plagne, junior 251, tous avec médaille de bronze. (kr)

RECONVILIER

Samedi 25 et dimanche 26 juin

2^e FÊTE DES JEUNES GYMNASTES DU JURA BERNOIS

PROGRAMME:

(Halle de gymnastique et terrain de football)

Samedi, dès 8 h.: Concours individuels dès 14 h.: Course-relais

Dimanche, de 7 h. 45 à 12 h.:

Concours de sections

dès 14 h.: Démonstrations

Chronométrage: OMEGA

Restauration

En cas de mauvais temps, la manifestation aura lieu dans les halles de gymnastique

**Subaru
augmente
son
avance.**

SUBARU
avec traction sur les 4 roues enclenchable

Profitez
de notre offre vacances



**Auto Centre
Emil Frey SA**

Fritz-Courvoisier 66, tél. 039/28 66 77,
La Chaux-de-Fonds

- LES BREULEUX:** Garage du Plateau,
tél. 039/54 11 83
- SAINT-BRAIS:** Garage J. Froidevaux,
tél. 066/58 46 76
- LA SAGNE:** Garage Coita,
tél. 039/31 82 88
- LE LOCLE:** Garage A. Privet,
tél. 039/31 59 33
- LE CACHOT:** Garage de la Sibérie,
tél. 039/36 12 58

**Vos spécialistes pour
quatre roues motrices**

Diététique LA HUCHE

Mme Röhrig
76, L.-Robert, La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 26 02

INVITATION *Annemarie Börlind*

à une démonstration de cosmétique sans aucun engagement
d'achat les

**lundi 27 juin 1983 (dès 14 h.)
mardi 28 juin 1983**

dans notre magasin !

Vous recevrez gratuitement de notre **CONSEILLÈRE EN COS-
MÉTIQUE SPÉCIALISÉE «ANNEMARIE BÖRLIND - Soins natu-
rels de la peau»**

«Votre recette de beauté»
ainsi que des échantillons correspondants.

Vous aussi, vous serez étonnés par la **COSMÉTIQUE AUX HER-
BES D'ANNEMARIE BÖRLIND.**
Rendez-vous en compte par vous-même.

**Faites-vous conseiller gratuitement, et sans
engagement. Votre visite nous fera plaisir !**

82163

À VENDRE

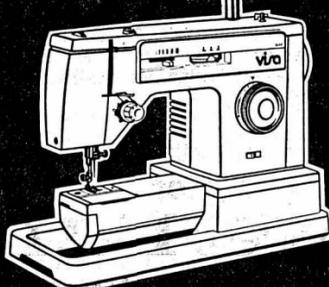
bois de cheminée sec

scié, bûché. Livré à domicile.
Tél. 039/41 39 66 (le soir)
M. Schmutz.

93-57233

Abonnez-vous à L'Impartial

**Venez
chez nous:**



**Bras libre, zig-zag, etc.
seulement 490.-**
visa de Singer.

F.W. KLEIN SA
Centre à coudre Singer et Visa

Place du Marché
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 79 60

67-205747

Les grands centres à coudre et
à tricoter en Suisse.

Solution des lettres cachées: Murène

TAXIS JURASSIENS

ALDO jour et nuit **28 76 76**
ville et extérieur
Nuit: ligne directe 080/22 40 76



Vert-Bois
2052 FONTAINEMELON

**Maison de retraite
médicalisée
et convalescence**

située dans un cadre de verdure, si-
tuation résidentielle et tranquille, à
deux minutes des transports publics.

Infirmière diplômée en permanence et
service médical à disposition.

Nous sommes en mesure d'accueillir
une personne en chambre privée et
une personne en chambre commune.

**Famille F. Schaer, allée des Mar-
ronniers 1, 2052 Fontainemelon,
tél. 038/53 41 38.**

28-446

AVIS MORTUAIRES

Madame Sophie Bloch-Bamberger:

Madame et Monsieur Robert Weil-Bloch, à Zollikon:

Monsieur Frédéric Weil,

Monsieur Patrick Weil;

Monsieur Gaston Schwob, à Neuilly:

Madame et Monsieur Bertrand Assher, à Paris, et leurs
enfants;

Monsieur et Madame Marcel Bamberger, à Zurich, et famille;

Monsieur Sylvain Bloch, à Lausanne;

Madame Germaine Jeanmaire,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin
de faire part du décès de

Monsieur

Marcel BLOCH

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle,
cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection jeudi, dans
sa 80e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 juin 1983.

L'enterrement aura lieu au cimetière israélite des Eplatu-
res, lundi 27 juin, à 11 heures.

Domicile de la famille: avenue Léopold-Robert 36.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Wizo, ccp. 23-2801.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132833

Repose en paix cher époux,
papa et grand-papa.
Tu as fait ton devoir ici-bas,
mais hélas, tu nous fus trop tôt
enlevé.

Madame Guido Stocco-Junod:

Monsieur et Madame Roland Stocco-Fragnière et leurs
enfants, au Locle,

Monsieur et Madame Bernard Stocco-Tschudin et leurs
fils, à Bevaix;

Monsieur et Madame Oreste Stocco-Zaugg et famille;

Madame et Monsieur Louis Dängeli-Stocco et famille;

Les descendants de feu Armand Junod,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin
de faire part du décès de

Monsieur

Guido STOCCO

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère,
beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subite-
ment jeudi, dans sa 71e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 juin 1983.

L'incinération aura lieu samedi 25 juin.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de la Côte 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132837

**LE CLUB DES AMIS
DE LA CHARRIÈRE**

a le pénible devoir d'informer ses
membres et amis du décès de son
fidèle ami

**Guido
STOCCO**

membre actif

dont il gardera le meilleur souve-
nir.

Pour les obsèques, consulter l'avis
de la famille.

82251

Le Comité

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

IN MEMORIAM

**Jean
SONCINI**

1981 - 24 juin - 1983

Deux ans déjà que tu nous as quit-
tés mais ton souvenir est toujours
vivant dans nos cœurs.

Ton épouse
Tes enfants
et tes petits-enfants

82235

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités **31.14.96**

A vous tous qui nous avez témoigné votre affectueuse sympathie et honoré
la mémoire de notre chère défunte

MADAME ROSA JAUSSI

nous adressons nos sincères remerciements. Nous exprimons également
toute notre reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont entourée durant
sa longue maladie.

82176

La famille

**Meubles d'occasion
à vendre**

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois
murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits,
etc.

Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry)

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30.

Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes !

Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc.

87-2800



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.....
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

**rapide
simple
discret**

52-414436

CANTON DU JURA

**la voix
d'une région**

Fête de l'indépendance jurassienne Le président du Gouvernement à Saignelégier

Tout le Jura était en liesse hier à l'occasion de la Fête du 23 juin. A Saignelégier, les organisateurs ont voulu créer une certaine animation lors de leur manifestation en y associant pour la première fois les enfants. Ceux-ci ont été invités à prendre part à des jeux d'adresse et d'équilibre à bicyclette (vainqueur Christophe Houser) et à répondre à un questionnaire portant évidemment sur la connaissance du Jura (gagnante Marie-Anne Jeanbourquin).

Mais le point fort de la fête qui s'est déroulée en présence d'un nombreux public et de la fanfare a été le discours prononcé par le président du Gouvernement jurassien M. Roger Jardin. Analysant le début de la souveraineté jurassienne, l'orateur a estimé que durant la première législature, l'urgence des actions à conduire n'avaient pas permis de procéder à toutes les concertations utiles. «Ce

Le monument des Rangiers barbouillé

Le monument des Rangiers, commémorant la mobilisation de 14-18, a été barbouillé à grands jets de peinture verte, hier matin. Des inconnus ont également tracé sur le sol une inscription DMF-SS. Cet acte, qui n'a pas été revendiqué, est à rapprocher des manœuvres militaires dans le Jura qui ont suscité des réactions d'opposition, en raison de leur coïncidence avec la Fête de l'indépendance jurassienne. (ats)

Visite de M. René Levesque D'abord à Genève...

Le détail de la visite officielle que le Premier Ministre du Québec M. René Levesque fera dans le Jura le 1er juillet a été mis au point par le Gouvernement jurassien, dans sa dernière séance.

Accompagné d'une délégation de membres de son gouvernement et d'un nombre imposant de journalistes, M. Levesque arrivera à Genève, en provenance de Paris par avion vendredi 1er juillet dans la matinée. Il rencontrera au bord du Léman les présidents des gouvernements des cantons romands, au cours d'une réception organisée par le Conseil d'Etat genevois.

C'est dans l'après-midi, à 15 heures, que le Premier Ministre québécois sera reçu par le Gouvernement jurassien, au Château de Porrentruy, où il signera une «Entente intergouvernementale de coopération», après quoi, en compagnie du président jurassien Roger Jardin, il donnera une conférence de presse.

Ensuite, une réception des corps constitués du canton aura lieu au Lycée cantonal, dans l'ancienne église des Jésuites, à 17 h. 30. (eb)

n'est plus le cas aujourd'hui. Nous devons avoir le courage et la patience. Mais seuls le temps et la ténacité nous permettront d'atteindre l'objectif assigné par la Constitution: faire de notre canton un état démocratique et social fondé sur la fraternité.»

Pour M. Jardin, la concertation reste envers et contre tout une volonté prioritaire du Gouvernement. Elle sera notamment de mise pour la prochaine réforme des structures scolaires qui devraient permettre à la jeunesse jurassienne de franchir dans les meilleures conditions possibles le pas du XXe siècle. Evoquant ensuite la véritable révolution que représente le développement de l'informatique, le président du Gouvernement jurassien a estimé que celle-ci constituait une chance à saisir, qu'il fallait encourager les chercheurs, les industriels, les créateurs d'emplois qui veulent assumer les risques de cette évolution, car l'audace est à l'ordre du jour pour ce dernier quart de siècle.

M. Jardin a parlé ensuite des gros efforts consentis par le canton pour la formation des jeunes: «Il est capital que ces efforts soient prolongés sur le terrain par une diversification avant-gardiste de notre économie. Leurs formations acquises, il faut que les jeunes Jurassiens puissent trouver dans le Jura, des emplois à la mesure de leurs compétences, de leur

avidité à créer, de leurs ambitions. Nous devons poursuivre l'effort entrepris pour freiner l'exode de la matière grise jurassienne, dans toutes nos régions.»

Enfin, évoquant la réunification, M. Jardin a déclaré que le canton du Jura ferait son devoir. (y)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE A DELEMONT

Pour sa part, à Delémont, le ministre de l'économie Jean-Pierre Beuret a rappelé que le résultat démocratique issu des urnes du 23 juin 1974 a été galvaudé par les procédures subséquentes. Il a rappelé que le peuple jurassien «a été placé devant le choix le plus cruel: son unité ou sa liberté.»

«Aucun des peuples confédérés, entrés au sein de la Confédération le plus souvent par la force des armes et le prix du sang, n'a subi pareil affront. Aussi l'œuvre de réunification s'inscrit-elle dans la logique de l'histoire. Les Jurassiens libérés ne sauraient cacher leurs sentiments à l'égard de leurs compatriotes de lutte.»

Tournant son regard vers le nouveau canton, le ministre de l'économie a souligné qu'il est temps «d'analyser de façon réaliste et résolue la contribution concrète que les forces du progrès peuvent apporter au mieux-être de la communauté jurassienne. Que chacun assume ses responsabilités pour que soit enfin levée la confusion des compétences que certains se complaisent à entretenir. L'esprit d'initiative doit supplanter les rengaines défaitistes. La participation positive à l'œuvre commune doit avoir la primauté sur le clan des chicaneurs, des jaloux et des passivistes.»

e. b.

Conseil communal de Saignelégier Octroi d'un prêt LIM

Un premier lot de bois d'un volume de 113 m³ a été attribué à la Scierie Freiburghaus au prix de 130 francs le m³. Un autre lot de 138 m³ d'une valeur de 134 francs le m³ a été acheté par la Scierie Boillot des Breuleux qui s'est également porté acquéreur de 35 m³ de bois de deuxième catégorie (châblis, bois rouge).

PRÊT LIM

La commune a signé avec le Département fédéral de l'économie publique un contrat au terme duquel le dit département accorde un prêt sans intérêt d'un montant de 100.800 francs pour une durée de quinze ans. Ce prêt, dont l'amortissement annuel est fixé à 6700 francs, est consenti en vertu de la loi d'investissements en région de montagne (LIM) pour les

gratuits de viabilisation du quartier du Gretteux.

Le Syndicat des eaux des Franches-Montagnes vient de remettre au Conseil communal le plan de détail du réseau d'eau. Le Conseil mettra à jour ce document au fur et à mesure des transformations portées au réseau et de l'extension de ce dernier.

PASSAGE A NIVEAU DU PÂQUIER

Le Conseil communal a attribué à la Maison André Chaignat les travaux de génie civil du futur chantier du passage à niveau du Pâquier.

L'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers a admis ce projet dans le programme d'investissements de la région Jura et a donné le feu vert à la mise en chantier anticipée des travaux. (y)

En marge de la semaine des réfugiés Etre réfugié dans le Jura

Page 17 ◀

Pour les réfugiés que nous avons rencontrés, la difficulté de s'insérer dans la vie sociale, par le biais du travail, constitue un véritable cauchemar. Ils ne comprennent pas l'exigence de la loi fédérale qui leur interdit de chercher un emploi dans un autre canton que celui qui leur offre l'accueil. A tort, semble-t-il, beaucoup ont l'impression qu'ils auraient déjà trouvé un emploi, s'ils avaient pu rester à Genève ou s'établir dans une grande ville. Au déracinement qui fait suite à la fuite de leur pays d'origine s'ajoute le sentiment d'isolement qu'ils perçoivent dans le Jura. Pour ceux qui proviennent de pays africains, nos conditions climatiques, voire nos habitudes alimentaires, représentent un obstacle supplémentaire, auquel s'ajoutent parfois la couleur de leur peau et les vexations et rebuffades qu'elle engendre pour eux de la part de nos concitoyens souvent portés à la xénophobie larvée.

Consciente de l'essentiel de ces problèmes, l'assistante du Service de l'aide sociale avait préconisé, dans un rapport remis au Gouvernement en août dernier, de créer un Centre d'accueil doté d'un moniteur-animateur permettant de mieux entourer les réfugiés, dans la période difficile qu'ils vivent actuellement. Si les frais de subsistance sont remboursés aux cantons par la Confédération, il n'en va pas de même de ceux du personnel affecté aux réfugiés ou du fonctionnement d'un centre d'accueil. Pas éton-

nant dès lors que le Gouvernement n'ait pas donné suite à la proposition susmentionnée. Il reste que les intéressés jugent avoir droit au travail, s'ennuient profondément et végètent au lieu de pouvoir s'adapter chez nous. A cette gêne s'ajoute l'insécurité que provoque chez eux la crainte de représailles venues de leur pays d'origine, quand ce n'est pas l'action d'espions au service du régime qu'ils ont fui... Il n'y a guère que les quelques retraités venus dans le Jura qui se satisfassent de leur sort et expriment de mille manières leur reconnaissance. D'où cette question: la Suisse ne serait-elle qu'une terre d'accueil pour les vieux? Beaucoup ne comprennent pas qu'ils ne puissent utiliser leur oisiveté actuelle pour parfaire leur formation professionnelle, compléter leur bagage linguistique, se rendre utiles d'une manière ou d'une autre. «Nous avons échangé un danger, qui nous menaçait chez nous, contre un autre danger, dont nous ne voyons pas la fin» disent-ils en substance.

Si le canton ne décide pas de créer au plus vite un centre d'accueil, comme le recommande toujours avec insistance le Service de l'aide sociale, le problème des réfugiés prendra des proportions inquiétantes. Le peu d'écho rencontré par une lettre circulaire envoyée aux communes et aux paroisses - 140 demandes, peu ou pas de réponses positives - incite à la circonspection. Et pourtant, la Constitution jurassienne se réfère à la Déclaration des Droits de l'homme et précise que «le Jura est un Etat social fondé sur la fraternité»... E. B.

Assemblée communale aux Breuleux Nouveau plan de zones accepté

L'assemblée communale a réuni mardi soir une centaine de personnes sous la présidence de M. Jean-Marie Donzé. Les citoyens ont tout d'abord accepté à l'unanimité la vente d'environ 1100 mètres carrés de terrain à M. Abel Perez, pour la construction d'une maison familiale à la rue des Primevères.

L'assemblée était en outre appelée à approuver le nouvel aménagement local. Dans un premier objet concernant le plan de zones de construction, un vote est intervenu sur proposition des agriculteurs qui s'opposent à l'implantation d'une future salle polyvalente sur le pâturage au bas du village. Par 36 voix con-

tre 22, les citoyens ont décidé d'envisager cette construction sur une parcelle située au sud des bâtiments scolaires.

Malgré une deuxième opposition visant le choix des terrains prévus pour une zone industrielle à l'est de la Scierie Chapatte, le plan de zones de construction a été accepté par 56 oui et 16 non.

L'assemblée a également accepté, sans opposition, le plan de zones de protection ainsi qu'à une forte majorité, le règlement d'aménagement et de construction. (pf)

COL DE LA CROIX Deux blessés

Hier à 13 heures, un accident de la circulation s'est déroulé au col de La Croix, sur la commune de Saint-Ursanne. Un automobiliste qui circulait à une vitesse inadaptée aux conditions de la route a perdu la maîtrise de sa machine, traversé la haussée pour grimper un talus et enfin finir sa course au bas d'une butte. Cet accident a fait deux blessés. Les dégâts sont peu importants.

REMERCIEMENTS

Très émue par toute la sympathie qui lui a été témoignée, par les nombreux envois de fleurs et messages de consolation qu'elle a reçus, la famille de

MONSIEUR HENRI REINHARD

remercie chacun de la part prise à son chagrin.

Elle a été profondément touchée de l'hommage rendu au défunt par une assemblée nombreuse et du dernier salut d'une bannière qui lui était chère. 82150

LES PONTS-DE-MARTEL

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

MADAME RUTH-ÉLISE BENOIT-DUCOMMUN

très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. 82271

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MADAME GENEVIÈVE CHOPARD

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LE LOCLE, juin 1983. 81881

CANTON DE NEUCHÂTEL

Le colonel Maurice Besse prend congé du régiment de soutien 1

Le régiment de soutien 1, fort d'un millier d'hommes, a rendu ses étendards hier en fin d'après-midi à Planeyse sur Colombier.

Le quatrième cours de complément - le régiment a été créé en 1977 - s'est déroulé dans tout le Littoral et dans le Jura.

La cérémonie a été suivie par de nombreux représentants des autorités civiles

et militaires venus des cantons romands. M. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat était présent.

C'est avec une émotion non dissimulée que le commandant s'est adressé à son régiment. Le colonel Maurice Besse quittera en effet son poste à la fin de l'année et sera probablement remplacé par son adjoint, le lieutenant-colonel Burri. Le divisionnaire René Planche,

commandant de la zone territoriale, a relevé les nombreuses étapes déjà franchies par le colonel Besse.

(Photo Impar-RWS)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc. 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Bollod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Kréba, Coordination de jour et Magazine. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Parrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

Pascal Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya, Pascal Brandt.

Régie des annonces:

Asa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds



vendredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.08 La Lumière des Justes
Avec: Chantal Nobel - Michel Robbe - Nicole Jamet - Georges Wilson
13.00 TJ Flash et Météo régionale
13.05 Rosso e blu
Avant de partir en vacances, quelques leçons d'italien faciles et amusantes... 5. A la mer
13.20 L'imagination au galop
Série. Aujourd'hui: Lettre de Dieulefit
14.50 Point de mire
15.00 Hippisme
CSIO. Coupe des nations, 2e manche. En Eurovision d'Aix-la-Chapelle
17.50 Télé-club: La Fanfare de Crissier
18.15 Autour d'une mise en scène
Documentaire sur une mise en scène d'une troupe de théâtre amateur

Sur la Chaîne suisse allemande: 18.40-19.05 Tour de Suisse 11e et dernière étape, Brügg-Zurich

Lire aussi demain dans nos pages sportives, le compte rendu de notre envoyé spécial Michel DERUNS

- 19.00 Dare-Dare Motus
Les Quatre Epreuves (5). Série de dessins animés
19.05 A l'heure d'été
Magazine romand d'actualités politiques, sociales, culturelles et de loisirs
19.30 Téléjournal
20.00 En direct du Studio 4: Place du Marché
Jeux et variétés, avec l'Orchestre d'Alain Morisod et Daniel Guichard

Les documents de l'été 20.50 Tibet: Le mystère perdu

Cette première émission raconte la découverte du Tibet en 1904 jusqu'à l'invasion chinoise en 1950, au moyen de témoignages et de très vieux films d'archives. 2e et dernière partie: Dimanche 26 juin à 21 heures 05.)



- 21.40 Téléjournal
21.50 Juke Box Heroes
En direct, votre sélection de rock de la semaine

FRANCE 1

- 11.35 Vision plus
12.00 H.F. 12
12.30 Atout cœur
Invitée: Dalida
13.00 Actualités
13.50 Portes ouvertes
Les réalisations et les perspectives des PTT en faveur des handicapés - Une journée sport
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
Voyage organisé - Souristory: Le Téléphone - Les Gouttes d'Eau: La Panne
18.50 Histoire d'en rire
Avec Carlos
19.05 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 Les uns pour les autres
Jeu
20.00 Actualités

20.35 Coco-boy
Avec: Les girls Shaine, Monica, Natacha et Corynne - Guy Montagné - Philippe Bruneau - Jean Roucas - Pit et Rik - Marie-Pierre Cazey - Jean Montagné - Alain Scoff

21.40 Télévision de chambre: A Toute Allure
Film de Robert Kramer. Avec: Laure Duthilleul - Bernard Ballet - Pierre Hurel



- 22.45 Flash infos
22.50 Histoires naturelles
La chasse à l'arc
23.20 Actualités
Avec: Cinq jours en Bourse

ALLEMAGNE 1

- 13.15 Vidéotexte
14.55 Téléjournal
15.00 Sports
CHIO d'Aix-la-Chapelle
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Ich mach dich glücklich
Film d'Alexander von Slatinay (1949)
21.35 Stationierungsjahr 83?
Documentaire
22.30 Le fait du jour
23.00 La revue sportive
23.25 Mort par Noyade
Série
0.10 Téléjournal

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
Nouvelles et informations pratiques
11.15 A2 Antiope
12.00 Midi-informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Les Amours des Années folles: La Châtaigneraie (5)
Feuilleton. Avec Valérie Jean-net
14.05 Aujourd'hui la vie
Yvette Roudy: Bilan
15.00 Tennis
Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon
18.00 Récré A2
Latulu et Lireli: Chic un Pique-Nique - Mister Magoo. Cyrano de Bergerac
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.35 Par Ordre du Roy
La Marquise de Ganges. Série. Avec: Christiane Jean - Jean-Pierre Darras - Maurice Chevit



21.40 Apostrophes
Avec: Colette Andry pour la «Statue» - Mave Binchy pour «C'était pourtant l'été» - Georges Dureau pour «Chirurgie à cœur ouvert», etc.

Ciné-club: Cycle «Les années 70»

23.05 Extérieur Nuit
Un film de Jacques Bral (1980). Avec: Christine Boisson - André Dussolier - Jean-Pierre Sentier

ALLEMAGNE 2

- 15.15 Les programmes
15.17 Téléjournal
15.20 ZDF-vacances
Captain Future: 3. Trois Milliards d'Années en arrière. Série
17.15 Enorm in Form
17.30 Téléjournal
17.45 L'illustré-Télé
18.20 Western d'hier
19.00 Téléjournal
19.30 Nouvelles de l'étranger
20.15 La Bande familiale
Série
21.39 Tom et Jerry
22.00 Téléjournal
22.20 Aspects
23.00 The Searchers
Film
0.55 Téléjournal

FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse
Tempo 3, avec Ritchie, Jean-Louis Fentjes et le groupe Indochine. - Bugs Bunny: La Caverne d'Alibaba
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 Télévision régionale
19.50 Bucky et Pepito
Vendredi 13
20.00 Jeux de 20 heures

20.35 Vendredi Grand public. En direct de l'Hôpital de Saint-Nazaire



Ce magazine mensuel propose, pendant deux heures en direct, en alternance, information et variétés, avec la participation de Pierre Perret, et un invité surprise dont le nom sera révélé qu'au cours de l'émission. Quelques semaines après les grèves qui ont secoué le monde médical, les auteurs de l'émission ont voulu savoir comment l'on vit au quotidien, dans l'un des cinq plus importants centres hospitaliers de la région des Pays-de-Loire.

- 22.05 Soir 3
Une minute pour une image
22.35 Prélude à la nuit
Festival de Castres: Eduardo Falu, guitare: «Bailecito», Guastavino; «Copla», «Preludio tremolo», Falu

SUISSE ALEMANNIQUE

- 8.45 TV scolaire
8.45 Connaissance des médias/Critique des médias (15) - 9.15 Biologie (5)
9.45 Cours de formation
9.45 Italien touristique (11) - 10.00 Planche à voile (11) - 10.15 Echecs pour tous (9)
10.30 TV scolaire
10.30 Japon, île surpeuplée (5) - 11.00 Chimie (2)
14.15 Pfiff
Sport pour les jeunes
15.00 Hippisme
CSIO d'Aix-la-Chapelle. Prix des nations
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.40 Cyclisme
Tour de Suisse
19.05 Magazine régional
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Qui suis-je?
20.50 Rundschau
21.40 Téléjournal
21.50 Die heisse Spur
(Night Moves). Film américain (1975), avec Gene Hackman, Susan Clark
22.25 Sports
0.25 Téléjournal

HUMEUR

Les volontaires excès de Collaro

Stéphane Collaro imagine, commenté par Léon Zitronne, un procès qui serait suivi en direct par la télévision. Un personnage tire une langue gourmande comme le loup de Tex Avery quand sa sexualité le dérange. Un couple de commentateurs d'actualités télévisées fonctionne de telle sorte que la femme est constamment condamnée au silence par l'homme-vedette. Un montage donne à Raymond Barre un inattendu rôle de séducteur. On traduit pour sourds un procès, toujours suivi en direct. Arrive un Belge fâché dans une séquence de caméra-invisible. Puis vient le moment précieux du feuilleton tant attendu à multiples épisodes, «Brie-Compte-Robert» avec le très méchant J.R. Guignol, lui, donne dans le «Hard». Un cardinal émet des réserves sur le «Collaro-show». Le ministre Jack L. défend le cinéma esquimau. Et voici les «Bebettes-show» où les marionnettes de Jim Henson deviennent françaises, prises dans le milieu politique. Cela n'est qu'une partie, petite, de l'avant-dernier «Collaro-show» qui déroule ses fastes toutes les six semaines sur TF1. Mais continuera-t-il? Le «Collaro-show» a le rare mérite, avec l'ex-minute nécessaire de Monsieur Cyclopède, de partager la France en deux, sans savoir si les parties sont égales ou inégales. Il faut donc aussi se prononcer. C'est se prononcer pour, que de suivre l'émission chaque fois que c'est possible. Je suis donc pour. Mais je comprends le rejet: l'humour de Collaro n'a rien de cartésien, de finement parisien. Il sort en partie d'«Harakiri» ou du délire. Il est volontairement excessif, accumule les gags et tous ne sont pas de meilleure venue. Pas facile, de faire rire pendant une heure toutes les six semaines. C'est la télévision qui fournit l'abondante matière de l'émission, Collaro refuse de passer pour un provocateur. Il se veut amuseur, sans accepter les limites du bon goût... Freddy Landry

SUISSE ITALIENNE

- 15.00 Hippisme
CSIO d'Aix-la-Chapelle
18.00 L'été pour les jeunes
18.00 Pappardello et Spinoraro: 11. Altruisme - 18.05 Bob et Bobby en Patins à Roulettes - 18.10 La Maison de personne: Personne n'est parfait. Série
18.45 Téléjournal
18.50 Dessins animés
19.05 Rencontres sur le 6e continent
Documentaire de la série «Tous en piste sur le 6e continent»
19.30 Cyclisme
Tour de Suisse: Reflets filmés de l'étape du jour
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Reporter
Magazine d'information
21.35 Il Volto della Paura
(Face of Fear). Film avec Elisabeth Ashley, Ricardo Montalban
22.45 Téléjournal
22.55 Contes italiens: Avventura di un Fotografo
D'après un conte d'Italo Calvino, avec Paolo Falace, Nunzia Greco
23.50 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANNIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

Aujourd'hui

- 12.20 La tartine. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps. 15.30 Vie quotidienne. 17.04 Palmarès de la chanson. 18.00 Journal du soir. 18.10 Prestige 83. 18.30 L'humour à 4. 19.00 Actualité. 19.30 Grand Prix du document d'information. 20.30 En direct de Spa. 22.00 Journal de nuit. 22.15 Festival de Spa. 23.20 Les feux de la rampe. 24.00 Journal à 4. 1.03 La nuit canadienne: 7 heures bonne femme. 4.30 Paris s'éveille..., par Jacques Chancel.
12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Rock line. 18.00 Informations. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: la poésie. 19.20 Novitad. 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.00 Infos. 20.02 L'Orchestre de chambre de Lausanne: Chabrier, Haller, Schumann, Schubert. Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Jeunes romanciers. 24.00 Informations. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.
12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous. 14.05 Songs, lieder, chansons. 15.00 Disques pour les malades. 16.05 Cabaret. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 20.45 Mus. popul. 21.30 Mag. culturel. 22.05 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.
12.40 Pages class. 14.05 Mag. santé. 14.45 Feuilleton. 15.00 RSR II. 17.00 Jeunesse. 18.05 Sounds. 18.50 Romanche. 19.30 Act. théâtre. 20.05 Théâtre. 21.00 Les Troyens, Berlioz. 23.05 Rock. 2.00 Club de nuit.
12.35 Jazz. 13.00 Avis de recherche. 13.30 Jeunes solistes. 14.00 Equivalences. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'oeuvre: l'école de Darmstadt: Berio, Stockhausen, Cage, Pousseur, Kagel, Boulez. 17.05 Les intégrales: la musique de chambre de Mendelssohn. 18.00 Jazz. 18.30 Studio-concert. 19.35 L'imprévu. 20.30 Orchestre symph. du SWF avec C. de Fotis, soprano: Lieder, Webern; Kantate, Schnebel; Danses allemandes pour orch., Schubert. 22.30-1.00 Fréquence de nuit.
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 H. H. Stückenschmidt. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipro. 14.47 Les après-midi de France-Culture: Les inconnus de l'histoire. 16.00 H. H. Stückenschmidt. 18.30 Feuilleton: Le grand livre des aventures de Bretagne, de R. Weingarten. 19.00 Actual. 19.30 Les grandes avenues de la science moderne: par G. Leclère, participation de P. Auger: la vie dans l'univers. 20.00 Relecture. 21.30 Black and blue. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Demain

- 0.05 Relais de Couleur 3. 6.00-9.00 Rubriques variées et informations générales. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.30 Actualités régionales. 6.55 Minute oecuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Tourisme week-end. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 9.05 Le bateau d'Emile, avec E. Gardaz et quelques autres. 11.05 Le kiosque à musique, avec Roger Volet.
Dès 0.05, Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.15 Valses, polkas et Cie, par Raoul Schmassmann. 7.00, 8.00 et 9.00 Informations. 7.15 Valses, polkas et Cie (fin). 8.15 L'art choral. 9.05 Sur la terre comme au ciel. 9.58 Minute oecuménique. 10.00 Samedi-musique: Magazine du son. Archives sonores. 10.45 Vrai ou faux, concours. 11.45 Le dessus du panier. Musique de table.
1 Club de nuit. 6.05 Bonjour. 8.05 Samedi matin. 10.45 Loisirs. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail.
2 Club de nuit. 6.05 Musique légère. 7.05 Pages de Paisiello, Castello, Vorisek, Brahms, Rosetti, Fauré, Kodaly. 9.05 Percevez-vous le changement? 10.00 Théâtre. 11.00 Helios Ouverture, Nielson. 11.30 Actualité théâtrale.
Les programmes français sont donnés sous toutes réserves. Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. Informations à 6.00, 8.00, 11.00, 13.30, 19.00, 24.00. 6.02 Samedi matin. 8.05 Avis de recherche. 9.00 Carnet de notes, par Pierre Bouteiller. 11.05 La tribune des critiques de disques, par A. Panigel.
7.02 Matinales, mag. de J. Fayet et C. Dupont. 8.00 Les chemins de la connaissance: Regards sur la science. Actual. scientifique. Les livres et les revues. 8.30 83... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain. 9.07 Les matinées de France-Culture: le monde contemporain. 10.45 Démarches, par G.-J. Salvy. 11.02 H. H. Stückenschmidt, par P. Arri-Blachette.

L'IMPARTIAL

variétés

Estiville 1983? On en a eu l'avant-goût au fil des dernières semaines. Ça donnait dans la musique des fanfares d'ici; ça éclatait dans l'efficacité des concerts américains, et puis, et puis... L'énumération de ce qui s'est passé dans les stades, les salles de concert, ou du côté du Beau-Site du Théâtre populaire romand sert de belle préface au chapitre «animation d'été» de La Chaux-de-Fonds. Pour les trois mois à venir: embarras, tellement le choix est vaste et dément toutes les choses que l'on dit d'un été de farniente et de calme plat.

Demandez le programme! Il figure dans son entier dans cette page, sous réserve de modifications ultimes.

L'Office du tourisme, qui a établi ce calendrier, organise également bon nombre de manifestations. Précédées du signe ● elles sont ouvertes à toute la population qui bénéficie de la gratuité pure et simple à l'entrée de ces spectacles, mis sur pied de concert avec Musica-Théâtre, MdP-Jazz et les sociétés de chant et de musique. Le plein air est une formule idéale à quelques-unes d'entre elles... en cas de pluie, il est prudent de se renseigner en composant le 181 sur son téléphone, une heure avant le début. La liste des animations de l'été 1983 ne fait pas état des différentes expositions, accrochées dans les musées et les galeries de la proche région.

Signalons encore que les buvettes, tenues à l'occasion des concerts en plein air, sont gérées par la Société des cafetiers, hôteliers et restaurateurs de La Chaux-de-Fonds. (Imp.)

JUIN

24-26 juin, Place du Gaz, Cirque Knie.

20-26 juin, courts du Grenier, Championnat interne de tennis, dames et messieurs.

Samedi 25 juin, Centre sportif de La Charrière, Course de vélo pour écoliers. - 10 h., Place du Marché ● Concert varié: Musique Les Cadets. - 10 h., Beau-Site. - Portes ouvertes. - 16 h. 30, Beau-Site, Spectacle Par-dessus Bord (entier). - 20 h., Ancien Stand, Concert Pop Groupe Scarface. - 20 h. 30, Salle de musique ● Concert de gala: Linzer Mädchenchor Autriche (60 chanteuses).

Dimanche 26 juin, 10 h. 30, Biaufond, 5e BICHA cross pédestre populaire de Biaufond à La Chaux-de-Fonds. - 14 h., Beau-Site, Spectacle Par-dessus Bord (entier).

Lundi 27 juin, 20 h. 30, Place du Carillon ● Concert de gala: Trio COA jazz contemporain. - 20 h. 30, Théâtre ABC (en cas de mauvais temps).

Mardi 28 juin, Salle de musique, Examen de clôture du Conservatoire. - 20 h., Parc des Crêtets ● Concert varié: Musique Les Cadets - Chœur d'hommes Union chorale - Société mixte d'accordéonistes L'Edelweiss - Buvette. - 20 h. 30, Beau-Site, Spectacle Par-dessus Bord (1re partie).

Mercredi 29 juin, 17 h., Salle de musique, Cérémonie de remise de diplôme du Technicum neuchâtelois. - 20 h., Théâtre, Cérémonie de remise des baccalauréats du Gymnase cantonal. - 20 h. 30, Beau-Site, Spectacle Par-dessus Bord (2e partie).

Jeudi 30 juin, 13 h. 45, Centre sportif de La Charrière, Cross et proclamation des résultats des joutes sportives. - 13.45, Centre scolaire Numa-Droz, Fête de la Jeunesse jeux scolaires 1res à 3es années; par quartier, Animation pour les jardins d'enfants. - 19 h., Salle de musique, Cérémonie de remise de diplôme de la SSEC. - 20 h. 30, Beau-Site, Spectacle Par-dessus Bord (3e partie).

JUILLET

Vendredi 1er juillet, 17 h., Maison du Peuple, Cérémonie de remise de diplôme et de certificat de maturité de l'Ecole supérieure de Commerce. - 18 h., Bois-Noir, Kermesse - Orchestre champêtre; Av. L.-Robert entre Casino et Grande-Fontaine, Animation - buvettes. - 18 h. 15, Théâtre, Super-Show La Lyre et Chorale Numa-Droz. - 19.30, Devant les établissements hospitaliers, Sérénades par 4 fanfares locales. - 20 h., Théâtre, Super-Show La Lyre et chorale Numa-Droz. - 21 h., Pavillon des Sports, Bal de la Jeunesse avec le concours de chanson amateurs. - 21 h. 30, Théâtre, Super-Show La Lyre et Chorale Numa-Droz.

Samedi 2 juillet, 9 h. 30, Av. L.-Robert, Cortège des Promotions «La Conquête de l'espace». - 10 h., Av. L.-

Robert entre Casino et Grande-Fontaine, Animation - buvette. - 14 h., Bois-Noir, Kermesse - Orchestre champêtre. - 20 h. 30, Ancien Stand, Soirée folklorique portugaise et Bal public.

3 juillet au 8 août, Patinoire des Mélèzes, 10e Saison de l'Ecole internationale de hockey sur glace.

Dimanche 3 juillet, 10 h., Bois-Noir, Kermesse - Orchestre champêtre. - 11 h., Place du Carillon ● Concert apéritif «L'histoire du soldat». - 12 h., Les Brenets, Fête de l'eau franco-suisse.

4-10 juillet, Place de la Gare aux marchandises, RADIO-RAIL.

4 juillet-25 septembre, Patinoire des Mélèzes, 14e saison de patinage estival.

Lundi 4 juillet, 20 h. 30, Théâtre ● Récital Michel Bühler.

Mardi 5 juillet, 20 h. 30, Salle de musique ● Concert de gala: American Music Abroad Red and Silver (235 exécutants).



Sérénades 1982: Kurt et Jean et leurs accordéons (archives Bernard)

Mercredi 6 juillet, 20 h. 30, Maison du Peuple ● Duo de piano de jazz Lindemann et Santamaria.

Jeudi 7 juillet, 20 h. 30, Salle de musique ● Concert de gala: «Youth of America singers and concert band (65 exécutants).

Vendredi 8 juillet, 20 h. 30, Salle de musique ● Concert de gala: American Music Abroad Blue (160 exécutants).

Samedi 9 juillet, 15 h., Parc des Crêtets, Bal disco des vacances.

Mardi 12 juillet, 20 h., Av. L.-Robert ● Sérénades de terrasse en terrasse.

Jeudi 14 juillet, 20 h., Av. L.-Robert ● Sérénades de terrasse en terrasse.

Vendredi 15 juillet, 19 h., Centre

L'été chaux-de-fonnier sera chaud!



1983



Concert au Marché en 1982: avec les Armes-Réunies

Jeudi 4 août, 20 h. 30, Salle de musique ● Concert de gala: North American Youth Band (52 exécutants).

Dimanche 7 août, 9 h. 30, Place du Gaz, av. L.-Robert, 9e Concentration de motos avec défilé. - 11 h., Place du Carillon ● Concert apéritif.

Mardi 9 août, 20 h., Av. L.-Robert ● Sérénades de terrasse en terrasse.

11-14 août, Courts du Grenier, Championnat interne de tennis dames et messieurs.

Jeudi 11 août, 20 h., Av. L.-Robert ● Sérénades de terrasse en terrasse.

Samedi 13 août, 10 h., Place du Marché ● Concert varié: Musique La Lyre.

Dimanche 14 août, 11 h., Place du Carillon ● Concert apéritif. - 13.30 Centre sportif de La Charrière, Concours Resisprint international.

Jeudi 18 août, 20 h., Parc des Crêtets ● Concert varié: Société mixte d'accordéonistes La Chaux-de-Fonds - Chœur d'hommes La Concordia - Fanfare La Persévérante - Buvette.

Samedi 20 août, 9 h., Rue Plaisance - Rue Fusion, Course de caisse à savon de l'ACS. - 10 h., Place du Marché ● Concert varié: Musique La Croix-Bleue.

Mercredi 24 août, 20 h., Parc des Crêtets ● Concert varié: Orchestre d'accordéonistes Patria - Chœur d'hommes La Pensée et l'Echo de l'Union, Le Locle - Musique militaire Les Armes-Réunies - Buvette.

26-28 août, Courts du Grenier, Championnat neuchâtelois de tennis, simples.

27-28 août, Salle de musique, Prix de soliste 1983 de l'Association des musiciens suisses.

Samedi 27 août, 9 h., Home d'enfants La Sombaille, 90e anniversaire du home, Kermesse. - 10 h., Place du Marché ● Concert varié: Musique militaire Les Armes-Réunies. - 17 h., Bois du Petit-Château ● Concert de gala: Fanfare de Rietheim. - 17 h., Maison du Peuple (en cas de mauvais temps).

Mardi 30 août, 20 h. 30, Beau-Site ● «La visite de la vieille Dame».

SEPTEMBRE

Vendredi 2 septembre, 14 h., Av. L.-Robert et vieille ville, Fête de la Montre et 28e Braderie et fête foraine. - 19 h., Av. L.-Robert, Animation musicale - Concerts - Jeux.

3-9 septembre, Courts du Grenier, championnat neuchâtelois de tennis, simples.

3-9 septembre, Courts du Grenier, Championnat interne d'automne de tennis, couples et dames.

Samedi 3 septembre, 9 h., Avenue L.-Robert et vieille ville, Reprise de la Braderie et de la Fête foraine. - 14 h. 30, Av. L.-Robert, Cortège des enfants. - 16 h. 45, Salle de musique, Concert de gala: Musique des jeunes de Bienne (60 musiciens) et Musique scolaire du Locle (50 musiciens). - 19 h., Av. L.-Robert, Grande fête de nuit - Bataille aux confettis - Concerts - Danse.

Dimanche 4 septembre, 9 h., Av. L.-Robert et vieille ville, Reprise de la Braderie et Fête foraine. - 14 h. 30, Av. L.-Robert, Grand corso fleuri «Sérieux s'abstenir» 30 chars et groupes, 1500 figurants et musiciens, 12 fanfares, 12 chars fleuris.

5-11 septembre, Courts du Grenier, Championnat neuchâtelois de tennis simples dames et messieurs, seniors.

9-11 septembre, Cornes-Morel, Centenaire de la Société d'escrime; Inauguration de la nouvelle salle et Grand Tournoi des sept nations.

10-11 septembre, Mont-Cornu, Concours hippique.

17-19 septembre, Manège du Jura, concours hippique.

19-23 septembre, Hôtel Fleur-de-Lys, Séminaire sur le droit des mass média Université de Neuchâtel.

21-25 septembre, Courts du Grenier, Championnat interne d'automne de tennis, doubles mixtes.

22-24 septembre, Le Locle, Conférence internationale de la Fédération mondiale des villes jumelées.

24 septembre, Ancien Stand, 125e Anniversaire de l'Union chorale - Inauguration de la nouvelle bannière.



Le panache des grands ensembles américains



Ceux de La Tchaux: concert au Carillon

AOÛT

Lundi 1er août, 17 h., Bois-Noir, Fête nationale, Kermesse et pique-nique. - 17 h. 45, Parc des Musées, Cérémonie du souvenir. - 20 h. 30, Bois-Noir, Manifestation patriotique. - 21 h., Pouillerel, Grand feu - Cortège aux flambeaux.

Mardi 2 août, 20 h., Avenue L.-Robert ● Sérénades de terrasse en terrasse.

Jeudi 28 juillet, 20 h., Av. L.-Robert ● Sérénades de terrasse en terrasse.

Dimanche 31 juillet, 11 h., Place du Carillon ● Concert apéritif.

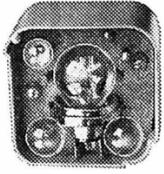
Mercredi 27 juillet, 18 h. 30, Centre sportif de La Charrière, Concours Resisprint.

Jeudi 28 juillet, 20 h., Av. L.-Robert ● Sérénades de terrasse en terrasse.

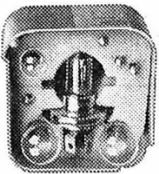
Dimanche 31 juillet, 11 h., Place du Carillon ● Concert apéritif.

Prêts pour la route des vacances?

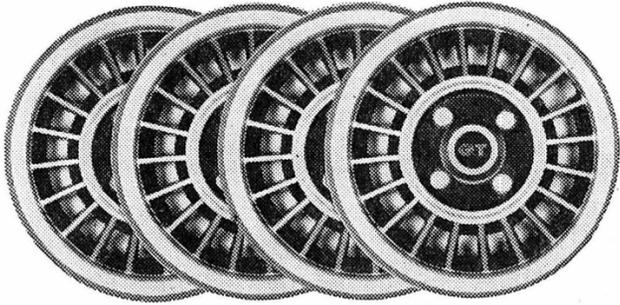
Set d'ampoules réserve, 9 pièces
8.-/18.-



A l'Auto-Shop ABM, vous trouvez tout le nécessaire



Enjoliveurs de roues, matière synthétique, argent. 4 pièces
50.-



Porte-bagages, tube acier zingué, réglable, fermeture à vis
40.-

Bâche pour porte-bagages, PVC, 0,4 mm, orange. 136 x 160 cm
18.-

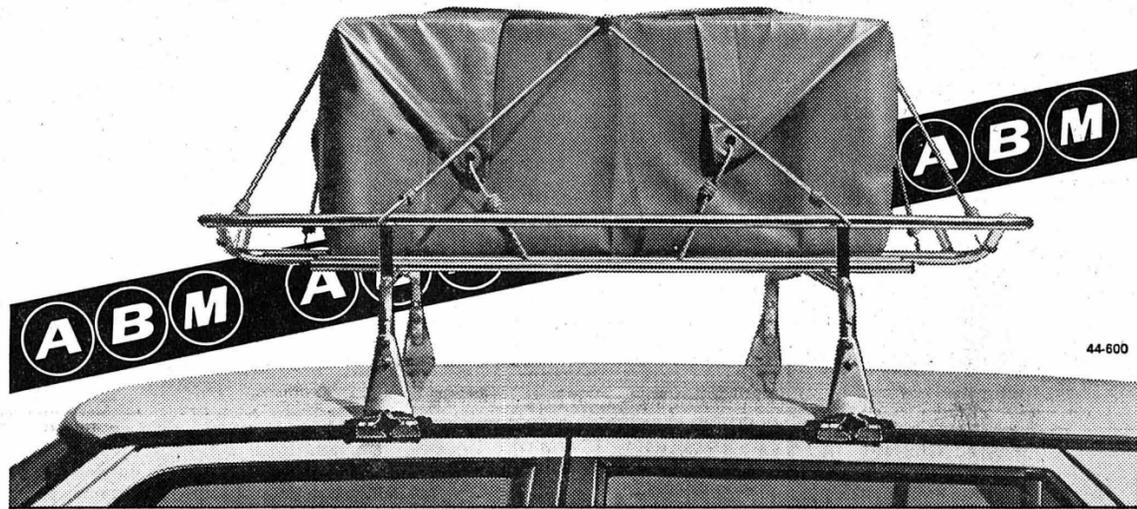
Jerrycan avec bec verseur, matière synthétique, 10 litres
10.-



Araignée porte-bagages, 8 bras, Ø 8 mm, 40 cm
3.20



Essuie-glace, pour tous modèles de voitures. 1 paire
12.- à 20.-



publicité

Si vous oubliez de faire de la

vos clients vous oublieront

Prix Unip

Rosé de France
«Remy Pannier»
70 cl ~~3.40~~ **2.95**

Vin d'Algérie
«Benimar»
100 cl ~~2.45~~ **1.80**
+ dépôt

Nescafé Gold
Espresso
200 g ~~12.50~~ **10.95**

Huile Dorina
100 cl ~~5.25~~ **4.80**

Coca Cola
100 cl ~~1.20~~ **- .80**
+ dépôt

Röstis Hero
Sachet-Alu à 500 g ~~2.70~~ **2.20**

Potages Knorr
Sachet ~~- .95~~ **- .75**

Chewing-Gum Trident
arômes divers
Triopack ~~1.60~~ **1.30**

Yogourt Gervais
aux fruits ou arômes
bocal à 180 g ~~- .70~~ **- .55**

Lard maigre
fumé
kg ~~8.80~~ **5.95**

UNIP

rayon alimentation

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 34

Régine Andry

Hôtel du Lac

Suite en page 36 Roman

Presses de la Cité, Paris
Droits réservés, Cosmopress, Genève

— J'avais oublié qu'il pouvait encore avoir l'air aussi jeune, aussi gai. Qu'est-ce qui lui arrive ?

Elle avait retiré ses deux oreillers, fermé les yeux et s'était endormie, un léger sourire au ras de ses lèvres violacées.

Sophie laissa son vernis sécher. Elle songeait à sa mère qui avait tout liquidé pour partir avec son nouvel amant à Paris. C'était bien ainsi. Que serait-il arrivé si Florence était restée à Thonon ? Pierre aurait sûrement cherché à la revoir. Ils se seraient sans doute réconciliés. Seule et triste, elle serait de nouveau tombée dans ses bras. Il n'avait toujours vu que par elle. A présent qu'elle s'éloignait, il l'oublierait plus facilement.

— Tu sais à quoi j'ai pensé, murmura Suzy qui avait repris son tricot. Je vais te confier quelque chose. J'ai un peu d'argent de côté. Vingt millions de centimes environ. Ils pourraient vous servir pour les travaux. J'ignore pourquoi j'ai fait des économies. Par précaution, sans idées précises. Un homme d'affaire m'a donné des conseils de prudence. Je l'ai écouté.

Sophie simula l'étonnement.

— Tu vas en parler à Pierre ?

— Je te laisse le soin de le faire. Surtout,

qu'il ne m'en veuille pas. Si je ne lui en ai rien dit, c'est que...

Elle fut prise d'une toux nerveuse qui l'empêcha de continuer et tendit la main à la jeune fille qui s'était levée précipitamment.

— Vingt millions ! Chouette ! s'écria-t-elle. Pierre va être heureux. Je suis contente pour lui. Si tu savais quel mal il se donne en ce moment pour obtenir des crédits.

Suzy parut réfléchir encore.

— Je pourrais vendre aussi les bijoux de ma mère. Après tout, ils ne me servent à rien. Je les gardais pour toi. Ils sont dans le coffre. Dis-le-lui.

Elle toussa encore et reprit, le visage illuminé :

— A ma façon, bien que je ne sois plus bonne à grand-chose, je vous donne un coup de main. Vous allez voir que tout va se passer magnifiquement. Va vite le rassurer. C'est une bonne solution. Je suis ravie. Au moins, tu resteras avec nous.

Sophie se dirigeait déjà vers la porte mais Suzy la rappela.

— Avant de descendre, s'il te plaît, donne-m'en un tout petit.

— Pardon ?

— Un fond de verre de whisky. Je le mérite bien, non ?

— Le médecin te l'a défendu.

— Oh ! le médecin, tu sais... Je crois qu'il y en a encore dans le placard aux balais au bout du couloir. Fais attention que Pierre ne te voie pas. Un tout petit, ma Sophie. C'est dur d'avoir arrêté complètement.

— Je ne marche pas. Ton mari m'engueulerait.

— Je t'en supplie. Si je me lève pour aller le chercher, je risque de tomber. J'ai trop de vertiges. Tu me ferais tellement plaisir. Je suis si contente. Tu ne peux pas me refuser ça.

Sophie hésita.

— Tu en avais caché dans le placard ?

Suzy éclata de rire.

— A tous les étages, ma chérie. Ça m'évitait de descendre chaque fois que j'en ai envie. Tu me trouves un peu vicieuse, n'est-ce pas ?

La jeune fille prit un air dégoûté, sembla fléchir et lui lança un regard aigu.

— Non, pas du tout. Je vais te chercher cette bouteille. Tu la garderas auprès de toi. Tu la cacheras bien. Pierre serait furieux s'il savait.

— Quand elle le rejoignit, Pierre, enveloppé de son immense tablier bleu, épluchait des légumes au fond de la cuisine. Il chantonnait. Lorsqu'il aperçut la jeune fille, son visage s'éclaira.

— Tu es seul ? lui demanda-t-elle.

— Oui. Louis est parti faire des courses à Thonon et Marinette avait un rendez-vous pour une nouvelle place dans un hôtel près de Saint-Gingolph. Tu avais raison. Celle-là, c'est une vedette !

Sophie sourit.

— Tout ce qui arrive est merveilleux. Non seulement Suzy accepte notre idée de travaux mais en plus, devine...

Il retira son tablier de grosse toile.

— Je te l'ai déjà dit, je n'aime pas que tu me surprennes ainsi. Vas-y. Je t'écoute.

— Sais-tu ce que sa femme a décidé de faire ?

Il trouva que Sophie n'avait jamais été aussi belle, aussi épanouie et il la tint un moment devant lui, à bout de bras, émerveillé.

— Elle te refille les vingt briques qu'elle avait mises de côté. Tu vois que c'était vrai. Elle avait de sérieuses économies. Elle te donne tout. Même les bijoux de sa mère. C'est formidable ! Nous allons pouvoir démarrer plus tôt que prévu.

Elle était saisie d'une joie exubérante qu'il ne tarda pas à partager. Ils se rendirent vers le coin qui servait de bureau, près du salon réservé à la télévision. Elle s'empara de plans entassés sur une étagère et déploya le premier qu'elle trouva.

— Regarde ! Notre domaine à nous. Je ne pensais pas que cela s'arrangerait si facilement. Nous avons la baraka. L'entreprise pourra attaquer dès la semaine prochaine. Le temps est meilleur. C'est la bonne saison. Songe aux gens qui, dans un an, admireront l'hôtel en passant au large. Ils penseront : « Ils en ont de la veine ceux qui sont en vacances là-bas ! » Et ils viendront jeter un coup d'œil. Et je les harponnerai. Et nous n'aurons jamais assez de chambres pour les loger tous. Je te ferai gagner des étoiles.

— Des étoiles...

Il riait aussi, la serrant de temps en temps dans ses bras dès qu'elle repliait un des plans.

— C'est ce projet que je préfère. Toi aussi. Je sais déjà quelle robe je porterai pour l'inauguration. Celle que tu m'as achetée l'autre jour. Elle est si jolie.

— Tu vois donc si loin ?

— Oui. Bien plus que Suzy qui ne cesse pourtant de se faire les cartes dans son lit ! Quand l'installeras-tu dans son studio à Evian ?

— Dès qu'elle ira mieux, je la conduirai en voiture. J'espère que là-bas elle ne picolera pas trop. Toute seule, livrée à elle-même. Je demanderai à Tony de la surveiller un peu.

— Ne t'en fais pas. Elle sera sage. Elle a compris. Tant qu'elle est ici, j'ai toujours peur qu'elle nous surprenne. Imagine la tête qu'elle ferait ! En attendant son départ, soyons prudents.

Ils allèrent dans la salle à manger afin de disposer des nappes propres sur chaque table.

Notre exposition sur 3 étages (1000 m²)
se visite librement.

Facilités de paiement
Reprise de vos anciens meubles

Vincent et Dominique Bartolomeo



BARTO meubles



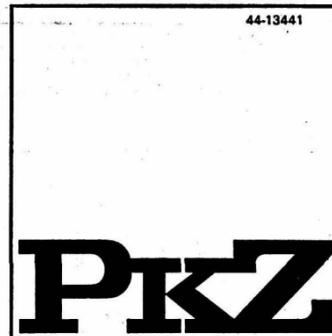
La Chaux-de-Fonds – Serre 65 – Tél. (039) 23 14 60

L'homme qui ne se souciait ni des pantalons ni des plis.

Incroyable son nez pour les choses qui
s'arrangent toutes seules.

Le parfait pantalon d'été qui a toujours
l'air frais repassé. Or il ne doit sa tenue
impeccable qu'à lui-même. 5 poches,
qualité wash-and-wear: laver, suspendre
mouillé, laisser sécher, remettre. Et
combien coûte une telle indépendance?
La bagatelle de 39.-.

La Chaux-de-Fonds,
58, av. Léopold-Robert
Neuchâtel, Bienne, Fribourg,
Lausanne, Vevey, Genève et
autres succursales dans toute
la Suisse.



152

Au point.

28



Bonsoir!

**Voici GATOIL, la toute nouvelle marque d'essence
aux accueillantes stations GATOIL bleu marine.**

**Des stations qui vous rendent service quelle que
soit l'heure: jour et nuit sous l'enseigne GATOIL 24; et sous l'enseigne
GATOIL Info 24 en vous signalant, même après la fermeture,
la station ouverte la plus proche.**

GATOIL 24 et GATOIL Info 24?

Une attention typiquement GATOIL.

**GATOIL
les stations sympa**



18-2177

24 juin
25 juin **11** ans

marché
DIGA

DISCOUNT
ALIMENTAIRE

Notre cadeau
sur l'alimentation
sauf apéritifs
et boissons distillées

10%

| | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|--------------|
| Entrecôte 1er choix | 100 g. | 3.- |
| Rôti de porc | kg. | 14.50 |
| Ovomaltine | kg. | 9.70 |
| Huile Saïs | litre | 4.70 |
| Softlan, adoucisseur | bidon 4 litres | 5.40 |
| Dixan | tambour 5 kg. | 9.90 |
| Bière Cardinal | 10 x 25 cl. | 5.60 |
| Beurre de cuisine | plaque 250 g. | 2.35 |
| Vin blanc de Neuchâtel 82 | litre ou bouteille de 7 dl. | 6.50 |
| Algérie Mostaganem réserve du patron | litre | 1.85 |
| Côtes-du-Rhône AC Echanson | litre | 3.40 |

Grande animation À CERNIER



Des prix incroyables mais...

PROMOTIONS
Colgate - Palmolive

sur lessives avec
bon de réduction
de Fr. 4.- à disposition à Cernier

sur
Ajax citron - Farmer's -
Génie automate
box 5 kg, avec bon Fr. **11.-**

Samedi 25 juin
de 11 h. à 12 h. et 14 h. 30 à 15 h. 30
Grand concert
par le corps de musique
Saint-Martin de Tavel

CERNIER - MARIN-CENTRE - LE LANDERON

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

De biais, à travers les vitres, de timides aubépines, floues comme un voile, annonçaient la lisière du jardin.

- Tu te souviens quand tu protestais parce que je m'étais construit une sorte de cahute en branches au fond du parc ?

- Oui. C'était énervant. Tu abîmais la perspective de la roseraie. Un jour, je me suis fâchée et j'ai tout démolit.

- Je t'en ai voulu pendant longtemps. Tu ne t'en étais pas rendu compte mais tu avais détruit mon univers. J'imaginai que c'était mon hôtel. J'y recevais des clients. Je les installais confortablement. De temps à autre, je faisais des transformations. J'avais un personnel important et docile sous mes ordres. J'étais heureuse. On est un peu folle quand on est grosse.

Elle prit les vases qu'elle posa sur les tables, piquant deux ou trois anémones dans chacun. Pierre qui remettait les choses en place, la tint par la taille au moment où elle passait près de lui.

- Je crois que tu as raison pour tout. Il faut donner à cette maison d'autres dimensions. Lorsque j'habitais Paris, j'ai connu des gens qui avaient un modeste bistrot de campagne perdu au fond d'un village près de l'estuaire de la Seine. Ils en ont fait une des auberges les plus cotées de Normandie. Ils s'étaient endettés à mort. Ils se sont bien rattrapés depuis.

- Je suis certaine que nous gagnerons, dit-elle convaincue. Dans la nouvelle salle à manger nous accrocherons tes tableaux au mur. Tous les clients les verront.

- Oh! non, je t'en prie. D'où t'es venue cette idée ?

- Et quand tout ira mieux, lorsque nous serons organisés, tu te remettras à peindre. Je connais par ici des coins splendides que tu ignores. Tu as un talent fou. C'est dommage que tu aies abandonné.

Il leur sembla entendre du bruit du côté du hall. Sophie sursauta.

- Il n'y a pourtant personne, dit-elle en se dirigeant vers l'entrée.

- Ce n'est pas elle. Il lui est impossible en ce moment de faire un pas sans qu'on l'aide.

- Je croyais avoir entendu claquer la porte de l'ascenseur.

- Tu as sans doute rêvé. A moins que ce soit le vent ou bien un courant d'air. Nous avons les nerfs à vif. Il s'en est tellement passé ces derniers temps.

Sophie demeurait aux aguets.

- Je ne suis pas tranquille. Suzy me paraît trop sereine, trop conciliante. Ça cache quelque chose.

Il tenta de la rassurer, lui expliquant à quel point sa femme était lâche. Plus lâche que lui. Pour éviter les complications, elle fermait souvent les yeux. Si elle avait bu toute sa vie, n'était-ce pas une manière de fuir la réalité ? Il s'approcha d'elle, essaya de la prendre dans ses bras mais elle le repoussa.

- Tu as tort de ne pas te méfier davantage. Laisse-moi un instant. Je vais voir ce qu'elle fait.

D'un pas léger, elle courut jusqu'à l'escalier, grimpa les marches à vive allure et fonça jusqu'à la chambre de Suzy. Ses craintes se vérifièrent. Celle-ci n'y était pas. Le lit était défait, un verre sale perdait l'équilibre sur la table de nuit et un tube de comprimés gisait, éventré, au milieu d'un tapis, comme si quelqu'un l'avait écrasé en marchant dessus. Le tricot commencé égrenait ses mailles égarées hors de l'aiguille piquée dans les couvertures.

Sophie se sentit brusquement glacée bien que son sang lui montât à la tête, résonnant très fort en battements irréguliers à la hauteur de ses tempes. En quelques instants elle vit son univers basculer. Suzy devait le guetter. Elle les avait sans doute surpris. Elle leur

préparait une vengeance savoureuse, en rapport avec les affronts qu'elle ne cessait d'encaisser. Ils étaient tombés dans le piège. C'était la faute de Pierre. Pourquoi avait-il été aussi imprudent ? Sophie croyait entendre encore la voix de Suzy :

- Vous êtes satisfaits, n'est-ce pas ? Je fais ce que je peux pour vous être agréable. Tous les deux, vous sauvez l'hôtel. Moi, pendant ce temps-là, j'irai au cinéma. J'adore ça, le cinéma.

Elle s'était mise à rire de cette voix éraillée qu'elle avait parfois si laide.

Sophie s'approcha de la taie d'oreiller où s'imprégnaient quelques auréoles de sueur. Elle ramassa du bout des ongles les comprimés écrasés. Où était donc Suzy ? De quelle manière allait-elle s'y prendre pour les confondre ? A moins que... Elle vit la fenêtre ouverte. Ne l'avait-elle pas fermée tout à l'heure avant de descendre ? Un foulard traînait accroché à l'espagnolette. «L'Espadon» pêchait tranquillement près du milieu du lac. Tremblante, Sophie monta sur le balcon et jeta un coup d'œil en bas sur les rochers verdâtres où bougonnaient quelques vagues à moitié mortes. Des mouettes crurent à une aubaine, espérant qu'elle allait leur jeter du pain et s'énervèrent, se groupant en vol rapide au-dessus de sa tête. Rien. Partout le calme. Pourquoi Suzy avait-elle ouvert cette fenêtre, elle qui était si frileuse ? Sophie frissonna. Elle leur avait sans doute joué la comédie, fait croire qu'elle ne pouvait marcher afin de mieux les espionner. Oui, elle avait dû s'amuser fort à leurs dépens. Elle avait offert ses économies comme on attend un appât. Pour accroître leurs regrets de voir leurs projets s'effondrer.

Quand elle se retourna pour revenir dans la pièce, elle poussa un cri. Suzy était là, debout près de la porte, le visage hilare et congestionné, une bouteille pendue au bout du bras.

- Tu me cherchais, hein ? Tu me cherchais ?

Sa voix était de nouveau pâteuse et son équilibre incertain.

- Vous allez encore m'en vouloir. Je n'ai pas pu résister. Pendant que vous étiez occupés tous les deux, je me suis glissée jusqu'au bar.

Elle tendit la bouteille devant elle.

- Je préfère en avoir une d'avance. Vous êtes si durs avec moi. Il n'y avait presque plus rien dans celle que tu m'as laissée.

Sophie ne pouvait s'arrêter de trembler. Elle porta la main à sa gorge et soupira profondément en fermant un instant les yeux.

- Tu as pu descendre dans l'état où tu es ?

- Je me suis cramponnée aux murs et j'ai appelé l'ascenseur.

Elle riait, triomphante, et prenait son élan pour regagner son lit.

- Je vais la cacher avec l'autre dans la table de nuit. Comme ça, il n'y verra rien.

Sophie avait refermé la fenêtre. Elle se remettait peu à peu et questionna d'une voix mal assurée :

- Tu es descendue et tu ne nous a pas aperçus ?

Suzy se mit à rire plus fort, à moitié ivre.

- Je ne tenais pas à vous rencontrer. Ce n'était pas le moment. Avec ma bouteille...

Sophie, écoeuvée mais soulagée, la contemplait avec mépris. Elle vint tout près du lit et chercha vainement son regard.

- Vraiment, tu ne nous a pas vus ? insista-t-elle. Nous n'étions pourtant pas loin du bar.

Suzy ne répondit pas. Elle jouait avec les boutons du nouveau transistor que Pierre lui avait offert le matin même.

- Tiens, dit-elle en tombant par hasard sur les informations de «France-Inter», les otages américains sont toujours prisonniers en Iran.

FIN

Le Club haltérophile de La Chaux-de-Fonds

Quatre-vingts ans et une santé de fer

Fondé au début du siècle, en 1903, précisément, le club haltérophile de La Chaux-de-Fonds, qui s'appelait à l'époque club ATHLÉTIQUE ET HYGIÉNIQUE, connut d'emblée une réputation flatteuse. Qui dépassa largement les frontières régionales et nationales d'ailleurs.

Grâce à l'impulsion de Ulrich Blaser, des frères Krebs, de E. Méroz et d'A. Girard notamment, le ton était donné.

1906: Ulrich Blaser est sacré champion d'Europe à Genève.

1911: Consécration suprême à Stuttgart; Ulrich Blaser est champion du monde. Il récidive neuf ans plus tard à Vienne avant de passer une quinzaine d'années dans les rangs des professionnels.

Eugène Ryter, médaille de bronze aux Olympiades d'Anvers et Joseph Jaquenoud, recordman mondial en 1928 (jeté bras gauche) prennent la relève de façon magistrale.

Société multisports très en vogue, le club athlétique et hygiénique fête comme il se doit son 25e anniversaire. Survivent la crise, puis la guerre et pour les valeureux Chaux-de-Fonniers un période un peu plus modeste. Grâce à Jean-Pierre Devin qui assure la continuité et à Emile Haslebacher qui est l'artisan d'une nouvelle impulsion, une autre génération d'haltérophiles marque son époque pendant un quart de siècle environ.

UN PREMIER TITRE

Les frères Yvan et Philippe Lab, les frères Lehmann (Jean-Claude et Edy), Fred Blaser, Francis Ganguillet et Emile Haslebacher reprennent le flambeau. En 1964, Philippe Lab participe aux Jeux de Tokio.

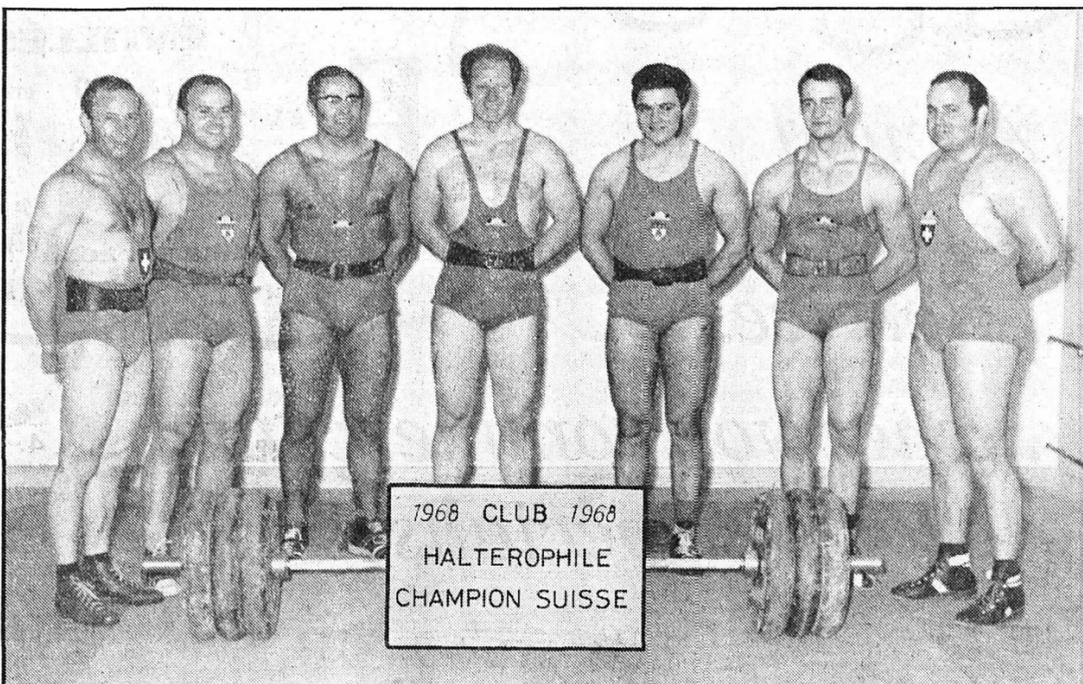
La même année, le club chaux-de-fonnier remporte le premier titre national par équipe. Un autre suit en 1968, Rohrschach et Le Locle terminant dans le sillage. Ces trois équipes,

LE COMITÉ
Président: Robert Brusa
Vice-président: Freddy Blaser
Caissier: Jean-Claude Lehmann
Secrétaire: Roland Jenni

pes, de valeur sensiblement égale, se livrent alors à des luttes épiques, suivies par un public nombreux et conquis.

Bien des records suisses sont améliorés. C'est la grande époque de la salle Dixi au Locle et du Pavillon des sports.

Un peu de vieillissement, des progrès notoires réalisés par les équipes de Genève, Tramelan et Rohrschach coïncident avec une période moins euphorique pour les Chaux-de-Fonniers. Le recrutement devient pour un temps plus difficile, et les jeunes hésitent à pratiquer un sport astringent, ingrat parfois. On ne reste pourtant pas inactif du côté des Forges, tant s'en faut. Edmond Jacot,



La photo de famille du Club haltérophile de La Chaux-de-Fonds, champion suisse en 1968 (de gauche à droite): Emile Haslebacher, Jean-Claude Lehmann, Freddy Blaser, Francis Ganguillet, Michel Schlaeppli, François Mauron, Edy Lehmann

vingt ans de pratique, une bonne dizaine de participations aux championnats de Suisse maintient la ferveur, conseille et entraîne les jeunes. Et aujourd'hui, à 37 ans, il montre toujours le même enthousiasme.

ESPOIRS

Grâce à la foi inébranlable d'une poignée d'inconditionnels, des résultats probants sont à nouveau obtenus. La fin du tunnel est proche. Des championnats romands, jurassiens et suisses sont mis sur pied. Le 26 novembre de cette année, une rencontre internationale Suisse-Italie aura lieu au Pavillon des sports.

Des jeunes s'affirment à nouveau; ainsi, Gilles Huguenin (21 ans), un authentique espoir selon ses responsables; Giancarlo Fanelli (26 ans) également vient d'obtenir une méritoire 5e place en moyens lors des Championnats suisses et François Pellaud s'y est qualifié lui aussi. Avec l'apport d'Edmond Jacot, du président Robert Brusa, du vétéran Fred Blaser, l'équipe est à nouveau capable de briger les honneurs.

LA «LOCOMOTIVE»

Nouvelle figure marquante de l'haltérophilie suisse, Philippe Lab de Moutier s'entraîne assidûment avec les Chaux-de-Fonniers (raisons

professionnelles). Il communique son enthousiasme et sa volonté à tous ses condisciples. Ambitieux, il va s'attaquer aux records obtenus par son oncle et il veut les dépasser sous peu. Lors des récents championnats suisses juniors, il a battu le record national des poids légers au total olympique avec 242,5 kg ainsi que celui de la catégorie élite avec 110,5 kg. Un exemple bénéfique!

par Georges Kurth

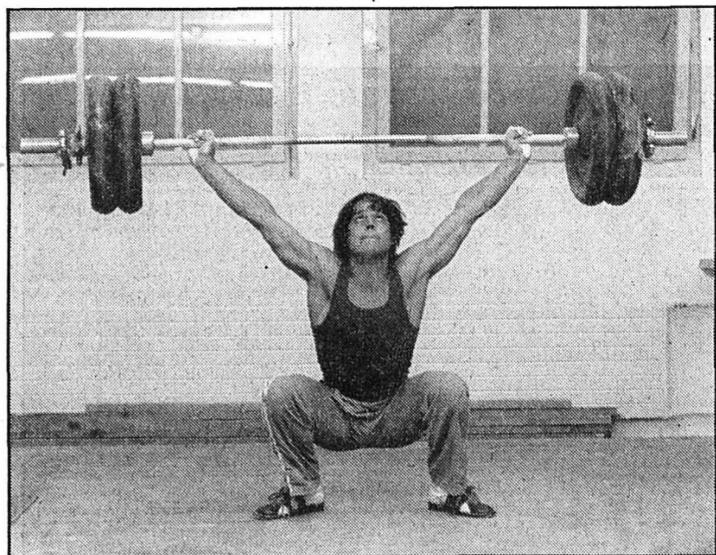
EVOLUTION

«Notre sport suit une progression constante» relève Jean-Claude Lehmann. «Six mouvements étaient au programme jadis (arraché à un bras, jeté à un bras, développé et jeté à deux bras). Seuls subsistent aujourd'hui l'arraché et l'épaulé-jeté. Le développé a été banni, parce que suspect pour la santé et difficile à juger. L'haltérophilie est encore trop méconnue et souffre de préjugés difficiles à déraciner; pourtant c'est une activité à la portée de chacun, qui fait appel à l'endurance, à la volonté et qui peut servir de préparation idéale à de nombreux autres sports. Je n'ai

jamais été victime d'un claquage affirme J.-C. Lehmann et je ne me suis jamais fait mal au dos lors d'un concours. C'est lorsque l'on veut relever des défis stupides, jouer au casseur, ne pas respecter une préparation et une progression logique que les pépins surviennent. Ils sont toujours la conséquence d'une bêtise ou d'une forfanterie. Il n'existe aucun danger a priori si les excès sont proscrits. Il faut «tirer» avec son intelligence et ne pas se fier à la force brute. Daniel Tschanz, qui pèse 83 kg et qui maîtrise 150 kg à l'arraché est un parfait exemple de ce qui peut être réalisé en faisant parler la technique.»

Les catégories

Mouche: jusqu'à 52 kg
Coq: de 52-56 kg
Plume: de 56-60 kg
Léger: de 60-67,5 kg
Moyen: de 67,5-75 kg
Mi-lourd: de 75-82,5 kg
Lourd-léger: de 82,5-90 kg
1er lourd: de 90-100 kg
2e lourd: de 100-110 kg
Super-lourd: 110 kg et plus



Dimitri Lab: l'enthousiasme et la volonté d'une «locomotive».
(Photo Gladieux)

La Suisse et les autres

Un fossé s'est creusé entre les pays qui tiennent le haut du pavé actuellement (Russes et Bulgares notamment) et les autres nations. «Ils ont une avance considérable» constate Fred Blaser, qui sera bien difficile à rattraper. «Les licenciés se comptent par milliers chez eux, alors que nous réalisons des miracles avec les quelque deux cents de chez nous. Ils bénéficient de conditions d'entraînement idéales, récupèrent mieux. Une médecine sportive très spécialisée leur apporte un soutien constant. Pas de comparaisons possibles. Seuls quelques champions de l'Ouest, bien isolés, peuvent encore leur tenir tête parfois.»

DÉTERMINATION

Les difficultés précitées n'altèrent en rien l'enthousiasme de nos trois interlocuteurs, MM. Brusa, Lehmann et Blaser, et ils ont à cœur de faire connaître à d'autres les joies profondes d'un sport, exigeant certes, mais combien formateur.

Car fabriquer des champions du monde est une chose, mais pratiquer et promouvoir un sport qui vous a conquis en est une autre. Tous trois pratiquaient d'autres disciplines sportives avant d'attraper «le virus». Le président Robert Brusa et Fred Blaser pratiquaient l'athlétisme; J.-Claude Lehmann s'adonnait au cy-

clisme, à l'athlétisme aussi, à la lutte libre enfin (3 couronnes) avant de réussir une reconversion peu banale.

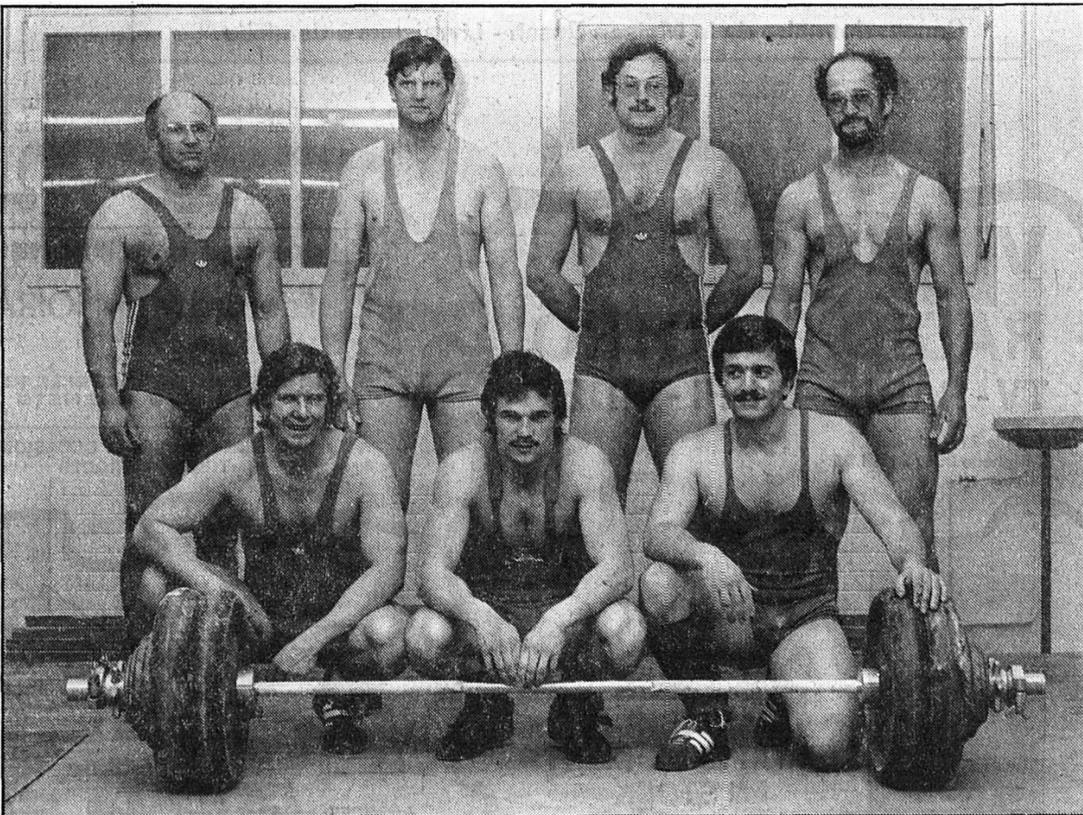
APPEL AUX JEUNES

Toutes ces bonnes raisons incitent les responsables du club de La Chaux-de-Fonds à lancer un appel aux jeunes de la région afin qu'un travail en profondeur puisse être entrepris. «Nous voulons nous efforcer de retrouver la place qui était la nôtre il n'y a pas si longtemps dans le concert helvétique et au-delà tout en permettant à une large tranche de sportifs de pratiquer une activité sportive et régénératrice» confie le président Robert Brusa.

OÙ ET COMMENT?

Les entraînements ont lieu trois fois par semaine (lundi-mercredi et vendredi) dès 18 h. 30 à la salle des Forges. Pas un sou à déboursier dans un premier temps. Il s'agit de pratiquer d'abord, sous la surveillance de moniteurs qualifiés. Le matériel collectif est à disposition. Un training, une tenue de sport simple suffisent. Plus tard, si le goût s'affirme, l'achat de chaussures adéquates s'imposera. Le maillot et le training de l'équipe seront offerts.

Les cotisations annuelles seront alors de 36 fr. pour les jeunes et de 80 fr. pour les élites, dès 20 ans. Pas très lourd!



Le Club haltérophile en 1983, debout de gauche à droite: Freddy Blaser, René Jacot, Robert Brusa, François Pellaux; accroupis: Edmond Jacot, Gilles Huguenin, Giancarlo Fanelli

FOOTBALLEURS...

Votre équipement complet
(chaussures, maillots, cuissettes, trainings, etc...)
AUX MEILLEURS PRIX
chez le spécialiste de la place:

BRUSA SPORTS Place du Marché
LE LOCLE
Tél. 039/31 85 33



CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15 - LE LOCLE
Entreprise familiale

Un accueil chaleureux dans un cadre agréable

Grandjean

PAPETERIE - encadrements



NOUVEAU: SERVICE PHOTOCOPIES
A4, A3, Agrandissement - Réduction

Accueil
Conseils
Service...

...chez vos commerçants
loclois spécialisés

DUBOIS - QUINCAILLERIE

Depuis des temps très anciens et qui remontent au siècle passé, les locaux sis au No 5 de la rue du Temple, ont toujours offert et offrent aujourd'hui encore aux clients du Locle et des régions voisines, des marchandises dont la diversité est difficilement imaginable.

Jadis et durant de nombreuses années, ce fut la Maison Sandoz-Roulet, dont seuls les aînés se souviennent, puis Senn-Lehmann auquel Jean Cremona succéda et, depuis quatre ans, M. Patrice Dubois règne sur cet empire de la quincaillerie, des articles de ménage et de l'outillage.

Il serait vain, dans ce bref propos, d'énumérer tous les articles exposés ou entreposés, visibles et invisibles, au magasin, dans les vitrines et les locaux annexes, en raison de la volonté de M. Dubois d'offrir, au Locle, le plus grand choix d'objets, outils et accessoires, tous d'une qualité irréprochable, qu'il est en mesure de garantir.

Il en est ainsi, par exemple, des articles de ménage, dont l'assortiment est très vaste, qu'il s'agisse de batteries de cuisine, en acier inoxydable ou en cuivre, voire en fonte, elles sont des meilleures marques et en voisinage immédiat, on trouve également les cantines, les pots à lait et tous les ustensiles dont l'emploi est quotidien, y compris tout le matériel nécessaire aux travaux de nettoyage.

Parallèlement et parce que M. Dubois veut aussi être au service des artisans et des bricoleurs,

pour la construction et les appartements, sans oublier les agriculteurs, il tient en stock, en permanence, un très vaste assortiment d'outillages à main ou électriques, sans parler des vis et clous de toutes dimensions, dont le choix varie à l'infini. Fils de fer, câbles, ficelle en chanvre ou en nylon, sont également omniprésents, ainsi que la peinture, les pinceaux et une grande variété de sortes de colles.

Le jardinage n'est pas négligé et là encore, M. Dubois offre un très grand choix d'outils et machines, notamment la marque Flymo pour les tondeuses à gazon, ainsi que les tuyaux d'arrosage, raccords, brise-jets.

Compresseurs, génératrices, enrouleurs de câbles électriques, complètent ce vaste choix, auquel on peut encore ajouter les tronçonneuses et les meuleuses.

Enfin, un service de clés fonctionne en permanence et indépendamment de la marque Kaba, M. Dubois est toujours en mesure de vous dépanner et de livrer ou de confectionner les clés d'appartements ou de voitures qui vous sont nécessaires.

Tous ces articles, quel qu'en soit le genre ou l'origine, sont le reflet de la volonté de M. Dubois d'être au service du client et, dans ces locaux sympathiques et accueillants de la rue du Temple, le conseil personnalisé est aussi celui du spécialiste. (m)

ENTILLES SA
UN SACRÉ NUMÉRO
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 146
☎ 039/26 42 42
Le Locle
Girardet 33
☎ 039/31 37 37
Service de vente
OUVERT LE SAMEDI

PEUGEOT 205

Parfumerie Locloise

J. Huguenin - Esthéticienne diplômée
Grande-Rue 18 - Le Locle

INSTITUT DE BEAUTÉ JUVENA
Impasse du Lion-d'Or - Tél. 039/31 36 31

dubois
quincaillerie

Le Locle
Temple 5
Tél. 039/31 40 15

Flymo - la puissante tondeuse électrique



Concessionnaire de la Maison Bosch - Livraisons à domicile

VIDÉO
RADIO-ELECTRO
TV-RADIO-HI-FI-VIDEO

Temple 21, Le Locle
Téléphone 039/31 14 85

garage des brenets

Edouard **EN** NOIRAT

GRAND-RUE 32 (039)32 16 16
2416 LES BRENETS

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES

assa

annonces Suisses Schweizer Annoncen

8, rue du Pont
2400 Le Locle
Téléphone 039/31 14 44

SERVICES INDUSTRIELS

Magasin de vente: rue du Temple 19
Tél. 039/31 77 77 - Le Locle

Services - Installations - Eau - Gaz - Electricité

Avenue du Technicum 21 - Tél. 039/31 63 63



E. Delay

Tapissier-Décorateur
Envers 39, Le Locle
tél. 039/31 28 45

GRAND CHOIX DE TAPIS D'ORIENT EN STOCK AU MAGASIN



Michel Liechti - Girardet 20 b - Tél. 039/31 70 67

AGENCES: **FIAT - SAAB**

L'IMPARTIAL

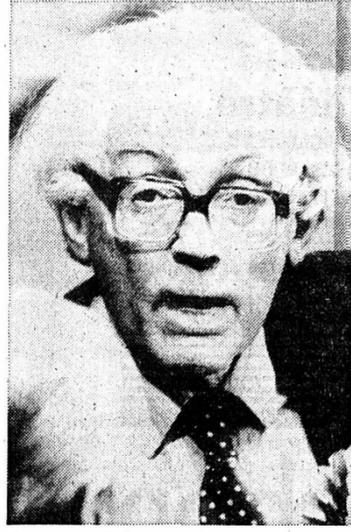
actualité



En Angleterre, les premiers ministres trépassent ou repassent; mais la Reine, elle, est toujours fidèle au poste



Mme Thatcher est toujours la première...



... alors que Michael Foot se retire de la course...



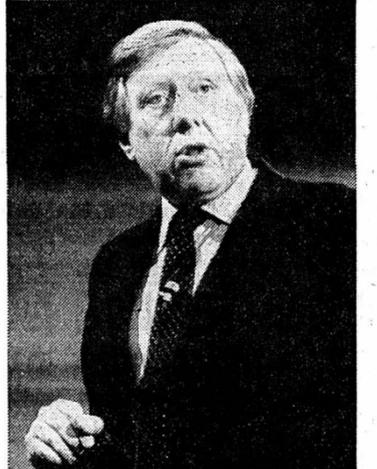
... et que Cecil Parkinson devient ministre



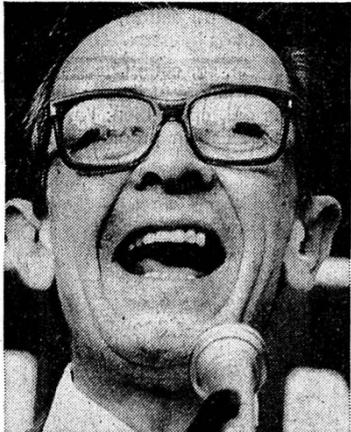
Francis Pym s'est fait renvoyer...



... et remplacer par Geoffrey Howe...



... quant à Roy Hattersley, il pourrait succéder à M. Foot.



Enrico Berlinguer aime toujours discourir...



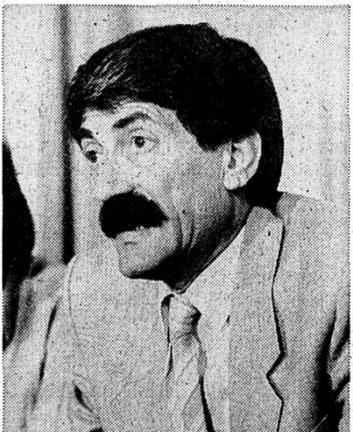
... et Ronald Reagan a toujours le sourire



Jean Paul II: «Quel ennui ces manifestations officielles»



Moshe Arens, ministre israélien de la défense...



... et Husseyin Yildirim, avocat de la défense des Kurdes

La politique dans la tête



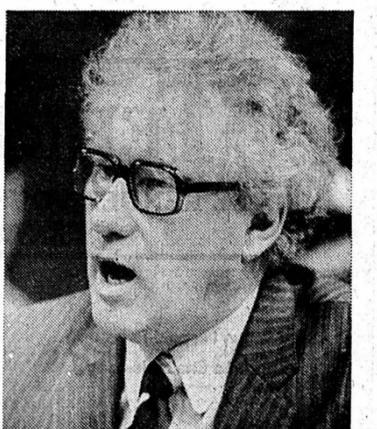
G.-A. Chevallaz: «Nous irons à Rothenturm»



A. Egli: «La culture c'est trop cher»



Trois heureux élus bien helvétiques: de gauche à droite, le cdt de corps Arthur Moll; la conseillère nationale bernoise Léni Robert et le député socialiste bâlois Carl Milville





Un bon spectacle
se termine toujours au...

Restaurant du Théâtre

Av. Léopold-Robert 23
Tél. (039) 23 88 88
M. et Mme Humbert J.-M.

Dîner après le spectacle - Repas d'affaires et banquets



RESTAURANT au britchon

SPÉCIAL BELLE SAISON:
GRAND BUFFET FROID VARIÉ

(Veuillez réserver votre table)
Serre 68 - Tél. 039/23 10 88

Café - Bar - Tea - room

« Les Pervenches »

Fam. M. Amstutz Les Bulles 30 tél. (039) 28 43 95

Actuellement, nos réputés gâteaux aux fraises

長春花飯館

Ouvert
uniquement
dès 19 h.

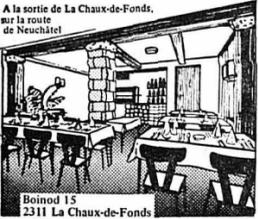
RESTAURANT CHINOIS

fermé le lundi soir et mardi

RELAIS gastronomique DU CHEVAL BLANC

G. BUBLOZ tél. 039 23 48 44

A la sortie de La Chaux-de-Fonds,
sur la route
de Neuchâtel



Menu du jour au café:
Fr. 9.50

- Gratin d'écrevisses sur lit d'épinards
- Terrine et pâté de volaille maison
- Feuilleté de bolets
- Cassolette de chanterelles
- Sur commande, soufflé de brochet, aiguillette de caneton au poivre vert.



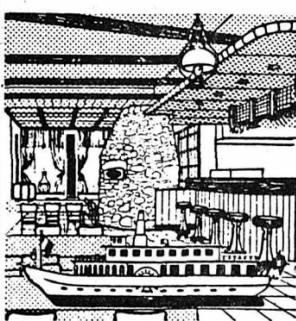
Au Feu de Bois ROTISSERIE BAR

Cernil-Antoine 3

Toutes les viandes
sont faites
au feu de bois

L. Dormond
Tél. 039/26 82 80

Fermé le dimanche



Hôtel de la Croix-d'Or
RESTAURANT

Il Gaminetto

M. et Mme Nieto
Balance 15, 039/28 43 53
2300 La Chaux-de-Fonds

Pizzas au feu de bois. Lasagnes. Tagliatelle. Tortellini maison faits à la main. Vivier d'eau de mer. Langoustes. Huîtres. Moules. Coquilles St-Jacques
Ouvert tous les jours. Repas d'affaires

brasserie TERMINUS

LE RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL
DU CENTRE-VILLE

Avenue Léopold-Robert 61
2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone 039/23 32 50

parmi les excellents restaurants

des Montagnes neuchâtelaises

Nous vous présentons aujourd'hui

La Channe valaisanne le restaurant où tout va bien !

La Channe Valaisanne

Av. Léopold-Robert 17
Tél. 039/23 10 64
La Chaux-de-Fonds



Ouvert tous les matins dès 6 h. 30
Cadre sympathique
Cuisine soignée
Spécialités de cheminée
Service et accueil agréables
Salle pour banquets et mariages

C'est un panneau tout simple mais éloquent, qui accueille le client à l'entrée de cet établissement. On y lit en grande lettre: **Bienvenue**. On sait que cela s'accompagne d'un réel souci d'ambiance chaleureuse et de service sympathique.

Depuis qu'il a repris la maison, en février 82, M. K. Abou-Aly a tenu son pari. Il l'a fait revivre d'un nouveau souffle et la clientèle, pour simplement boire un verre ou pour goûter à la cuisine du chef, M. Luigi Rossetti, y effectue un va et vient continu, dès le matin et jusque dans la nuit. Il est vrai que les nouveaux tenanciers, Mme et M. Abou-Aly on su s'entourer d'une équipe efficace et souriante; présents depuis le début de ce nouveau règne, il y a Mmes Lucienne Frigeri, Maria da Luz Henriques, Maria da Ceù Pereira, Irène Schwab, Carmen Tharin, Mathilde Blättler, Corinne Bernachon et MM. Dominique Scheibel, Pascal Chevènement, José Ribeiro Americo et Christian Gogniat. Tous, ils méritent bien un petit salut et un signe de reconnaissance, pour leur travail au service et au buffet.

Il n'est pas aisé, d'avoir tout à l'œil et en mains dans un établissement offrant tant de possibilités. Pour cela, M. Pascal Bourgeois, chef de service, supervise l'ensemble, souriant et efficace.

Parlons de la restauration, qui se veut simple et bonne, avec place privilégiée pour la cuisine régionale: foie de veau et rôtis par exemple. N'oublions pas encore la charbonnade, les différents filets et les viandes flambées à table, petite cérémonie toujours appréciée des clients.

La carte compte une belle variété de plats, qui peuvent se compléter par des demande particulières, menus commandés pour réunions de groupes, sociétés, fêtes de familles, etc. Pour cela, la salle du 1er étage est bien appréciée et bien utilisée.

Mais, avec l'arrivée des beaux jours, la Channe ouvre ses portes et fenêtres et déborde de toutes parts. Sur le Pod, c'est une jolie terrasse, avec un mobilier tout neuf, qui se prête à la pause-soleil; sur l'arrière, un petit coin couvert, avec grill et barbecue, s'offre pour les belles soirées et les petits repas, animés parfois de musique champêtre. Tout est mis en place pour une bonne ambiance, bien de chez nous. Il faut prendre note également, que ce restaurant reste ouvert normalement pour toute la durée des vacances; on n'y travaillera pas au ralenti dans les cuisines et les flâneurs d'été pourront, sans problème, y faire un tour.

Ils y apprécieront le cadre rustique, renforcé encore dans ses traits de maison ancienne; ils verront se confirmer l'amabilité et la compétence du personnel. Et ils auront droit à une poignée de mains du patron, qui se sent bien dans ces murs et y apparaît très heureux.

Questionnez-le sur sa maison, sur cette Channe valaisanne qui fait partie intégrante de la cité et il vous dira, avec le sourire: «Chez moi, mais oui, ça va bien; j'ai une bonne équipe, le chiffre d'affaires est en progression, c'est un restaurant où tout va bien».

ib/photo Bernard



Café de la Poste

«CHEZ DÉDÉE ET BABETTE», Le Locle,
tél. 039/31 29 30

Les deux sœurs seront heureuses de vous recevoir.

Ouvert tous les jours dès 10 h. 30

MORILLES

LA CROUTE

FR. 9.-

LA DEMI-CROUTE

FR 5.-

RESTAURANT

Les Petits-Ponts

Tél. 039/37 12 16

«LES BOULEAUX»

91-466